

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: - (1998)

Artikel: Quelques noms de famille et noms de lieux jurassiens
Autor: Henry, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

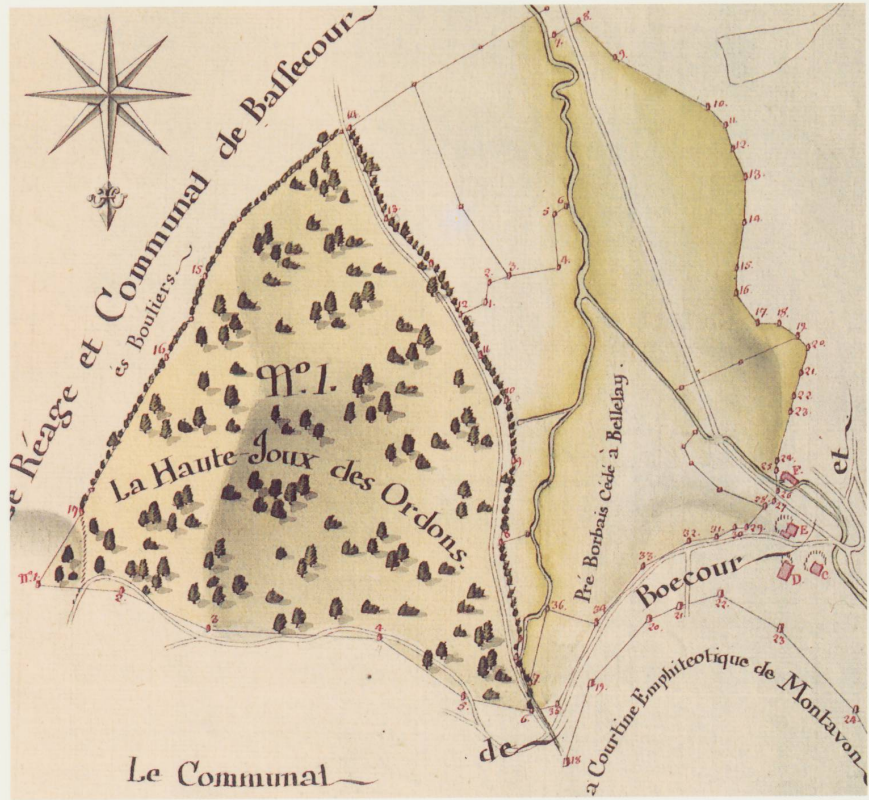
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES
NOMS DE FAMILLE
ET
NOMS DE LIEUX
JURASSIENS



PIERRE HENRY - L'HÔTÂ - N° SPÉCIAL

R

BICJ PORRETRUY



01052498

QUELQUES

NOMS DE FAMILLE

ET

NOMS DE LIEUX

JURASSIENS



Illustration de la couverture :

La Haute Joux des Ordon. Plan de 1769 conservé aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle
(Livre de reconnaissance des fiefs de la Vallée).

ASPRUJ 1998 – N° SPÉCIAL

Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien

*Elle veille à la conservation de la culture traditionnelle et populaire, dont les différentes formes comprennent :
la langue, la littérature, la musique, la danse, la mythologie, les rites, l'architecture, les arts, l'artisanat,
les jeux, les coutumes. (UNESCO 1989)*

© ASPRUJ et Pierre Henry, Porrentruy, 1998

PIERRE HENRY

Quelques
NOMS DE FAMILLE
et
NOMS DE LIEUX
jurassiens

Canton du Jura et Jura bernois

L'HÔTÂ - N° SPÉCIAL
1998

DU MÊME AUTEUR

AUX ÉDITIONS DU PAYS

Les rues de Porrentruy

Essai de toponymie, 1986 (épuisé)

Le parler jurassien et l'amour des mots, tomes 1 et 2

Chroniques linguistiques, 1990 et 1992 (épuisés)

AUX ÉDITIONS DU QUOTIDIEN JURASSIEN

Le parler jurassien et suisse romand

Nouvelle série de chroniques linguistiques, 1996

Sommaire

Avant-propos	7
Explication de quelques termes spéciaux	9
Noms de famille	11
Noms de lieux et lieux-dits	31
Les ficelles du métier	76
L'ordinateur au service de l'onomastique	78
Bibliographie sélective	79
Index des noms de famille	81
Index des noms de lieux et des lieux-dits	87

Sommaire

Le premier volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

Le premier volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le second volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le troisième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le quatrième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le cinquième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le sixième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le septième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le huitième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le neuvième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le dixième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le onzième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le douzième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le treizième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le quatorzième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Le quinzième volume de la collection "Littérature" de la revue "Revue de la Littérature" est consacré à l'étude de l'œuvre de l'écrivain français du XVIII^e siècle, le marquis de La Fayette.

Avant-propos

Déclarons-le d'emblée : maints lecteurs de cette plaquette seront peut-être déçus. Déçus de ne pas y découvrir leur nom de famille, déçus de n'y point trouver l'origine d'un lieu-dit qui leur est familier. Comment pourrait-il en être autrement ?

A supposer qu'un ordinateur saisisse tous les noms de famille du Jura et du Jura bernois, tous les noms de lieux et les lieux-dits, combien faudrait-il de volumes pour les y recenser ? Et, surtout, combien de chercheurs qualifiés pour les commenter ? De toute évidence, les loisirs d'un seul homme n'y suffiraient pas.

L'auteur de cette brochure a tous les loisirs désirables pour étudier quelques lieux-dits et quelques noms de famille choisis parmi des milliers. Il n'a en revanche pas la préparation linguistique idoine pour prétendre à un travail scientifique. En autodidacte, il a tenté de combler une partie de ses lacunes. Aussi livre-t-il un travail d'amateur. Mais d'un amateur au sens étymologique du terme : « celui qui aime, qui ap-

précie ». Jadis, amateur signifiait « amoureux ». L'auteur n'est autre qu'un amoureux des mots.

Il n'existe aucune étude d'ensemble sur les noms de famille et sur les noms de lieux jurassiens. En 1968, André Rais publiait le tome premier du *Livre d'or des familles du Jura*. Il avait l'ambition d'éditer un grand dictionnaire des patronymes jurassiens, en cinq volumes. La maladie, puis la mort l'empêchèrent de terminer la lettre B de ce vaste recensement où l'onomastique ne se fonde pas toujours sur des critères rigoureux. L'abondant fichier de l'ancien archiviste – il a été acquis par la Société jurassienne d'Emulation – pourrait éventuellement être exploité dans une perspective différente : étymologie plus étoffée et notices abrégées. Des extraits d'œuvres (pp. 137-139, par exemple) et des nécrologies intégralement reprises d'un journal (pp. 227-228, entre autres) ont-elles leur place dans un livre d'or des familles du Jura ? Rien n'est moins sûr.

Alors qu'il était dans la force de l'âge, André Rais avait étudié la signification de nombreux *lieux-dits des communes jurassiennes*. Ses notes dactylographiées sont réunies dans trois classeurs aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy. Elles datent des années cinquante. C'est dire qu'elles mériteraient une refonte systématique. Depuis un demi-siècle, les méthodes d'investigation en toponymie ont bien évolué. Il n'en demeure pas moins que les travaux d'André Rais ont le mérite d'exister ; ils offrent une base de recherches non négligeable.

La plaquette qu'on a sous les yeux est presque entièrement constituée par la réunion d'articles de journaux parus dans *Le Pays*, puis dans *Le Quotidien Jurassien*. D'où

l'aspect forcément hétérogène de la publication. Conscient de cette faiblesse, l'auteur s'est efforcé de regrouper certains billets sous un thème commun et d'en remanier d'autres afin de leur conférer quelque homogénéité. Au demeurant, si l'on veut bien se référer au titre de cette brochure, on ne s'attendra pas à trouver ici un texte suivi sur les noms de famille et les lieux-dits du Jura et du Jura bernois.

Un vaste recensement reste à faire. Ce numéro spécial de *l'Hôtâ* apporte une pierre à l'édifice. Mais, comme disait l'abbé André Chèvre, un de nos meilleurs historiens : « Le chercheur doit aussi penser aux autres et leur laisser du travail... »

P. H.

Explication de quelques termes spéciaux

Agglutination : soudure de deux éléments distincts. Exemple : *Lamartine* pour *La Martine*. (Contraire : déglutination).

Amuïssement : phénomène par lequel une voyelle ou une consonne cesse d'être prononcée. Exemples : La voyelle *e* devient muette dans *Combe* ; la consonne *r* s'est amuïe dans *Boulangier*.

Anthroponyme : nom de personne.

Aphérèse : abréviation d'un nom en supprimant le début du mot. Exemple : *Henriat*, diminutif d'*Henri*, a donné *Riat* par aphérèse. (Contraire : apocope).

Apocope : abréviation d'un nom en supprimant la fin du mot. Exemple : *Nicolas* a donné *Nicol* par apocope. (Contraire : aphérèse).

Assimilation : phénomène par lequel une consonne transforme la consonne qui la précède en une autre consonne semblable.

Exemple : *Charles* a donné *Challes*. (Contraire : dissimilation).

Attraction paronymique, appelée aussi **Étymologie populaire** : phénomène par lequel on rattache une forme A à une forme B au vu seulement d'une ressemblance extérieure, alors qu'elle lui est (tout à fait) étrangère. Exemple : *Voye-bœuf* = *voie aux bœufs*.

Déglutination : séparation des éléments d'un nom ou mauvaise coupure du début d'un nom : *La Reine* pour *L'Areine*. (Contraire : agglutination).

Dérivé : nom formé en ajoutant un suffixe au nom existant. Exemple : *Jaquet* et *Jacard* sont des dérivés de *Jacques*.

Dissimilation : transformation provoquée par une prononciation négligée. Exemple : *Bernard* a donné *Bénard*. Autre exemple : *Pontrentruy* a donné *Porrentruy* par dissimilation.

Étymologie : origine d'un mot. Synonyme : **racine**. Science qui recherche l'origine des mots d'une langue en tenant compte des formes les plus anciennes. Il arrive

que l'étymologie soit incertaine ou tout simplement inconnue.

Etymologie populaire : voir Attraction paronymique.

Gentilice : nom de famille dans le système romain : le premier était le prénom (*praenomen*), le second le nom (*nomen*), le troisième le surnom qui fait corps avec le nom (*cognomen*), le quatrième le surnom qui s'y ajoute (*agnomen*). Exemple : Publius Cornelius Scipio Africanus, P.C. Scipion l'Africain.

Dans certains de nos villages, il arrive aussi qu'une personne porte quatre noms : son prénom, son nom de famille, son surnom familial et son sobriquet personnel. C'est la seule manière de distinguer les homonymes.

Hydronyme : nom propre de cours d'eau ou d'étendue d'eau.

Hypocoristique : nom familial ou petit nom : *Freddy* pour *Frédéric*.

Forme familière transformée par abréviation d'un nom propre : *Zep* pour *Joseph*.

Lieu-dit : nom de lieu réservé aux champs, aux prés, aux forêts, éventuellement aux hameaux.

Matronyme : nom de famille transmis par la mère.

Métaphore : transfert d'un sens dans un autre domaine ; image, comparaison. Exemple : les bras d'une rivière.

Métathèse : interversion de deux lettres à l'intérieur d'un mot : *Cœurvoigie* a donné *Crevoigie*.

Métonymie : figure de grammaire qui consiste à employer un nom à la place d'un autre dont il laisse entendre la signification. Exemple : boire un verre = le contenu d'un verre.

Microtoponyme : synonyme de lieu-dit.

Onomastique : étude des noms propres. La toponymie et l'anthroponymie constituent l'onomastique.

Oronyme : nom propre de montagne ou de colline.

Patronyme : nom de famille transmis par le père, par opposition au prénom.

Toponyme : nom de lieu, dans son acception la plus générale.

Noms de famille

Notes de famille

L'origine des noms de famille

La généalogie passionne un nombre croissant d'amateurs. Cet agréable passe-temps n'est plus réservé aux personnes âgées. Jeunes et vieux consacrent des heures, des jours, des semaines à remonter les siècles, tentant de retrouver la trace de ceux qui ont fait que nous sommes là aujourd'hui. Ce nouvel élan va souvent de pair avec l'étude des patronymes ou noms de famille. Devant l'abondance des publications qui traitent soit de généalogie, soit de noms de famille, on n'a que l'embarras du choix.

Les Editions Cabédita, à Yens-sur-Morges, ont jumelé ces deux centres d'intérêt en un seul guide intitulé « Comment réaliser sa généalogie ». Une longue introduction est réservée à l'histoire de la famille. Elle contient un très intéressant chapitre sur l'origine des patronymes. Essayons de le résumer sans trahir la pensée de l'auteur.

Maurice Bossard, ancien professeur de français médiéval à l'Université de Lausanne, rappelle dans une langue accessible à chacun que pendant toute la durée du Moyen Age et jusque vers 1200, les individus sont nommés presque uniquement par leur prénom. Mais la gamme de ceux-ci n'est pas infinie et, peu à peu, on prend l'habitude d'ajouter au prénom l'indication du lieu d'habitation ou de provenance, du métier ou de la charge exercée, ou encore un adjectif se rapportant au physique ou au psychique de l'individu.

La provenance des noms de famille est très diverse. Toutefois, on peut la regrouper en une dizaine de secteurs.

1° Les prénoms et leurs dérivés obtenus surtout par suffixation. On sait qu'un suffixe est un élément que l'on ajoute à la fin d'un mot pour former un autre mot. Exemple : *Michel* a donné *Michelin*, *Michelet*, *Micheloud* et, par changement de terminaison, on a obtenu *Michet*, *Michot*, *Michaud*, *Michoud*, etc.

2° Les noms de métier ou de fonction. Exemples : *Tavernier* et *Tavernet* (tenancier d'une taverne, ancien nom de l'auberge ou du cabaret), *Châtelain* (représentant local du seigneur) ou *Demierre* (leveur de dîmes).

3° Le nom du village, de la localité, de la province d'où est venu l'ancêtre ou, à la rigueur, du lieu où il a séjourné quelque temps. Exemples : les *Dessarzens* vaudois et les *Dessarzin* fribourgeois viennent du village vaudois de Sarzens ; les *Vautravers* sont issus du Val-de-Travers.

4° le lieu-dit du village où l'ancêtre a habité ou possédé des terres. Exemples : *Miéville* (qui habite au milieu du village), *Duhamel* (qui demeure dans un hameau, à l'écart), *Chavanne* (qui habite une cabane, une maison isolée), *Bugnon* (littéralement : de la source), *Descombes*, *Lacombe* (de la combe).

5° L'arbre ou la plantation d'arbres que l'ancêtre a possédé ou auprès duquel il avait sa maison. Exemples : *Chaignat* (littéralement :

jeune chêne), *Coudrey* (tiré de coudre ou coudrier, c'est-à-dire noisetier), *Dubosson* (littéralement : du buisson), *Biolez* ou *Biolley* (bouleau).

6° L'animal avec lequel l'ancêtre avait quelque ressemblance physique ou, à la rigueur, qu'il aimait particulièrement. Peut-être que l'origine du nom de famille est une aventure rocambolesque arrivée avec une bête et sur laquelle on ne sera jamais renseigné. Exemples : *Colomb* (pigeon), *Desboeuf* (bétail bovin), *Chevalet*, *Chevalaz* (cheval).

7° Les traits physiques ou moraux caractérisant l'ancêtre ; ses qualités ou plus souvent ses défauts. Exemples : *Blanc* ou *Leblanc*, *Blanchard* (désignaient soit un homme aux cheveux prématurément blancs ou un teint très pâle). Les *Corbat*, *Courbat* et *Courbet* ont bien la signification de « dos courbé, voûté ». Les *Maigret* et autres *Mégroz* proviennent de l'adjectif « maigre ». Les *Sordet*, *Siordet* et *Surdez* semblent issus de « sourd ». On trouve aussi des qualités : *Joly* (joli) et *Badet* (gai).

8° Les outils, les ustensiles avec lesquels le premier de la lignée travaillait. Exemples : *Clavel* signifie indiscutablement « clou », *Viret* évoque un tourniquet, un tour. La nourriture est représentée notamment par *Pamblanc* (pain blanc), *Panchaud* (pain chaud). *Moirandat* évoque le « repas pris au milieu ou à la fin de l'après-midi ».

9° Les sobriquets railleurs ou peu aimables. Exemple : *Bonjour* vient probablement du fait que le premier qui reçut ce surnom multipliait cette salutation.

10° Quelques noms de mois ou de fêtes. Exemples : *Janvier*, *Février*, *Juin*, *Novembre*.

En France, il existe des familles *Toussaint*. *Chautemps* correspond à la définition de l'été ; en allemand *Sommer*.

Beaucoup de noms communs sont devenus noms de famille sans qu'on sache bien pourquoi. Nombreux sont ceux qui ont été déformés par un curé de paroisse qui fonctionnait comme officier d'état civil, ou par un notaire. Leur apparente indifférence à l'orthographe ne doit pas nous surprendre. En attendant qu'un ordinateur nous le précise, il est encore impossible de nous faire une idée correcte des noms de famille portés par des Suisses. Ils sont cependant contenus dans trois forts volumes, mais ces répertoires sont muets sur l'origine du nom. Ce serait une tâche titanesque que de l'étudier. C'est la raison pour laquelle les dictionnaires étymologiques des noms de famille seront toujours incomplets.

Avant d'entreprendre la moindre recherche sur son nom – à moins qu'il ne soit réellement transparent –, il est utile de connaître la région d'origine, les formes anciennes du nom ainsi que les lois de la phonétique régionale, du patois dans certains cas. Si plusieurs noms sont limpides, d'autres posent des problèmes multiples et complexes. Mais la patronymie, ou si l'on veut l'anthroponymie nous permet souvent de reconstituer un fragment de la vie de nos ancêtres. La généalogie également. On ne trouve pas toujours ce que l'on cherche. Un détail encore, qui a son importance : avant de se lancer dans une recherche quelconque, il est prudent de se renseigner auprès de l'archiviste cantonal afin de savoir si quelqu'un n'aurait pas déjà effectué le même travail.

Prénoms et noms de famille

Depuis dix siècles environ, l'Europe utilise un système de désignation des personnes à deux éléments :

- le prénom ou marqueur individuel ;
- le nom de famille ou marqueur de lignage, transmis héréditairement.

Selon les régions, ce système anthroponymique s'est généralisé entre le X^e et le XIII^e siècle. Vers l'an mil, seul le nom de baptême désignait nos ancêtres. Beaucoup de prénoms étaient assortis de diminutifs. D'autres avaient été altérés, déformés, contractés. Ils se muèrent souvent en noms de famille. Parmi les douze patronymes les plus fréquents de France, les *Martin*, *Bernard* et *Thomas* viennent en tête. Bien placés sont aussi les *Richard*, *Robert*, *Laurent*, *Simon* et *Michel*.

Grâce à l'annuaire téléphonique informatisé, on pourrait classer les noms de baptême de Suisse et déterminer leur fréquence. Bornons-nous à extraire de l'annuaire N° 4 (Jura, Jura bernois et Neuchâtel) les noms de famille issus de prénoms. L'origine de plusieurs patronymes est évidente. Il n'est pas difficile, par exemple, de déceler le prénom Nicolas dans *Nicol*, *Nicolet*, *Nicoulin*, *Nicoud* ou *Nicod*. Mais d'autres n'apparaissent pas immédiatement à l'esprit : *Colin* et *Collin* sont également issus de Nicolas.

Anciens noms de baptême

Passons d'abord en revue quelques noms de baptême oubliés ou sortis de l'usage,

mais qui survivent dans les patronymes. Jean-Louis Beaucarnot, Jacques Cellard et Pierre Chessex se sont penchés sur les prénoms disparus. Avec eux, examinons ceux qui ont quelque rapport avec des noms de famille de notre région :

Ado : *Adatte*.

Albéric : *Aubry*.

Aymery : *Emery*.

Bago : *Baguet*.

Barnier : *Bernier*.

Bertha : *Berthold*, *Berthod*, *Berthoud*, *Berthelot*, *Bertholet*, *Bertet*, *Bertin*.

Bidard : *Bidaux*.

Bonnet : *Bonnard*, *Bonnot*.

Bovo : *Bovet*.

Brice : *Brisset*.

Chrétien (forme ancienne de Christian) : *Crétin*.

Colomban : *Colombi*.

Cobo : *Cuenin*, *Cuenat*.

Evrard : *Evard*, *Erard* et sa variante *Eray*.

Gauthier : *Vautier*, *Vauthier*. Diminutif : *Gatherat*.

Girard (forme dialectale de Gérard) : *Girardy*, *Girardin*, *Girardat*, *Girardot*, *Girardet*.

Job : *Jobé*, *Jubin*, *Jobin* (encore que le patois djoba « bavard » ne soit pas exclu).

Jourdain : *Jourdan*.

Lambert : *Lambert*.

Liotard : *Léotard*, *Liart*, *Liard*.

Macard : *Macquat*.

Morin : *Morin*.

Pons : *Poncet*.
Renard : *Reinhard, Reinhart*.
Renier (proche de René et Renard) : *Régnier*.
Rudolphe : *Ruef, Rueff*.
Sauveur : *Sauvin*.
Seguin : *Séguy*.
Séverin : *Savary*.
Talon : *Tallon*.
Ulmann : *Houlmann, Hulmann*.
Vernier : *Vernier*.
Vital : *Vidal*.
Vitus : *Viatte*.

Noms de saints les plus usuels

Albert : *Aubert, Aubertin, Aubertot, Auberson*.
André : *Andrey, Landry*.
Barthélémy : *Barthe, Barthoulot*.
Benoît : *Benoist, Benot, Beney*.
Bernard : *Bernardot, Bénard*, probablement *Bregnard* (par métathèse) et *Boinay* (Bernard en patois ajoulot).
Catherine : *Catté, Cattin*.
Clément : *Clémence, Cléménçon*.
Conrad : *Conz* (diminutif).
Constant : *Constantin*.
Demange (prénom lorrain) : *Mangeat*.
Demonge (prénom bourguignon) : *Mougin, Mouginot*.
Emile : *Milien* et vraisemblablement *Milliet*.
Emmanuel : *Manuel*.
François : *Franç, Frank, Franck*.
Frédéric : *Friedrich, Fritz, Frisch, Friche, Frick*.
Gaspar : *Caspar* (altération par l'alsacien).
Georges : *Georgin*.
Guillaume : *Guille, Guillet, Guillot, Guillau- met, Guillarmot, Wilhelm, Wilhem, Vuillaume,*

Voyame, Voélin, Vuille, Vuilloz, Veuillot, Vuil- larmoz, Vuilleumier.
Hugues et Hugo : *Huguet, Hugonet, Hugo- nin, Huguenin, Huguelet, Huot, Husson*.
Jacques : *Jacquot, Jacot, Jacotet, Jacquat, Jac- quet, Jacquier, Jacquard, Jaccard, Jacquemin, Ja- coud*.
Jean : *Jeannerat, Jeanneret, Jeannin, Grandjean, Grosjean, Petitjean, Beaujean, Jeanbourquin, Jeandupeux* et probablement *Hennet* (dimi- nutif de *Jehannet*, variante de *Jehan*), *Hen- nin* (de *Jehannin*).
Jules et son diminutif Julien : *Jullien, Julian, Jullian, Juillard, Juillerat*.
Julien : *Gelin*.
Laurent : *Laurens*.
Léon et Léonard : *Liénard, Leonardi*.
Louis : *Lovis, Loïs, Clovis*.
Marcel : *Marceau, Marcelin, Marcellin*.
Marguerite : *Margot, Marguerat, Merguin*.
Martin : *Martinet, Martineau, Martinot*.
Matthieu : *Mathez, Matthey, Metthez, Mettey, Mathiot, Mathys*.
Maurice : *Moritz, Meurisse, Morisot* et proba- blement *Muriset*.
Paul : *Paulet, Paulien, Paulian, Paulin, Pauly, Paoli*.
Philippe : *Pheulpin*.
Pierre : *Perret, Perrey, Peyret, Pernod, Perre- noué, Perrin, Périat, Perrot, Perronnne, Parrat, Paratte*.
Raoul : *Roulet, Rollat*.
Richard : *Richon, Richert, Ricard, Riché*.
Roland : *Rolland, Roulant, Orlando, Orlandi*.
Romain : *Roman, Romand, Romano*.
Stéphane, devenu Etienne : *Thiévent, Théve- not, Thévenin, Theuvenat*.
Sylvain : *Silvant, Sauvin*.

Thibaud : *Thibault, Thibaut, Thibaudet, Thiébaud, Théobald* (forme alsacienne et lorraine) et vraisemblablement *Theubet*, à moins que ce dernier nom ne soit issu de Tobie.

Thierry : *Theuriet, Theurillat*.

Thomas : *Masset, Masson, Massenet*.

Vivien : *Viénat*.

Les diminutifs

Si l'on appelle « Riquet » un enfant prénommé Henri, on supprime la première syllabe de son nom – les scientifiques parlent d'aphérèse – et l'on ajoute un diminutif en -et. Ce suffixe affectueux peut aussi être -ot (Riquot, Henriot). *Riat* et *Rion* proviennent de *Henriat* et de *Henrion*, eux-mêmes dérivés de *Henri*.

Plusieurs noms de famille sont des diminutifs de prénoms dont la première syllabe est tombée. Simon a donné *Simonin, Simonot, Simenon, Sémon, Sémonin* et, par aphérèse, *Monot, Monnot, Monod, Monnin, Monet, Monnet, Monnat, Monard, Monnard*.

Ces patronymes peuvent aussi provenir de l'ancien prénom *Aymon*, qui était plus fréquent que *Simon*. *Monnier* et *Monier* représentent probablement une forme dialectale de « meunier ». Ils pourraient aussi signifier « monnayeur », c'est-à-dire « changeur », mais c'est beaucoup moins sûr. *Nardin* est l'aphérèse de *Bernardin* et *Sandrin* le diminutif d'*Alexandrin*. *Babey* représente vraisemblablement la forme redoublée d'*Isabelle* ou d'*Elisabeth*. *Bourquin*, que l'on peut rapprocher de *Bourquard*, a donné *Bourquenez* et *Bourquenet*, enfin, par aphérèse, *Quenet*. Mais *Quenet* pourrait aussi être le diminutif de *Jaquet*, lui-même issu de *Jacques*. *Jacquelot*, orthographié *Jacqueloz*, a pu donner *Queloz*. Il saute aux yeux que *Guenin* est l'aphérèse d'*Huguenin*, lui-même issu de *Hugues* ; il en est certainement de même de *Guenat, Gonin* et *Gounod*. Sans parler de *Jeanguenin* et de *Jeanguenat*.

Dans certains cas, l'emploi du conditionnel s'impose, même si les probabilités sont proches des certitudes.

Les noms de famille issus d'un nom de métier

Si l'on devait classer les noms de famille d'après leur importance numérique ou quantitative, on trouverait, par ordre décroissant, les prénoms, les surnoms ou sobriquets, les noms de métiers et les noms de

terroir. Les patronymes tirés d'un nom de métier sont nombreux. Examinons ceux d'origine romane, encore que la langue allemande possède des noms qui apparaissent fréquemment dans l'annuaire téléphonique

de notre région. Prenons quelques exemples : *Baumann* (ouvrier du bâtiment), *Baumgartner* (jardinier), *Egger* (herseur), *Fischer* (pêcheur), *Gerber* (tanneur), *Kaufmann* (marchand), *Kohler* (charbonnier), *Maurer* (maçon), *Meier* (métayer ou fermier), *Metzger* (boucher), *Müller* (meunier), *Schmid* ou *Schmidt* (forgeron), *Schneider* ou *Schnyder* (tailleur), *Schumacher* (cordonnier), *Wagner* (charron), *Weber* (tisserand), *Zimmermann* (charpentier).

Sauf erreur, il n'y a pas de *Boucher* dans la région, mais des *Boulangers*, des *Farine* et des *Fournier* ; ils représentent la profession de boulanger. Les *Blétry* et les *Biétry* devaient avoir un ancêtre qui s'adonnait au commerce de grains, du blé en particulier. Reprenons l'ordre alphabétique de l'annuaire téléphonique en procédant par sondage et en indiquant entre parenthèses le métier qui a très vraisemblablement donné un nom de famille. Ceux-ci apparaissent sous des formes diverses. *Berbiere* (barbier), *Bouvier*, *Bouverat*, *Bovet*, *Desbœufs* (gardien ou conducteur de bœufs), *Berger* (gardien de moutons, à moins que le nom soit de l'allemand prononcé à la française), *Bulliard* (celui qui, selon Jacques Cellard, fond et appose la bulle sur des actes, puis celui qui calligraphie des ordonnances), *Carrier* (exploitant d'une carrière ou tailleur de pierres), *Chapuis* ou *Chappuis* (charpentier), *Chariatte*, qui évoque une « petite charrue », est probablement le surnom d'un laboureur, *Corday* ou *Cordey*

(cordier), *Cosandey* (celui qui coud, tailleur), *Chausse*, *Lachausse* (fabricant de chaussettes), *Cordelier* (pourrait être un marchand de cordes, comme *Cordier*, mais ce nom pourrait faire allusion au cordelier, ce religieux dont la robe est ceinturée d'une cordelière), *Criblez* (fabricant de cribles à grains, à terre, à minerais), *Ecoffey* (cordonnier), *Favre*, *Faiore*, *Lefèvre*, *Lefebvre* (forgeron ou toute espèce d'artisan travaillant le fer), *Favrot* (diminutif de *Favre* ou commerçant vendant des fèves, cet aliment de base détrôné par les haricots), *Lardon* (surnom du charcutier), *Lhoste* (cabaretier), *Magnin* (chaudronnier, souvent ambulancier), *Marchand* (marchand de bétail en particulier), *Mercier* (marchand, souvent colporteur), *Monnier* (meunier), *Monnin* et *Monnat* ne désignent probablement pas un meunier ; il semble que ce soit plutôt des diminutifs des prénoms Aymon ou Simon, *Pégeot* et *Peugeot* (marchand de poix), *Pelletier* (marchand de peaux), *Piguet* (ouvrier maniant un petit pic), *Rollier*, *Rollat* (voiturier), *Saunier* (marchand de sel, peut-être trafiquant de sel), *Taillard* (tailleur), *Tissot* (tisserand), *Tournier* (tourneur), *Tripet* (tripier), *Vaquin* désignait un brave vacher, profession nullement méprisée par nos aïeux. Selon Jacques Cellard, source principale de cet article, la profession de vacher, comme celle de berger, était plutôt lucrative.

Aux lecteurs de compléter cette liste qui n'a surtout pas la prétention d'être exhaustive.

Autrefois, beaucoup de casseroles étaient en cuivre étamé, c'est-à-dire qu'elles étaient recouvertes d'un alliage de plomb et d'étain, fondu et étalé sur toute leur surface. A l'usage, cette couche diminuait d'épaisseur et des trous apparaissaient. Il fallait donc rétamé ces ustensiles. On faisait aussi réparer les casseroles en fer-blanc, percées ou amincies sous l'action du feu. On les portait chez le ferblantier. Mais bien rares étaient les villages pourvus d'une ferblanterie. Il y avait donc des rétaméurs, des chaudronniers ambulants. On les appelait *magnins*. Ce métier s'est perdu dans le premier tiers de ce siècle et le nom n'est plus qu'un mot-souvenir pour les personnes âgées. Il survivra pourtant dans les noms de famille. *Magnin* est un patronyme très répandu dans tous les cantons romands, à l'exception du Jura où l'on ne trouve que quelques familles. En France comme en Suisse, les variantes sont nombreuses : *Magnien, Maignan, Maignant, Meignan, Maignin, Meignien, Magnan, Magnant* (M.-Th. Morlet).

Ces noms propres proviennent évidemment de noms communs aux orthographes innombrables. Elles varient selon les époques et les provinces : *magnin, magnan, magnien, magnié, mignan, maingnier, magni*, pour ne citer que les principales.

Le mot est issu du latin (non attesté) *manianus* « travailleur manuel ». Le *magnin* était donc un ouvrier ambulant, étameur, chaudronnier, au besoin raccommodeur

d'ustensiles de ménage et quelquefois de faïence. Il parcourait les rues des villages et des villes à la recherche de travail en criant : « Magnin, magnin ! » Ce cri était souvent répété par les gamins qui le suivaient. Dans le Jura il arrivait que l'on traitait de « sacré magnin » un bricoleur, autrement dit un « maïyenou ».

Dans les Dombes, on menaçait les enfants d'appeler le *magnin* pour leur faire peur. Cette particularité, relevée par von Wartburg, m'a fait penser au *mânou* jurassien et au *mâno* neuchâtelois. Quand les enfants étaient « malsages », on les menaçait d'aller chercher le *mânou* – croque-mitaine, fantôme ou homme noir – pour s'en faire obéir.

Il est certes hasardeux de rapprocher *magnin* de *mânou*, mais, fait troublant, dans le val d'Aoste, *magnin* est un adjectif qui signifie « sali de noir ». Il n'est donc pas impossible que *mânou* et *mâno* puissent se rattacher à *magnin*, encore que les lois de la phonétique n'y trouvent pas tout à fait leur compte. Restons donc prudents dans les rapprochements !

De *magnin*, il reste une locution relevée dans *La sagesse des Romands*. Elle s'adressait aux impatients auxquels on disait : « *Pasyans, mènnyïn, t'ère lè tyès* ». Christine Barras l'a traduit ainsi : « Patience, étameur, tu auras la casserole ». Il y a fort longtemps, j'avais entendu cette expression à Courtemâche, mais en français régional : « Patience, *magnin*, t'auras la casse ! »

Bacon et Baconat

– Chaque matin, je me régalais d'œufs au bacon, m'a dit ce jeune homme en rentrant d'Angleterre.

La définition du bacon est bien connue : « lard maigre et fumé ». Mais sait-on que le mot anglais est un emprunt à l'ancien français *bacon* qui signifiait flèche de lard ? Pour les curieux qui désirent remonter encore plus haut dans le temps, notons que le terme est d'origine germanique : il est issu du francique (la langue des Francs) *bakko* qui signifie « jambon, flèche de lard ».

Greimas, qui nous livre ces précisions dans son *Dictionnaire de l'ancien français*, ajoute que le bacon était primitivement le « porc tué et salé, le lard salé, le jambon ». *Baconer* signifiait non seulement tuer un porc, mais aussi le mettre dans le sel. Enfin, le *baconier* était celui qui vendait du bacon.

Le mot apparaît très tôt dans les patois de la Suisse romande (1482), mais relativement tard dans les patois jurassiens (1635 en Erguel). Les attestations du *Glossaire des patois de la Suisse romande* sont nombreuses : elles concernent d'abord le lard, frais ou fumé. Le terme a passé dans les proverbes tels que ceux-ci relevés dans le canton de Vaud : « Donner à garder le bacon au chat », c'est confier une chose précieuse, un secret à une personne qui n'en est pas digne. Etre avare, c'est « ne pas donner du bacon à son chien ». « Faire comme un rat dans un pan

de bacon », c'est en prendre à son aise, être comme un coq en pâte. Mais le sens prépondérant dans les textes les plus anciens est « flèche de lard ». Pierrehumbert cite « le dimanche du bacon » pour le jour de Pâques, parce que le carême est fini.

Dans le Vallon de Saint-Imier, le sobriquet des habitants de Corgémont et de Renan est *les Bacons*, c'est-à-dire les mangeurs de lard (GPSR, II,208a). Il est fort possible que ce sobriquet ait été à l'origine du nom de famille Bacon (Pleujouse). Mais *Bacon* a pu aussi être le surnom du vendeur de lard, c'est-à-dire du boucher. Ce nom de métier a très probablement donné naissance à *Baconnat*, nom de famille originaire du Bémont. En France, on retrouve ce diminutif dans les patronymes *Bacconnat*, *Bacconnet* et *Baconier*, trois variantes de *Bacconnier* « charcutier » (M.-Th. Morlet).

Un lieu-dit de Boudry, dans le canton de Neuchâtel, porte le nom de *La Baconnière*. Ce microtoponyme est issu du nom patois signifiant « chambre où l'on fume la viande ». Il a été repris par une maison d'édition.

Dans son glossaire, Simon Vatré signale *bacon* comme synonyme de *laïd* « lard ». Il note aussi *bacoénaie* « graisser avec du lard ; tuer un porc », et *bacoénat* « lard maigre et salé ». Enfin, il cite ce proverbe : *Lo tchait vaît tant â bacon qu'è s'fait pâre*. Traduction : Tant va le chat au lard qu'il se fait prendre.

Les noms de famille issus de « cordonnier »

Parmi les métiers d'artisans les plus anciens, le cordonnier figure en bonne place. Mais ce nom est relativement récent. Jusqu'au XV^e siècle, on distinguait le *savetier*, qui raccommodait les souliers, du *sueur* qui fabriquait des souliers neufs. L'ancien français *sueur* représente le latin *sutor* « cordonnier », littéralement « celui qui coud les chaussures ». (Pensons à la *suture* du chirurgien). *Sueur* a donné les noms de famille *Sueur*, *Lesueur* et, en allemand, *Sutter*.

Aujourd'hui, ceux qui désirent des chaussures faites sur mesure s'adressent à un *bot-tier* (appelé aussi bottier orthopédiste et, parfois, cordonnier orthopédiste). Le cordonnier, lui, répare les souliers qui, dans leur immense majorité, sont fabriqués industriellement.

Cordonnier est la forme moderne de *cordoennier*, *cordoanier*, *cordouanier*. Le mot vient de l'ancien français *cordoan* qui signifie « cuir de Cordoue », ville espagnole célèbre pour le travail du cuir apporté par les Arabes (Alain Rey).

Dans les patois romands, le mot *cordonnier* est représenté par deux noms : *korvejie*, qui a donné *courvoisier*, et *ekofai* qui a donné *escoffier* en français régional (GPSR, VI,

213a). Selon les rédacteurs du Glossaire, *escoffier* postule une base germanique *skôh* « soulier ». On ne manquera pas de faire le rapprochement avec l'allemand *Schuh* et l'anglais *shoe*.

En patois jurassien, *cordonnier* apparaît sous quatre formes : *cœurvogie*, *cœurvoigie*, *crevogie* et *crevoigie* (Vatré). Le passage du son *cœur* au son *cre* est un phénomène courant que les linguistes nomment métathèse. Ce n'est pas autre chose que le déplacement de voyelles ou de consonnes à l'intérieur d'un mot.

Venons-en aux noms de famille issus du nom de métier *cordonnier* : *Escoffier*, *Excoffier*, *Escoffey*, *Ecoffey*, *Courvoisier*, *Crevoisier*, *Crevoiserat*. En France, on trouve les types *Crouvezier*, *Crovisier*, *Corvisart*, *Corvoisier* et *Crouvoisier*.

Quand Monsieur Crevoiserat, Madame Crevoisier ou Mademoiselle Choumakre (Schuhmacher) achèteront une bouteille d'huile Lesieur – déformation de Lesueur, selon Jean-Louis Beaucarnot –, gageons qu'ils penseront peut-être à l'artisan qui leur donna leur nom de famille : le cordonnier.

Chapuis et Chappuis

Il est certains noms de famille transparents, qui proviennent de métiers, tels que *Boulangier* et *Marchand*. Il en est d'autres dont l'origine ne saute aux yeux que des seuls patoisants, tel *Chapuis*. En patois, un *tchaipu* est un charpentier. *Tchaipujie* signifie tailler le bois ou charpenter. Ce verbe a donné *tchaipujou* qui désigne également le charpentier.

Les (rares) patoisants qui ont étudié l'ancien français ont toujours été avantagés par rapport à leurs camarades exclusivement francophones. En vieux français, *chapuiser* ou *chapuser*, c'est tailler le bois. Chapuis signifie charpentier. Le mot a survécu jusqu'au début du siècle dans le français régional de Suisse romande. En 1926, Pierrehumbert signalait qu'une ancienne corporation de Neuchâtel portait encore le nom de « Compagnie des Favres, Maçons et Chapuis ».

Dans les noms de famille de Suisse romande, et notamment dans le canton du Jura, on trouve les deux orthographes : *Chapuis* (origine : Bonfol, Grandfontaine, Porrentruy ou Réclère) et *Chappuis* (Delémont, Develier, Mervelier ou Vicques). Il s'agit évidemment du même patronyme. Avant la Révolution de 1789, la phonétique était reine et les curés, notaires ou autres scribes écrivaient les noms de famille comme ils les entendaient, sans trop se préoccuper de l'orthographe. Ce n'est qu'après la Révolu-

tion que la graphie des noms de famille a acquis son caractère définitif. Comme le remarquait Jean-Marie Thiébaud, généalogiste franc-comtois, « ce n'est somme toute qu'un instantané pétrifié par hasard et projeté *ne varietur* dans le temps ». Dans le Jura il y a des *Chapatte* et des *Chappatte*, des *Chatelain* et des *Chatelain*, des *Braichet* et des *Brêchet*. On pourrait multiplier les exemples.

Le *Répertoire des noms de famille suisses* ne contient pas de *Menuisier* ou *Menuisier*, noms que l'on trouve en France. Nos vieilles gens prononçaient « menuisier », influencées qu'elles étaient par l'étymologie : « ouvrier occupé à de menus ouvrages ». A l'origine, un menuisier était un ouvrier que son talent et ses aptitudes portaient à l'exécution des ouvrages les plus délicats, les plus menus, en or et en argent (Alain Rey). Ce n'est qu'à partir du XV^e siècle que le sens moderne de menuisier s'est imposé progressivement, mais l'idée de « travail délicat » a été transférée sur le mot ébéniste à la fin du XVII^e siècle. Le nom vient de l'ébène, bois d'un noir foncé et d'une grande dureté.

Revenons à notre *chapuis* pour signaler deux mots régionaux se rapportant au charpentier : la *levure* et le *bouquet*. La *levure*, c'est le montage et la pose de la charpente d'une toiture. Quand la *levure* est achevée, les charpentiers clouent le *bouquet* au faite du toit. Ici, le *bouquet* est un petit sapin enrubanné.

La fabrique et les Favre

Les mots usuels ne sont pas toujours bien compris. Ainsi en est-il de *fabrique*. Pourquoi appelle-t-on, en Valais notamment, « Conseil de fabrique » le Conseil de paroisse ? C'est la question que l'on m'a posée.

La dénomination archaïque « Conseil de fabrique » est bien connue de ceux qui consultent les archives. Dans le vocabulaire religieux, la fabrique se rapportait à la construction d'une église. Le « Conseil de fabrique » était donc chargé de gérer les revenus destinés à la construction et à l'entretien de l'église. Dans *l'Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle*, Quiquerez précise que dans chaque paroisse, il y avait des terres et des revenus (la dîme, par exemple) dépendant de la cure et dont la jouissance appartenait au curé : c'était la dot curiale. Il y avait aussi des fonds de terres et des rentes « affectées à la fabrique de l'église » pour les fournitures nécessaires à la célébration du culte, tels que les vases sacrés, les ornements et les autels, le luminaire, l'encens, les hosties, le vin de messe, les fondations, etc. (p. 337). Le « Conseil de fabrique », constitué souvent de notables, de paysans riches, parmi les plus zélés, administrait ces biens.

Le mot *fabrique* est un emprunt au latin *fabrica* qui désignait primitivement l'atelier du forgeron. *Fabrica* est dérivé de *faber* « forgeron » ou *fèvre*, mot que l'on retrouve dans *orfèvre*, littéralement « forgeron d'or ». *Fèvre*

survit aussi dans les noms de famille *Lefèvre* et *Lefèvre* (ce dernier ayant conservé le *b* du latin). Mais le patronyme le plus répandu, issu de *faber*, est *Favre* et sa variante jurassienne et franc-comtoise *Faivre*. On trouve des *Favre* dans toute la France, ainsi que dans les cantons romands (à l'exception du Jura) et dans le Jura bernois. En Franche-Comté et dans le canton du Jura, ce sont les *Faivre* qui sont les plus nombreux.

En relisant le début de mon texte, je constate avec stupeur que j'ai écrit « Conseil de paroisse ». Je confesse humblement que je n'arrive pas à dire « Conseil de la Commune ecclésiastique ». Si vous aviez le courage de demander quelle est la différence entre une paroisse et une commune ecclésiastique, on vous répondrait peut-être qu'une paroisse est le territoire sur lequel s'exerce le ministère d'un curé ou d'un pasteur – ce que tout le monde comprend aisément. Mais le Canton du Jura aime à se distinguer. C'est pour cette raison que l'on ajouterait «...tandis qu'une commune ecclésiastique est une collectivité de droit publique dotée de la personnalité juridique. »

Vous passeriez sans doute pour « un drôle de paroissien » si vous ne trouviez pas l'énoncé limpide. Même si, dans votre for intérieur, vous pensiez aux sages qui élaborèrent la terminologie dans le vent et que vous vous demandiez : « Mais qu'est-ce qu'ils fabriquent ? »

Les noms de famille provenant d'un sobriquet

On ne choisit pas son nom et son prénom. Pas plus, d'ailleurs, qu'on ne choisit ses parents qui, eux, choisissent notre prénom. C'est ce que devront se dire tous ceux qui découvriront leur patronyme dans les lignes qui suivront. La sagesse voudrait que j'examine les noms de famille de chez nous à l'exception de ceux provenant d'un surnom, car la plupart d'entre eux ont une origine ironique. Ainsi, j'évitais prudemment les écueils qui me guettent. Mais on pourrait me reprocher un tour d'horizon incomplet. Je prends donc le risque de déplaire à quelques-uns en examinant des patronymes issus de sobriquets.

Ceux-ci offrent un trésor presque inépuisable de types de désignations variées dans lesquels l'observation, la malice, voire la cruauté tiennent une place de choix. En effet, nos lointains ancêtres prenaient un malin plaisir à railler les traits physiques ou moraux perçus chez leurs semblables. Mais tous les surnoms ne sont pas nécessairement moqueurs.

L'observation des cheveux et de la barbe ont donné les *Brun* et les *Roux*, de même que les *Rossel*, *Roussel* et *Rossé*, les *Noir*, les *Lenoir* et les *Noirjean*. Les *Blanc* caractérisaient des individus à la peau très claire. Les *Morel* et les *Morand* évoquaient les Maures, surnom d'hommes au teint basané.

La taille, la carrure, l'allure ont donné lieu à de nombreux sobriquets : *Petit*, *Petitat*, *Petignat*, *Péquignat*, *Péquignot*, *Maigret*, *Grand*, *Grandjean*, *Grosjean*, *Grandrichard*, *Gressot* (probablement diminutif de *gras*), *Rondez* (rond). Les *Gigandet* devaient évoquer un géant. (On retrouve les mêmes caractéristiques dans les noms allemands : *Klein*, *Gros*, *Lang*, *Dick*, etc.)

Les *Gigon* avaient-ils de fortes jambes, c'est-à-dire de fortes gigues, comme les *Jambé* d'ailleurs ? C'est probable. A moins que *Gigon* ne signifie « joueur de gigue », ancien violon. Mais il est aussi possible que l'ancêtre des *Jambé* ait été surnommé « le beau Jean », équivalent de « Jehan le Bel » qui aurait donné « Jean Bé ». (C'est du moins l'explication que me donne un archviste qui se fonde sur les documents qu'il a consultés.)

Les *Joly* font penser aux traits fins du visage. L'ancêtre des *Béguelin* devait être bègue, à moins que *Béguelin* ne soit la francisation du nom alsacien *Boeglin* ou allemand *Boegli* (petit bouc). Si le premier *Pelet* (diminutif de « petit poil ») devait être un homme poilu, *Pellaton* représentait au contraire « le pelé », autrement dit le chauve. Mais il n'est pas impossible que le nom de famille *Pellaton* ait été donné à l'habitant d'un terrain pelé, c'est-à-dire dépourvu de végétation. Les *Greppin* étaient les « frisés ».

Gentil et *Gentit*, *Mauvais* et *Billieux* évoquent le caractère. *Montandon* signifie « brave » en ancien français. *Folletête* devait représenter un esprit bizarre, tandis que *Bataillard* et *Choquard* se rattacheraient à des individus bagarreurs. *Boivin* et *Boileau* ont vraisemblablement la même origine, le second patronyme étant un surnom plaisant attribué généralement à un ivrogne. *Bacon* et *Baconat* font penser à l'ancien français *bacon* « flèche de lard, viande de porc fumé ». C'est probablement un surnom de charcutier. *Buffat* vient de l'ancien français *buf* « souffler avec bruit », mais le nom pourrait aussi représenter un habitant d'un lieu où le vent souffle souvent et bruyamment. *Donzé* et *Donzelot* viennent de l'ancien français *donzel* et correspondent à *damoisel*, *damoiseau*, c'est-à-dire petit seigneur. On peut traduire *Sautebin* par « celui qui saute bien ».

Les animaux sont largement présents dans les noms de famille, que ce soit par des traits physiques ou des analogies supposées de caractère. Les *Loriol* font penser au loriol, autrefois, l'oriol, les *Busard* à la buse, les *Chardonnet* au chardonneret, oiseau chanteur s'il en est, les *Colombi* à la colombe, les *Gelin* pourraient évoquer la forme ancienne *gelin* « coq », mais c'est plus probablement une altération du prénom Julien. *Merle* est fréquent comme surnom d'un homme qui

aime chanter. *Mouche* fait penser à l'insecte ou à l'émouchet, épervier mâle, appelé autrefois mouchet. *Cerf* et *Renard*, *Grillon* et *Sangsue* n'appellent pas de commentaires. *Chevolet*, dont le nom évoque un chevreau, est un sobriquet qui a désigné une personne agile. *Lièvre* pose une énigme : peut-être « peureux » ou, par moquerie, « lent », le contraire de l'animal qui court très vite. La traduction littérale de *Cæudevez* est « queue de veau ».

Terminons ce survol très partiel par une série de sobriquets bien connus, donnés généralement par dérision. S'il n'y a pas des *Lempereur* dans le Jura, il y a des *Leroy* ou *Le Roy*, des *Roy*, des *Duc*, des *Prince*, des *Comte* et des *Lecomte*, des *Marquis* et des *Monbaron*, des *Pape*, *Cardinaux*, et *Evéquo*, des *Moine* et des *Prêtre*.

Christe (avec sa variante *Christ*) était un surnom, car, selon Marie-Thérèse Morlet, le nom du Christ était tabou : « Ce surnom a dû s'appliquer à un homme maigre, au visage émacié, rappelant l'image du Christ. »

On ignore évidemment les conditions qui firent naître les noms que nous portons. Nous sommes donc les héritiers involontaires de noms plus ou moins plaisants. Quoi qu'il en soit, il est odieux de se moquer d'une personne à cause du nom qu'elle porte.

La Ruelle du Patet

Un visiteur de la vieille ville de Porrentruy admire l'ensemble des maisons de la Cour-aux-Moines. Son regard s'attarde sur une plaque indicatrice de rue, apposée sur la façade d'un immeuble. La dénomination l'intrigue : Ruelle du Patet. D'où vient ce nom ?

C'est, lui répond le guide, en souvenir d'une ancienne rue de la ville, qui partait de l'Hôtel des Halles pour aboutir à la Cour-aux-Moines. On l'appelait aussi Rue du Grand Four, car l'Hôtel des Halles abritait le four banal. Les habitants de Porrentruy allaient y faire cuire leur pain, en le confiant au fournier. Contre redevance au prince-évêque, bien entendu. Mais quelle est l'origine de l'appellation Ruelle du Patet ? Ce nom provient d'une famille bourgeoise appelée Patet ou Patat qui, selon André Rais, ancien archiviste, y avait sa demeure en 1352.

Patet est très probablement un sobriquet devenu patronyme ou nom de famille. D'après Pierrehumbert (1926), un *patet* est un lambin, un traînard, un individu mou et irrésolu, un homme trop minutieux dans son travail. Le nom a aussi valeur d'adjectif : « un ouvrier patet, une servante patète ». En parlant de choses, « un travail patet » est un travail très minutieux qui n'avance que lentement. On disait : « Les myrtilles, c'est patet à ramasser. » Une bouilloire patète était celle qui mettait beaucoup de temps à bouillir (Humbert). Le terme n'est pas exclusive-

ment suisse romand ; on le trouve dans le Lyonnais avec le même sens que chez nous : « Quelle patette que cette Tonine ! » (Nizier du Puitspelu).

Il faut rechercher l'étymologie de *patet* dans le nom régional *patte* « chiffon », employé adjectivement au sens de « mou et flasque comme un chiffon ». Notre patois connaît l'adjectif *paite* (Voir *Le parler jurassien*, tome III, page 168) de même signification.

Von Wartburg, qui a étudié à peu près tous les dialectes de France, a retrouvé le mot sous diverses formes selon les régions : *patet*, *patê*, *paté*, *patété*. Mais les significations sont très voisines : « flasque, lâche, mou, lent, niais, peureux, timoré, lambin, minutieux, scrupuleux, vétilleux, qui n'avance pas dans son travail ; homme méticuleux faisant la besogne d'une femme ». Chose étrange, le mot s'applique presque toujours à un homme. On trouve une seule fois l'adjectif *pateta* pour qualifier une femme maladroite. A Lyon, la *patèterie* c'est « la lambinerie, le tatillonnage ». En Franche-Comté, les *patteries* sont des « ouvrages minutieux ».

Les noms des rues d'une ville ancienne sont souvent évocateurs. A travers eux, c'est une facette de l'histoire de la cité qui transparaît en filigrane. Mais, en cette fin de siècle où l'on est si souvent pressé, prenons-nous encore le temps de rêver dans un vieux quartier ?

Les noms de famille évoquant le terroir

Ouvrons l'annuaire téléphonique de notre région et essayons d'y repérer les noms de famille provenant de noms de lieux. Cependant, posons-nous une ou deux questions préalables : « Pourquoi tel individu s'appelle-t-il *Dubois* ou *Duval* ? La réponse est archisimple : à l'époque du nom unique – le plus souvent un prénom – il fallait distinguer trois ou quatre Paul, deux ou trois Joseph. On pouvait alors indiquer le lieu où ils vivaient : « C'était le Paul du bois ou le Joseph du val. » Les *Dumont* rappelaient le mont, les *Dumas* le mas ou la maison rurale isolée, les *Duplain* la maison située sur un endroit plat.

Commençons par les noms de villages, de villes, de contrées, de pays : les *Degoumois* venaient de Goumois, les *Daucourt* et *Docourt* d'Ocourt, les *Breuleux* des Breuleux et les *Montavon* évidemment du hameau dont ils portent le nom. Les *Borgognon* arrivaient sans doute de Bourgogne, les *Elsässer* d'Alsace, les *Schwob* et les *Schwab* de Souabe, les *Lallemand* d'un pays germanique. Quant aux *Langlois*, il serait hasardeux de leur attribuer une origine anglaise. Très vraisemblablement, il s'agit d'un surnom ironique désignant un individu qui se comportait à la manière (supposée) des Anglais.

Les *Duvanel* rappelaient « le sommet », les *Baume* « la grotte, l'abri sous roche », les *Bugnon* « la source », les *Fontanet* « la petite fontaine », les *Durieux* « le ru », c'est-à-dire le ruisseau, les *Bosquet* « le bouquet d'arbres », les *Débrosse* « les broussailles », les *Delbruyère* « la bruyère ». Les noms d'arbres sont presque tous transparents : *Poirier*, *Pommier*, *Chêne*, *Fresne*, *Saucy* (la saussaie).

Chavanne se réfère à « la cabane », *Chalet* à la construction du même nom, *Delessert* à « la terre défrichée », *Villat*, *Villars*, *Villard* et *Laville* à « la villa », c'est-à-dire le domaine agricole. Les *Jardin* et les *Curty* devaient être propriétaires d'un jardin plus important que les autres, les *Dupasquier* d'un pâturage et les *Grandchamp* d'un champ imposant par ses dimensions. Quant aux *Friche*, c'étaient des cultivateurs malchanceux qui ne possédaient que des friches, à moins que *Friche* ne résulte de la déformation du prénom *Fritz*.

Si l'on examinait tous les noms de famille issus d'un nom de terroir, tant dans les annuaires téléphoniques suisses romands que français, on pourrait dresser une liste impressionnante, sans la prétention d'être complet, évidemment. Contentons-nous donc de ce bref survol.

Les noms de famille d'origines diverses

Lorsque l'on étudie les noms de famille, il faut avant tout se méfier des apparences, des ressemblances qui paraissent exister entre certains noms de personnes et des noms communs. Les variantes orthographiques n'ont généralement que peu d'importance. Elles résultent du fait que les scribes – souvent des curés qui tenaient les registres – écrivaient librement les noms qu'ils entendaient, parfois de la bouche d'illettrés. Dans « Patronymes d'Ajoie » (*Le beau pays d'Ajoie*, page 45), Roger Flückiger a démontré que les noms de famille terminés par « ez », par exemple *Amez*, *Bourquenez*, *Chaboudez*, *Quiquerez*, *Rebetez* n'ont rien à voir avec l'espagnol, la lettre « z » étant purement ornementale. A l'appui de son assertion, il note que *Fridez* se termine par le même « é » fermé que dans le nom *Rossé*. Ces remarques pertinentes s'appliquent aussi aux *Mathez*, *Mettez*, *Membrez*, *Plumez* et *Rondez*, par exemple. Chaque notaire, chaque secrétaire de village transcrivait comme il l'entendait des noms familiers à son oreille ou parfaitement inconnus. D'où l'orthographe fantaisiste de certains patronymes. Pensons aux *Chapuis* et aux *Chappuis*, aux *Bally* et aux *Baillif*. Il est cependant des variantes orthographiques qui décèlent des différences d'origine, telles les *Steulet* et les *Steullet*, les *Kohler* et les *Koller*, etc.

Les *Beausire*, *Châtelain*, *Chevalier* ou *Bailly* ont-ils un nom transmis par un titre ou sont-ce des sobriquets ? *Valet*, *Vallet* ou *Val-*

ley ne représentent pas forcément le serviteur ou le valet de ferme. C'était aussi le nom désignant un jeune garçon, comme l'atteste, par exemple, la chanson patoise intitulée *Les Vâlats de Mieco*. *Vallat*, doit-il être rattaché à *Vallet* ou désignait-il l'habitant d'une maison située dans un val ? *Paillard* qualifiait-il le joyeux débauché ou, plus simplement, « celui qui couche sur la paille, d'où vagabond » ? *Salvadé* doit-il être rattaché à « sauveur » et *Dominé* à « seigneur » ? Probablement. *Dominé* devait être le surnom d'un chantre. *Maire* et *Mayor* ne sont pas nécessairement issus du nom de magistrat municipal ou d'un grade militaire. Au Moyen Âge, le maire signifiait simplement l'« ancêtre », le parent le plus âgé de la famille.

Il existe à Alle un nom de famille assez énigmatique : *Racordon*. Selon Marie-Thérèse Morlet, il faut en rechercher l'origine dans le latin *cordus* « mûri tardivement » qui, dans certains dialectes, a donné *recordon* ou *racordon*, nom du second regain. Notre auteur pense qu'il s'agissait du surnom d'un producteur de regain. Mais on voit mal un marchand de fourrage ne vendant que du regain. Si l'on examine le sens primaire de *cordus*, on trouve « né ou récolté à l'arrière-saison ». Il semble que l'on puisse conclure, sans grand risque d'erreur, que *Racordon* a dû désigner un enfant venu longtemps après les autres.

Pour s'approcher le plus possible de la signification d'un nom de famille, il faut

examiner les formes anciennes. Dans le meilleur des cas, les natifs d'une commune jurassienne retrouveront leur plus lointain ancêtre au début du XVII^e siècle. Rarement avant. Et tous n'auront pas cette chance. D'où la nécessité de consulter les registres de baptêmes, de mariages et de décès à l'Office du patrimoine historique, à Porrentruy où ils existent sous la forme de microfilms. On pourra aussi recourir aux minutes des notaires et aux différents documents conservés aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy également. Mais qu'on ne se fasse pas trop d'illusions : ce genre de recherches n'apprend pas grand-chose sur l'origine d'un nom de famille. De plus, il exige quelques connaissances en paléographie, car la lecture des textes anciens est souvent difficile pour le profane. Restent les dictionnaires étymologiques des noms de famille. Ils concernent avant tout la France. On n'y trouvera pas nécessairement son

nom. Les glossaires patois peuvent, çà et là, fournir des pistes intéressantes, car la forme des noms a évolué suivant la phonétique de la région où ils ont pris naissance.

Découvrir le sens précis d'un nom de famille est une entreprise très délicate. Nombreux sont les patronymes qui gardent encore leur secret. A l'inverse, quand un nom transparent est dépréciatif, il suscite des réactions inattendues de ses porteurs qui peuvent se sentir agressés. Mieux vaut ne pas insister.

Quoi qu'il en soit, la prudence s'impose lorsque l'on croit déceler une ressemblance entre un nom de famille et un nom commun. Deux exemples nous en convaincront : *Crétin* n'a très probablement d'autre signification que Chrétien, nom de baptême dont la forme savante est *Christian*, et *Cattin* est sans nul doute un des très nombreux diminutifs du prénom Catherine.

Que faire pour changer son nom ?

La réponse à cette question est très simple. Il y a deux solutions : l'une facile, l'autre difficile. Si l'on est une femme : se marier. Si l'on est un homme : adresser une requête dûment motivée au Gouvernement jurassien ou, si l'on habite un autre canton, au Conseil d'Etat.

Certaines femmes, attachées à leur nom de jeune fille, peuvent l'associer à celui de leur mari. Encore faut-il qu'une demoiselle

Hêche, de Cornol, n'épouse pas un monsieur *Merz* de Bienne. Le cas se serait produit il y a une cinquantaine d'années, paraît-il. Cependant, il y a gros à parier que la carte de visite du couple ne portait que le nom du mari.

Les dispositions du Code civil exigent que, dans l'intérêt public, le nom de famille et le prénom d'une personne demeurent invariables. Il n'est certes pas interdit de

choisir son deuxième prénom comme prénom usuel, ni de franciser un patronyme allemand dans l'annuaire téléphonique. Les *Tschudi* qui habiteraient en Suisse romande pourraient se nommer *Tchoudy*. Les PTT ne vérifient pas l'exactitude des inscriptions qui leur sont communiquées. Toutefois, les pièces d'identité des *Tchoudy* seront conformes aux registres de l'état civil : ce sera *Tschudi*. Nul ne peut ajouter ni retrancher quoi que ce soit à son nom ou son prénom : Marie-Anne n'est pas Marianne.

Dans des cas exceptionnels, la loi permet un changement de nom. Mais cette autorisation n'est accordée que s'il existe de justes motifs. Cette notion de « justes motifs » déterminera le préavis que la section de l'état civil et des habitants donnera au Gouvernement.

Si vous vous appelez *Crétin* et que vous demandez que votre nom soit orthographié *Crestin*, vous avez toutes les chances d'obtenir un changement de nom, comme l'atteste l'annuaire téléphonique (Soulce). Si vous vous appelez *Noir* et que votre enfant est l'objet de railleries de la part de ses camarades parce que ses cheveux sont d'un blond pâle, vous n'avez pas la moindre chance d'obtenir un changement de nom. Les motifs qui peuvent légitimer un changement de patronyme ne sont pas énumérés dans le *Code civil*, mais le fait de porter un nom ridicule ou choquant est déterminant. Encore faut-il prouver qu'il compromet notablement la réussite professionnelle de son titulaire.

Dans son livre *Vous et votre nom*, Jean-Louis Beaucarnot cite les changements les plus fréquents intervenus en France. Il se base très sérieusement sur la publication du *Journal officiel* : « Le record incontesté est celui du nom de *Cocu* (447 demandes jusqu'en 1991). Très loin suivent les *Cochon* et *Cauchon* (230 demandes), *Bordel* (202), *Labite* (136), *Putin* (101), *Crétin* (97)... suivis d'une véritable cohue de noms parmi lesquels on pourra remarquer de larges pelotons de *Vachier*, *Boudin*, *Couillard*, *Sallaud*, *Couillon*, *Cornichon*, *Cucu* (...) *Verge* et *Laverge*, *Pine* et *Lapine*, *Queulevée*, *Bitaubec*, *Convert*, *Blancon*, *Francon*, *Laputte*, *Lagarce* et *Elkouch* » (p. 142-143). « La plus longue liste de ces noms est constituée par ceux d'aspect scatologique (18 % des cas). Ce sont : *Caca*, *Merdier*, *Crotte* et *Lacrotte*, *Fumier*, *Dufumier* et *Taillefumier*, *Chion*, *Chigros*, *Chivert*, *Chirouge*, *Pourchier*. Suivent les *Pératé*, *Salpéteur*, *Lapisse*, *Jurine* et *Lhurine*, *Lanusse* et *Hanus*, et une légion de *Lecul*, *Cucuroze*, *Cuvert*, *Curon*, *Moncu* et *Moncus*, *Cubeau* et *Bocu*, *Sercu* et *Chocu*. (p. 144).

A la lecture de cette liste effrayante, on comprend qu'il existe en France une Association des handicapés patronymiques. Son but est d'aider ses adhérents dans leurs démarches administratives. Comme le relevait plaisamment Jean-Louis Beaucarnot (dans une conférence entendue à la radio), cette association d'utilité publique a une particularité rare : son comité change constamment. Dès qu'un membre est arrivé à ses fins, il démissionne. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Noms lieux-dits

Noms de lieux et lieux-dits

Nos lieux-dits

Les Offices des poursuites et faillites publient régulièrement des annonces de ventes publiques de biens immobiliers. On jette un regard sur leur contenu : lieu de la vente, nom du propriétaire, valeur officielle, estimation de l'expert. Si l'on n'est pas concerné, on poursuit la lecture du journal.

Pour celui qui s'intéresse à la toponymie, c'est-à-dire à l'étude des noms de lieux, ces annonces contiennent des détails qui échappent d'ordinaire à notre attention : les lieux-dits. Certains sont on ne peut plus explicites – le *Haut du Village*, par exemple – alors que d'autres sont totalement impénétrables. Quelques-uns sont évocateurs : la *Fontenatte* fait immédiatement penser à une petite fontaine. Même celui qui n'a aucune notion de patois perçoit le mot « fontaine » dans la dénomination *Fontenatte*.

Mais, mais... il faut se méfier de l'homonymie. Prenons un exemple relevé précisément dans une annonce de l'Office des poursuites. Un immeuble de Boncourt est situé route de *Déridez*. L'homme (ou la femme) du XX^e siècle qui entend ce nom sera peut-être tenté de faire un rapprochement avec le verbe *déridier*. Un beau verbe que celui-là, parce qu'il nous fait sourire ! *Déridier*, c'est littéralement, « enlever les rides » et, au sens figuré, « rendre moins soucieux, moins triste », comme si l'on enlevait les rides du front. Ce synonyme d'*égayer*, de réjouir, n'a évidemment pas le moindre rap-

port avec notre lieu-dit. Ne laissons pas vagabonder notre imagination !

Commençons plutôt par interroger les anciens du village qui savent encore le patois. (C'est le tout dernier moment). Continuons par la consultation du plan cadastral et surtout des archives de la commune. André Rais a bien déblayé le terrain. En ce qui concerne Boncourt, c'était en 1952, sauf erreur. Je me souviens encore de son explication de *Déridez*, parce qu'elle m'avait frappé à l'époque. Selon lui, ce toponyme signifie « Derrière Delle ». C'est la réunion, l'assemblage de deux mots abrégés : la préposition *derrière*, dont on a laissé tombé la finale, et *Delle*, prononcé localement *Delle* ou, ici, *Dez*. Vérifions cette assertion en consultant une carte géographique détaillée. La situation de ce groupe de maisons, à l'extrême frontière, donne raison à l'ancien conservateur des archives de l'ancien Evêché de Bâle.

André Rais a fait un travail de pionnier en onomastique (étude des noms propres). Il avait certes l'affirmation facile et péremptoire. Les explications qu'il nous a laissées ne sont pas toujours fiables ; elles relèvent parfois de déductions un peu hâtives. Mais, il y a quarante ans, il faisait autorité.

La toponymie est une science qui exige des compétences multiples et beaucoup de rigueur. Souhaitons qu'une équipe de jeunes chercheurs soit tentée par une recension des lieux-dits de chez nous.

Comment naissent nos lieux-dits?

Le chemin qui relie le village de Fontenais à la ferme de la Vacherie-Mouillard traverse un passage creusé dans le rocher. Une plaque porte l'inscription suivante : *Passage de la Douleur, 1915*. Cette dénomination ne figure pas encore sur le plan cadastral, mais elle me paraît un exemple typique d'un baptême d'un lieu-dit.

Si l'on examine une carte topographique, on est frappé par l'abondance des lieux-dits autour des localités. Beaucoup d'entre eux n'évoquent plus aucune réalité, car la tradition orale s'est perdue. Et, surtout, on ne comprend plus la langue parlée à l'époque où ces lieux ont reçu leur dénomination. Celle-ci décrivait un trait caractéristique de l'endroit, et chacun devait en saisir le sens.

L'appellation *Passage de la Douleur* a quatre-vingts ans. Dans l'échelle du temps, elle est donc récente. Et pourtant les derniers témoins des travaux pénibles qui ont motivé l'inscription dans le rocher sont presque tous morts. Qui, dans cent ans, se souviendra, à Fontenais, du sens de la dénomination ? La tradition orale en rappellera peut-être le souvenir. Si elle devait se perdre, on pourra en retrouver une trace écrite dans le livre que Maurice Voisard vient de publier sur son village natal.

Evoquant les chantiers dits de chômage d'avant la guerre de 1914-1918, l'auteur de *Fontenais la rouge* décrit avec un réalisme

émouvant la construction du chemin en question : « Tailler la roche à flanc de coteau avec des outils aussi rudimentaires que des pics, des pelles, des baramines, des brouettes en bois représentait un travail de titans. L'ouvrage fut si dur et si pénible à réaliser que les chômeurs qui y participèrent gravèrent dans la roche un nom de baptême significatif : *Passage de la Douleur*. Les hommes employés dans cet enfer (!) recevaient 40 centimes par heure. Naturellement, les déplacements s'effectuaient à pied et les repas de midi étaient réchauffés dans la gamelle. » (p. 34)

Certains lieux-dits de Fontenais ont près de mille ans, puisque la mention du village apparaît pour la première fois dans nos archives en 1148. On comprend parfaitement le nom évocateur de la localité. Il dérive du latin *fontana* « source, fontaine ». Fontenais est effectivement riche en sources. Seuls les patoisants saisissent bien le sens du lieu-dit *Lai Tieudre* qui signifie « le coudrier », c'est-à-dire le noisetier. Mais un autre lieu-dit, *Les Boules*, n'évoque plus du tout les bouleaux, car ils ont disparu à cet endroit.

On pourrait compléter l'énumération. Mais attendons que paraisse (peut-être) une étude d'ensemble sur des toponymes que l'on retrouve, sous diverses formes, dans de nombreuses localités jurassiennes.

Les pièges de la toponymie

Le Breuil

La démarche du chercheur qui tente de découvrir l'origine d'un lieu-dit est triple. Premièrement, il doit consulter les plans cadastraux anciens et modernes. Ensuite, il convient qu'il dépouille les documents d'archives et qu'il note les différentes formes orthographiques du nom qui l'intéresse. La dernière démarche consiste à interroger les personnes âgées de la localité et les derniers patoisants – quand il en reste – pour leur demander la prononciation française et patoise du lieu-dit et sa signification locale présumée.

Cette dernière phase est assurément la plus délicate, si l'on en croit l'aventure qui est arrivée à une étudiante de la Faculté des lettres de l'Université de Zurich. Auteur d'une thèse de doctorat sur *Les articles et les noms dans le patois d'Ajoie* (1978), Ursula Etmüller-Spiess a questionné un bon patoisant de Damphreux, « instruit » de surcroît, comme on dit chez nous.

Passant en revue les lieux-dits de la localité, notre Ursula est tombée sur *Le Breuil*. Ce nom, que l'on retrouve partout, a plus d'une signification : « Pré, souvent humide, probablement clôturé ». Le mot vient du gaulois *brogilos* « bois clôturé » (Maurice Bossard). Mais *Le Breuil* peut aussi désigner des « prés ou champs à proximité d'un village, souvent sis au bord d'un cours d'eau » (GPRS, II, 780 b).

Dans la localité qui nous intéresse, *Le Breuil* est un pré humide. L'appellation du lieu-dit reflète donc parfaitement la réalité. Mais l'informateur de l'étudiante pense au patois *breûyie* « brailler, crier » et, pour *La Côte du Breuil*, il lui déclare : « La côte résonne le (*sic*) bruit des sabots ou des cris, il y a l'écho » (p. 128). On le constate, un excellent patoisant peut se métamorphoser en un aimable fantaisiste lorsqu'il se pique d'étymologie.

Messire Pierre

Notre étudiante poursuit l'étude des lieux-dits de Damphreux. Elle s'achoppe à la signification d'une appellation qui lui paraît étrange : *Dô les Côtaies Monche Pîrre*. Elle consulte le registre afférent au plan cadastral de 1848 et lit la traduction française : « Sous les côtes Messire Pierre ». Mais le doute l'envahit. Ce *Monche Pîrre* l'intrigue. N'est-elle pas en présence d'une erreur de transcription ? Cela arrive si souvent en pareil cas. Elle interroge le même patoisant qui, pour une fois, hésite un peu. L'endroit en question semble rocailleux (peut-être bien pour les besoins de la cause). La réponse est prudemment énoncée au conditionnel : *Monche Pîrre* pourrait se traduire par « monceau de pierres ». L'étudiante paraît satisfaite. Au suivant !

Le temps passe. Survient un curieux qui s'intéresse à l'histoire du village dont il est

originaires. Il adore « chneucher » dans les archives. Patiemment, il a suivi la trace de ses ancêtres dans les registres de baptêmes et de décès. Il aime à rêver dans cette campagne où ceux qui l'ont précédé ont, selon l'écriture, gagné leur pain à la sueur de leur front. Il s'arrête *Sous les Côtaies Monche Pîrre* et l'idée lui vient d'apporter, à son tour, une pierre à l'édifice : l'explication des lieux-dits de Damphreux. Il écarte d'emblée le monceau de pierres pour ne s'intéresser qu'à Messire Pierre, cité en 1848. Qui donc est ce personnage ?

Première hypothèse : il pourrait s'agir d'un ancien curé. Ce champ constituait peut-être sa dot, c'est-à-dire qu'il en retirait chaque année une rente en nature ou en argent. Ce revenu ou bénéfice, versé par les paroissiens qui cultivaient cette terre, était affecté à l'entretien du curé et du presbytère. Mais la supposition ne résiste pas à l'examen : ce n'est pas l'usage d'attacher le nom d'un curé à un champ qui appartient à la fabrique ou, si l'on veut, à la paroisse. Nous sommes sur une fausse piste. Ce Messire Pierre est sans conteste un abbé de Bellelay.

Les actes de ventes et de donations conservés aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle et qui concernent Damphreux attestent des formes suivantes : *monsi Pierre, monsi Pirre, moussi Pirre, monsy Pierre*. Aucun doute n'est possible : la traduction coule de source. C'est « monsire Pierre », « monseigneur Pierre » ou « monsieur Pierre », ce qui revient au même. Passons sur les dates

des différentes chartes pour ne retenir qu'un nom parmi les trois abbés de Bellelay qui se prénomèrent Pierre. Selon toute vraisemblance, il s'agit de Pierre de Varres, 7^e abbé de Bellelay (1289-1292), qui avait acheté des terres à Damphreux, village proche de la paroisse de Montignez, administrée par les Prémontrés de Bellelay, proche aussi du prieuré de Grangourt qui appartenait à l'Abbaye de Bellelay.

Pour la petite histoire, disons que ces champs de Damphreux furent l'objet de longs et ruineux procès entre les Prémontrés de Bellelay et les chanoines de Moutier-Grandval. Mais, selon M^{gr} Vautrety, « après plusieurs incidents où, de part et d'autre, on se défendit avec acharnement, on remit enfin l'affaire à l'arbitrage de cinq députés choisis par les deux parties. Le jugement rendu le 8 juillet 1337 reconnut le droit bien fondé de Bellelay, et assura aux religieux la possession libre et paisible des colonges achetées par l'abbé Pierre » (Notices I, 362).

L'abbé Pierre a laissé sa trace dans le finage de Damphreux, mais il ne pensait sans doute pas que les terres qu'il avait acquises constitueraient une pierre d'achoppement. D'abord pour ses successeurs qui durent ester en justice pour faire valoir leurs droits. (Le vœu de pauvreté ne dispense pas de saints hommes d'Eglise de tout détachement des biens de ce monde). Ensuite pour une amoureuse de toponymie à la recherche du sens réel d'un lieu-dit. Un patoisant l'a égarée. En toute bonne foi. Ne lui jetons pas la pierre.

De la djou à Jura

La première mention du nom *Jura* est bien connue. On la trouve dans les *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, de Jules César, écrits de l'an 52 à 50 avant Jésus-Christ. Les latinistes qui ont peiné sur le *De bello Gallico* se souviendront peut-être du passage où il est question du *monte Jura altissimo*. C'est la désignation du massif montagneux séparant les Helvètes des Séquanes et atteignant, au nord, le pays des Rauraques.

Un mot de la même famille que *Jura* est *djou*. Il nous fait penser aux noms de lieux en *joux*. Ceux-ci apparaissent sous des formes variables; elles sont regroupées sous l'article *dzaö* dans le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (V, 1049a).

Avec Wulf Müller, commençons par examiner le mot d'origine préromane *juris* «forêt de montagne» ou «hauteur boisée», terme gaulois repris par le latin.

C'est dans le canton de Vaud qu'apparaissent les premières attestations du type *Joriam* et *Jour*, dans les actes notariés, alors que les patois conservent notamment *dzo*, *dzou*, *dzoer*. Les Valaisans connaissent les *Mayens de la Djou(r)* à Savièse et les Neuchâtelois *Les Joux Dessus* près de La Chaux-de-Fonds. Quant au lac de *Joux*, il figure sur toutes les cartes géographiques de la Suisse.

Dans les cadastres des communes jurassiennes, au sud comme au nord, les toponymes en *joux* ou en *jeures* sont très nombreux. Un des premiers noms qui vient à

l'esprit est *Lajoux* dont l'orthographe ancienne était *La Joux*. Paul Bacon, qui fut maître secondaire à Saignelégier, a intitulé son livre sur les Franches-Montagnes: *Le pays des Hautes Joux*.

Aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, la plus ancienne mention de *joux* apparaît sous la forme *jus* dans le Rôle des colonges de Courchapoix, le 24 juin 1485 (Trouillat, V, 325).

Le canton du Jura, le département français du Jura tirent leur nom de *juris* «forêt de montagne». Il en est de même des plissements géologiques qui s'étendent de Genève à Bâle, et même au-delà de ces deux villes.

Le *Jorat*, région de collines du canton de Vaud – on parle aussi du *Jorat fribourgeois* – et le *joran* (*dzoran*, en patois), vent frais du nord-ouest qui souffle notamment sur les rives du Léman, ont la même origine que le *Jura*: *juris*. De ce nom découlent un nombre impressionnant de termes patois signifiant «forêt de montagne composée d'essences résineuses», mais aussi «forêt communale», «groupe d'arbres très serrés», «massif montagneux», «pâturage de montagne boisé».

Voir aussi les articles intitulés *Jura* et *Jura bernois*, *Jurassien* et *jurassique*, dans le tome 3 du *Parler jurassien*, pp. 13-20.

Fins et finages

Parmi les lieux-dits de nos régions, la *Fin* est sans doute celui qui apparaît le plus fréquemment. Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* en a recensé plus de mille. Citons-en quelques-uns : *Dos l'Age (sous la haie) à la Fin Dessus* (Lajoux) ; la *Vie (la route) d'entre les Fins* (Epiquerez) ; les *Champs Montants à la Fin Dessous* (Charmoille) ; le *Champ au Milieu de la Fin* (Boécourt) ; le *Cras de la Neuve Fin* (Lajoux) ; la *Haute Fin* et la *Grand Fin* (Porrentruy) ; la *Fin du Milieu* (Pleujouse) ; *Entre Deux Fins* (Tramelan) ; *Enson (en haut de) la Fin* (Soulce).

La commune d'Eschert – dont le nom provient d'*essert* « terrain défriché » – a trois fins : la *Fin Dessus*, la *Fin des Contours* et la *Fin de Dos*. Ce qui nous amène à la définition de la *fin* : « chacune des parties du domaine cultivable d'une commune soumise à l'assolement triennal » (GPSR, VII, 465a). C'est le synonyme de *pie* ou de *sole*.

Dans l'ancienne économie rurale, la *fin*, la *pie* ou la *sole* était une portion du territoire de la commune où les cultures variaient de trois ans en trois ans. Pour qui ne s'en souviendrait pas, la première année les champs étaient ensemencés en froment, la deuxième année en orge et la troisième année la terre était laissée en repos ou en jachère. Généralement, le bétail était mis au bénéfice du libre parcours ou de la vaine

pâturage sur les champs en jachère. On pensait que l'assolement triennal ou la rotation des cultures conservait la fertilité du sol.

Par extension de sens, la *fin* a représenté une « vaste portion du territoire agricole d'une commune, constituant une entité géographique, généralement scindée en plusieurs propriétés » (GPSR, VII, 465a). Anciennement, la *fin* était le territoire labouré d'une commune ou le territoire sur lequel le seigneur avait un droit de juridiction.

Le *finage* a la même signification : c'est l'ensemble des terres cultivées d'une commune. On trouve ce mot comme nom commun ou nom de lieu. Dans le français régional de Saignelégier, on a relevé que « le déjeuner se portait au finage où les gens travaillaient déjà à 6 heures du matin » (GPSR, VII, 474b).

Parmi les lieux-dits jurassiens, on peut citer le *Finage Dessus* (Epiquerez), le *Finage Dessous* et le *Finage du Milieu* (Glovelier) ; Le *Petit Finage* et le *Grand Finage* (Soubey) ; le *Finage Rière l'Eglise* (Corgémont) ; le *Haut du Finage* (Montfaucon).

Fin et *finage* sont issus du latin *finis* « limite d'un champ, d'un territoire ». On rapprochera ces mots de *confins* qui signifient « parties d'un territoire situées à son extrémité, à sa frontière ».

Chavon

Chavon est un lieu-dit que l'on rencontre dans toute la Suisse romande et en France voisine. On connaît le village de *Courchavon*, près de Porrentruy. On connaît peut-être un peu moins deux quartiers du village de Boncourt : le *Chavon-Dessus* et le *Chavon-Dessous*.

Le *chavon* est le bout non labouré d'un champ. Par extension de sens, il désigne « l'extrémité d'un territoire, généralement communal » (Maurice Bossard). L'étymologie de *chavon* nous fait remonter à *chef*, lui-même issu du latin *caput, capitis* « tête, extrémité ». Les traités de phonétique historique expliquent le passage du -p- de *caput* au -f- de *chef*. Ils nous apprennent aussi comment le -f- de *chef* a passé au -v- de *chavon* ; songeons, par exemple, à notre prononciation de *neuf ans* (nœvan) ou *neuf heures* (nœveur).

Le mot *chef*, dans le sens de « tête » n'est plus guère utilisé que dans *couvre-chef* « ce qui couvre la tête », autrement dit le « chapeau ». Certains auteurs utilisent encore *opiner du chef* « donner son opinion en faisant un signe de la tête » ou *branler du chef* « remuer la tête d'avant en arrière ou d'un côté à l'autre ».

Le *chef*, c'est évidemment « celui qui est à la tête de ».

Le dérivé le plus connu de *chef* est *achever*. On ne perçoit plus le sens de l'ancien français à *chef* ou à *chief* « au bout, à l'extrémité ». Les composés coulent de source : *acheveur, achèvement, parachever, inachevé*. Les juristes parlent souvent de *chef d'accusation* pour désigner le point principal, celui qui vient en tête. La locution *de son propre chef* « sous son autorité ou sa responsabilité personnelle » fait allusion à l'activité mentale provenant du chef, c'est-à-dire de la tête, mais son origine ne saute pas aux yeux. Tel n'est pas le cas de *chef-lieu*, littéralement le « lieu qui est à la tête d'une circonscription administrative ».

Le mot composé le plus courant est assurément *chef-d'œuvre*, anciennement « œuvre capitale et difficile qu'un artisan devait faire pour recevoir la maîtrise dans sa corporation ». Aujourd'hui, le terme s'emploie au sens figuré pour désigner une œuvre parfaite en son genre. Mais, comme disait Adrien Decourcelle, « un chef-d'œuvre est un enfant qu'on ne baptise qu'après la mort de son père ».

La Queue-au-Loup

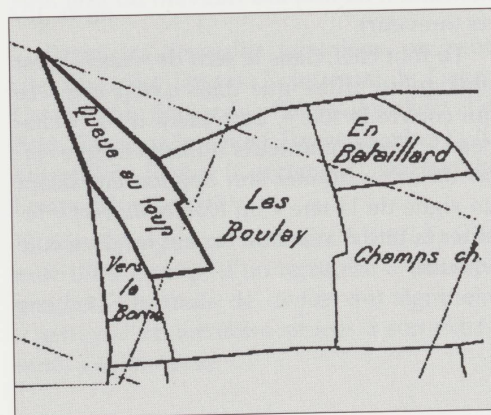
Si l'ouverture de la Transjurane entre Delémont et Porrentruy a eu lieu à la Saint-Martin 1998 – avec seulement deux ans de retard sur le programme initial – la liaison Porrentruy-Boncourt ne sera opérationnelle qu'au début du siècle prochain. Un tronçon reliera la plate-forme douanière et commerciale de *La Queue-au-Loup* à la voie rapide conduisant à Sévenans. Ainsi, la Transjurane sera raccordée au réseau autoroutier français : le rêve deviendra réalité.

L'aménagement de la nouvelle douane de Boncourt ne pourra se faire qu'au moyen d'un échange de territoire entre la Suisse et la France, à *La Queue-au-Loup* précisément.

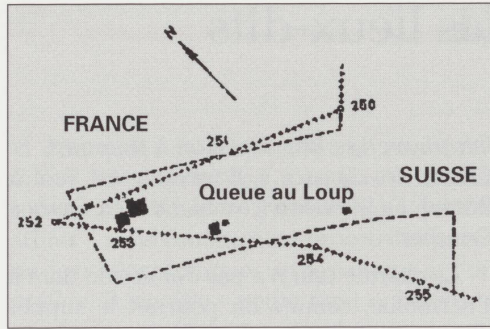
Pourquoi cette appellation ? En toponymie, l'étude des noms de lieux, une *queue* désigne une pointe de terrain qui s'avance dans un territoire. Ici, c'est une pointe rectangulaire (autrefois triangulaire) qui s'avance dans le territoire français, entre les communes de Lebetain et de Delle. Voilà pour la *queue*. Pourquoi *au loup* ? Parce que c'était un animal assez commun, que l'on redoutait autrefois dans les campagnes. Les journaux du siècle passé relatent de fréquentes battues aux loups, en Ajoie notamment. Au demeurant, « pour caractériser davantage un lieu-dit déterminé, on accompagnait le vocable queue du nom d'un animal très commun : le loup, le renard, par exemple. » C'est ce qu'écrivait Marc Georgel dans ses recherches sur les lieux-dits des Vosges

où il a découvert, à Rupt, *La Queue le Loup* (Saint-Dié, 1966, page 46).

La signification du lieu-dit étant éclaircie, tentons d'en déceler son origine. Elle doit être fort ancienne. La première mention de *La Queue-au-Loup* que j'ai trouvée figure dans la *Délimitation entre la province d'Alsace et la Principauté de Son Altesse le Prince-Evêque de Bâle*, du 8 septembre 1745 (Archives de l'ancien Evêché de Bâle, 35 J 45) : « Une 72^e (borne) plantée au bout de la queue au loup dans un angle aigu saillant sur Lebetain et pour la forme il a été planté deux bornes, taillées et armoriées dont l'une répond à la précédente, l'autre porte son aspect à la suivante en déclinant du midy à l'orient de cinquante-deux degrés et demi sur la longueur de vingt-quatre perches. »



Extrait du plan cadastral de Boncourt (1848). Archives de la République et Canton du Jura.



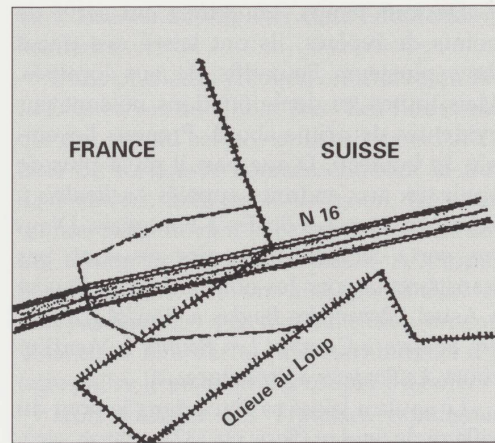
Modification du tracé de la frontière franco-suisse à Boncourt (1957). *Les Intérêts du Jura*, 1958.

Cet « angle aigu saillant » n'a pas été modifié par la « Rectification des limites dans plusieurs parties de la frontière de l'Evêché-Principauté vers les frontières de l'Alsace et de Franche-Comté » lors de la *Convention entre le roi très chrétien (Louis XVI) et le Prince-Evêque de Bâle (Frédéric de Wangen)* signée à Versailles le 20 juin 1780.

« A Boncourt, les droits s'enchevêtraient. Le roi dominait sept sujets, c'est-à-dire sept ménages ou chefs de famille. Sa souveraineté s'étendait non seulement sur leur personne, mais aussi, et entièrement, sur leurs maisons, leurs champs, leurs prés, vergers, etc. De son côté l'évêque de Bâle était le prince de cinquante-trois sujets et possédait autorité entière – à l'exemple du roi – sur leur personne et leurs biens. Indépendamment de ceci, sur le reste du territoire de Boncourt, c'est-à-dire sur le communal (biens en commun) et les grands chemins, la souveraineté était mixte. Ce qui explique la grande surfa-

ce de territoire cédé au Prince-Evêque alors qu'il en était déjà co-souverain. » (Pierre Rebetez, *Les relations entre l'Evêché de Bâle avec la France au XVIII^e siècle*, Saint-Maurice, 1943, page 368).

Une modification de la frontière a eu lieu le 10 septembre 1957, « le Conseil fédéral et le président de la République française étant animés du désir d'aménager la frontière des deux Etats ». De triangulaire qu'elle était, la parcelle de *La Queue-au-Loup* est devenue rectangulaire. Désormais, les contrebandiers éventuels devaient franchir la frontière, alors qu'ils auraient pu auparavant rester sur sol français et tendre la main en direction de la fenêtre de la maison d'habitation pour s'approvisionner en marchandises suisses. Mais, bien évidemment, tout ceci n'est que pure hypothèse.



Projet d'échange de terrains entre la France et la Suisse (XXI^e siècle). D'après H. Brunner, 1992.

Les arbres et les lieux-dits

Une promenade à Paplemont, près de Courtemautruy, m'a fait prendre conscience de l'importance des arbres dans la dénomination de nos lieux-dits. Le bouquet de peupliers qui surplombent la roue de l'ancien moulin incite à penser au nom allemand du peuplier : *Pappel*. J'en ai déduit que l'appellation de Paplemont signifie « mont des peupliers ». En ancien français, peuplier se dit *pople*. André Rais, ancien archiviste, a retrouvé la première attestation de Paplemont : « *Popelmont* en 1332 ; de *paple*, autre forme (sous l'influence de l'allemand *Pappel*) de peuple ou peuplier ». Le raisonnement est donc exact.

De tout temps, les arbres ont servi de points de repères. Ils ont laissé des traces dans plusieurs lieux-dits de nos localités. Mais toutes les dénominations ne sont pas évidentes de prime abord. Prenons l'exemple du bouleau. D'une part il n'y a plus de bouleaux aux endroits appelés *La Bouloie* à Porrentruy ou *Les Boules* à Fontenais. D'autre part, certains lieux-dits ne sont pas transparents pour les non-initiés : *Le Boulier* à Asuel, *Devant les Boulas* à Bonfol, *Le Bois des Boulets* à Cœuve, *Les Boulies* à Vendlin-court, *Es Boulaies* à Bressaucourt.

Le saule a laissé sa trace dans le nom du village de Saulcy (*Sasis* en 1327 ; patois *sâci*).

On trouve *Les Prés des Saces* à Boécourt, *Le Champ des Sausses* à Damvant, *En Sacé* à Bonfol, *Es Sassates* à Cornol, *Derrière Saucy* à Develier.

Le charme (qui n'a pas donné son nom à Charmoille, comme on pourrait le supposer) est facile à déceler : *Dô l'Hâ di Tchairme* à Beurnevésin, *Les Champs Charmas* (et non Charmants) à Boncourt, *En Tchairme* à Buix, *En Tchairmois*, *Es Tchairmé* à Fahy.

Le pin gras est assez rare : il apparaît sous la forme *Tyïes* à Buix et *Tayés* à Courtelary. En patois, Vatré donne *tayie* et *toiyie*.

Le noyer est exceptionnel dans nos lieux-dits. Selon André Rais, on le trouve sous la forme de *Pré Naise* à Asuel ; du patois *nayie*. Le noisetier fait penser à l'ancien français *coudre* qui a donné *coudrier*. On trouve *Sur le Cœudret* à Cornol, *Les Cœudrets* à Damvant, *Les Tieudres* à Damphreux, *En lai Tieudre* à Fahy et Fontenais.

L'ancien nom de l'aune est *verne* : *La Verne* à Court, *Es Vernes* à Bonfol, *Les Vernes* à Mervelier, *En lai Vérne* à Rossemaison. André Rais rattachait à verne *Les Vienes* à Réclère et *Les Prés Voirnais* à Saulcy. Mais ces deux déductions n'emportent pas la conviction. Il semble que la phonétique historique n'y trouve pas son compte.

Le Bois

Pourquoi cette majuscule à un nom commun ? Parce qu'ici *bois* n'est pas pris dans son sens habituel – matière ligneuse des arbres – mais comme nom propre désignant un lieu géographique, un toponyme si l'on préfère. Il signifie « petite forêt ». Le terme se retrouve dans de très nombreuses localités (pour ne rien dire des noms de famille *Dubois*, *DuBois* et *du Bois*).

Le mot *bois* est d'origine germanique. Issu du francique *bosc*, il a donné *bosco* en italien et *Busch* en allemand. En français, on trouve notamment les dérivés *bosquet*, *bouquet*, *bocage*, *buisson* et même *bûcheron*, sous l'influence de *bûche*. Le *bois* désigna d'abord un lieu couvert d'arbres, moins important qu'une forêt.

Si l'on devait dresser une carte topographique de tous les lieux-dits du Jura qui contiennent le mot *Bois*, on arriverait à une liste impressionnante. Amusons-nous à survoler quelques-uns de nos villages. Et commençons par le célèbre *Noir Bois* de Alle que les fouilles archéologiques ont mis en vedette. Les découvertes spectaculaires de *Sous le Noir Bois* permettent de penser que nos lointains ancêtres occupaient le site bien avant l'époque celtique. Mais laissons aux spécialistes le soin de dater leurs trouvailles.

A Alle, on trouve encore le *Gros Bois* ; à Beurnevésin le *Bois Brûlé* (souvenir d'un incendie, évidemment) et les *Grands Bois*. A Boncourt, outre les *Grands Bois*, six autres appellations concernent le mot : *Le Bois de la*

Côte, le *Bois des Angles*, le *Bois du Mont Michel*, le *Rond Bois* (dû bien sûr à la forme de la forêt), le *Neu Bois* (le Bois neuf, c'est-à-dire nouvellement planté à l'époque – on remarquera que l'adjectif précède toujours le nom en patois) et l'énigmatique *Bois de Cinq Sols* (ou de cinq sous).

Le *Bois* sert souvent de référence pour la situation des champs et des prés : *Devant le Bois* à Bure et Châtillon ; *Derrière le Bois* à Cœuve ; *Sous le Bois* à Court et Movelier ; *Sous Jeune Bois* à Damvant ; *Sur le Bois* à Court et Movelier ; *Entre les Deux Bois* à Damphreux. Ce ne sont là que quelques exemples de localités, chaque lecteur pouvant aisément compléter cette énumération lacunaire.

Dans plusieurs villages, on trouve un *Petit Bois* et/ou un *Grand Bois*. Les Jurassiens qui ont fait du service militaire dans l'artillerie de forteresse connaissent bien le fort de *Plainbois*, près de Bourrignon. Ici, *plain* (et non *plaim* devant le b) signifie « situé sur un terrain relativement plat ». A propos d'orthographe, pensons aussi au *Banbois* (et non pas *Bambois*) à Delémont, c'est-à-dire au Bois mis à ban parce qu'il était interdit d'y faire paître le bétail et d'y couper du bois.

Trois villages des Franches-Montagnes portent un nom issu de bois. Outre *Les Bois*, il y a *Le Boéchet* et *La Bosse*. Lorsque nous étions enfants, nous riions stupidement en prétendant que le hameau de *La Bosse*, près du Bémont, était mal nommé parce qu'il

était situé dans un trou. Dans notre ignorance juvénile, nous pensions à tort à une des significations de bosse : « monticule, élévation bombée ou saillie arrondie sur une sur-

face plane ». Or La Bosse a la même origine que le français *bois*.

Comme quoi on ne devrait pas plaisanter avec la toponymie.

Des petits fous au Bois d'Été

Si l'on consulte le plan cadastral de Courtedoux, on est surpris de tomber sur la dénomination *Le Bois-d'Été*. On retrouve une appellation à peu près semblable à Chevez : *La Combe d'Été*. Que vient faire l'été là-dedans ? Mystère !

Cependant, le curieux qui s'intéresse aux lieux-dits ne saurait rester sur sa faim. Il consulte la carte nationale et lit *Le Bô d'Estai*. Tiens, tiens ! Quelle est donc la prononciation correcte ? Les anciens du village – les vieux, quoi – vous diront *été* ou *aité*. Examinons les sources patoises. Simon Vatré donne *hété* « hêtre » et *hêtlat* « petit hêtre ». François Fridelance : *in gros l'été* « un gros hêtre ». Jules Surdez : *lèz été* « les hêtres ». Ce dernier exemple est enrobé dans une phrase que l'on peut traduire ainsi : « Si l'on coupe les hêtres quinze jours avant la Pentecôte, le bois dure plus longtemps que lorsqu'on les fout bas en hiver » (GPSR, VI, 803b). Aucun doute : le *bois d'été* est bien une forêt de hêtres. On retrouve d'ailleurs le mot, avec des variantes évidemment, dans les patois francs-comtois. Il faut rechercher l'origine de *été* – que l'on me pardonne cette trans-

cription approximative – dans le francique *hestr* qui a donné « hêtre » en français.

Dans le Jura, le mot fait concurrence à *foyard* (rarement *fayard*) et à *perche* (littéralement *perche*). Un quartier de Porrentruy est dénommé *La Perche*. C'était, à l'origine, un lieu planté de petits hêtres (voir *Les rues de Porrentruy*, page 44). Mais ne nous égarons pas en ville et poursuivons notre promenade à la campagne en direction de *Fahy*, village qui tire son nom de « hêtre ». D'ailleurs, si l'on se rend de Chevez à Fahy par un chemin vicinal, on tombe sur une ferme située au lieu-dit *Champ du Fol*, c'est-à-dire « champ du fou » ou « champ du hêtre ».

La signification de Bonfol, autre village d'Ajoie, est probablement « bon hêtre », si l'on se réfère aux premières attestations de la localité. Nous avons donc une troisième souche de mots pour désigner le hêtre.

Les variantes patoises du latin *fagu* « hêtre » sont innombrables. Il semble que *foyard* soit la plus usuelle (voir *Le parler jurassien*, tome 1, page 73). Mon père disait aussi « du bois dur », appellation que l'on retrouve à Corcelles, dans le canton de Neuchâtel

(Tableaux phonétiques des patois suisses romands, N° 268).

Maurice Bossard, qui a étudié les lieux-dits de Suisse romande, a relevé plusieurs formes, notamment : *Fou, Fau, Feu, Fayat, Fahey, Fayette, Fayaux, Fayel, Fey, Fay, Faye, Fays, Fahi*. Toutes se rapportent au hêtre ou foyard qui est, comme l'on sait, le principal feuillu de nos forêts.

En ancien français, le hêtre se disait *fol* ou *fou*. La langue actuelle en a gardé la trace dans *fouet*. Le mot a d'abord signifié « petit hêtre », puis « petite baguette de hêtre ». Mais qui de nous fait le rapprochement entre *fouet* et *petit fou* ?

Vous aviez peut-être cru à une histoire de fous en lisant le titre de ce billet. Vous aviez raison.

Les jeunes fies et les pessés

Celui qui s'intéresse à la toponymie, ne manque pas de lire les annonces concernant les ventes immobilières. Elles contiennent toutes des mentions de lieux-dits, dont plusieurs sont incompris. Sauf peut-être de certains patoisants.

J'ai relevé récemment trois appellations : *les Pesses, la Fiate, la Fuatte*. Elles concernent un seul et même nom : l'épicéa ou sapin rouge. Evitons d'abord toute confusion entre un sapin blanc (ou tout simplement un sapin) dont les aiguilles sont plates et disposées en forme de peigne de chaque côté de la tige, avec un sapin rouge (plus connu sous le nom d'épicéa) dont les aiguilles piquantes sont disposées en forme de brosse tout autour de la tige. La confusion est fréquente. Dans un document du 2 mars 1382, Joseph Trouillat relève le mot *fiette* qu'il traduit fort justement par « épicéa, nommé dans le patois du pays *fuatte* », mais il ajoute à tort « sapin blanc » (IV, 413).

Décrivant au début du siècle les « Mœurs et coutumes des Franches-Montagnes », Joseph Beuret-Frantz notait : « Pour le bûcheron, les arbres les mieux connus étaient les sapins (les *saipins*). Ce nom était donné à tous les sapins. Plus tard, il fut cependant fait des distinctions. Le *picéa*, c'était l'épicéa ; le *saipin*, c'était le sapin blanc ; le *pin-graie*, le pin. Un petit sapin maigrelet était une *fuatte*. Le cône ou la pomme de sapin s'appelait la *pive*. La cime de l'arbre était dénommée *boquatte* et les branches étaient appelées *lai dépouilles*, enfin la résine la *poix*. » (*Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1920, p. 114).

Pour William Pierrehumbert, une *fuatte*, *fuette* ou *fiette* était un « jeune sapin », une « jeune fie », car dans le patois neuchâtelois *fie* est le nom du sapin rouge, appelé également épicéa ou *pesse* (p. 248-249).

Ces détails nous mènent tout droit au latin *picea* « sapin, arbre résineux en général ».

« Par une évolution phonétique régulière, *picea* a abouti à *pesse*. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'on a ajouté un - é - à *picea* pour désigner le sapin rouge » (Marcel Bossard). Les *pesses* de nos lieux-dits conservent donc mieux la forme originelle latine que nos épiceas.

Si l'on a la curiosité de remonter plus haut dans le temps, on découvre que le latin *picea* est un dérivé de *pix*, *picem* « poix ». Et si l'on emprunte le chemin inverse, on découvre que la poix a donné la *poisse*. Probablement parce que la malchance colle à la peau de ceux qu'elle englue.

Arbres fruitiers et lieux-dits

Si les noms des essences forestières jouent un rôle important dans la toponymie, les noms des arbres fruitiers, des petits fruits et des baies sauvages apparaissent plus rarement dans les cadastres de nos localités. *Les Pommerats* semble le seul nom de lieu du Jura qui se rapporte aux pommiers. Probablement parce que c'est un des rares villages des Franches-Montagnes où les arbres fruitiers sont nombreux à cause de son microclimat.

Selon Bernard Vauthier, auteur d'une étude approfondie sur « Le verger romand » (Bôle, 1995), *Malleray* tirerait son nom du latin *malus* « pommier ». Cette hypothèse n'est pas convaincante si l'on examine les différentes attestations de la localité entre 1179 et 1655. Certes, on trouve *Melleray* et *Mellieret* dans le canton de Vaud où ce nom signifie « pommeraie », et le mot peut se présenter sous des orthographes diverses. Toutefois, les anciennes formes de *Malleray*, livrées par les documents d'archives, paraissent trop

éloignées de la forme actuelle pour que l'on puisse rattacher le toponyme au pommier.

L'arbre fruitier le plus souvent décelable dans les lieux-dits est le poirier. Il sert souvent de borne en rase campagne. Bernard Vauthier a raison de mettre en garde les amateurs de toponymie qui risquent de confondre *perrier*, qui signifie « poirier », avec *perrier* qui se rapporte à un terrain pierreux ou rocailleux. Le poirier sauvage apparaît souvent sous la forme *blessonnier*. Les poires sauvages sont des *blessons* dans les patois romands et des *biassons* dans les patois jurassiens. Lors de mon examen superficiel des plans cadastraux du Jura, je n'ai pas trouvé de lieux-dits se rapportant au *beûtschins*, ces pommes sauvages, aux *poirattes* ou *cenelles*, ces baies de l'aubépine, ni aux *p'nelles* ou *prunelles*. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'en existe pas.

Seul un relevé systématique et informatisé des lieux-dits du Jura historique permettrait de déceler les noms des arbres fruitiers

et des arbustes qui ont joué un rôle en toponymie. C'est un travail immense – si on veut l'exploiter scientifiquement – qui dépasse évidemment les possibilités d'un seul chercheur. Mais il ne faudrait pas trop tarder à s'y atteler, car les remaniements parcellaires risquent de faire disparaître à jamais certains lieux-dits de la mémoire collective. On ne les retrouvera plus que sur les anciens plans cadastraux.

Ceux qui seraient tentés par un tel recensement liront avec profit la remarquable étude sur « Les noms de lieux de Montseve-

lier », parue dans les *Actes de la Société jurasienne d'Emulation* de 1996 (pp. 95-110). Son auteur, Nicolas Barré, dont les compétences en philologie et en histoire transparaissent dans le texte, indique la méthode à suivre. Il souligne l'importance des documents historiques, le rôle des témoignages oraux, la configuration des lieux, tout en signalant les difficultés d'interprétation des lieux-dits. La toponymie est une science exigeante ; elle ne devrait cependant pas décourager les étudiants en lettres à la recherche des thèmes originaux.

Le Voyebœuf

La construction de la Transjurane a remis en valeur certains lieux-dits liés à son exploitation. L'ouverture au trafic routier du pont du Voyebœuf, entre Alle et Porrentruy, m'a fourni l'occasion de (ré)examiner cette curieuse appellation. Et, du même coup, de rendre hommage à la mémoire de Gustave Amweg.

De temps en temps, cet ancien professeur initiait ses élèves à la toponymie. Cette science, balbutiante à l'époque, fascinait nos jeunes cervelles. J'entends encore Gustave Amweg nous expliquer l'origine de *Voyebœuf* (que l'on orthographie aussi *Voyebeuf* et que l'on prononce *voille-beu*). « Écoutez bien, nous disait-il, ce que vous entendez dans *Voyebœuf* : *Voye*, c'est la voie, et *bœuf*,

que l'on devrait écrire au pluriel, ce sont les *bœufs*. Le *Voyebœuf* était jadis la voie, le chemin emprunté par les bœufs pour se rendre au pâturage. » Quoi de plus convaincant que cette démonstration ? Il ne nous serait jamais venu à l'idée de nous demander si l'on élevait beaucoup de bœufs à Porrentruy au XIII^e siècle.

Lorsqu'en 1955/56, André Rais fut chargé par la commune et la bourgeoisie de Porrentruy d'examiner les lieux-dits, il proposa la forme *Voyebeuf* et l'explication suivante : « lieu où coule le bief ». Prenant le contrepied de Gustave Amweg, il affirmait justement : « Méfiez-vous de ce que vous entendez dans la prononciation d'un nom de lieu, sinon vous serez victimes de ce que les

spécialistes nomment l'attraction paronymique. » Autrement dit : ne vous fiez pas à la ressemblance apparente des noms qui se prononcent de la même façon et qui ont des sens différents.

Selon l'ancien archiviste, *Voye* provient d'un verbe archaïque *voyer* qui signifie « couler ». Quant à *beuf*, c'est une forme de *bief* ou de *beu* « petit ruisseau, canal d'irrigation d'une prairie ou qui amène l'eau à la roue d'un moulin, d'une scierie. »

Le *Voyebœuf* est l'un des cinq ou six lieux-dits de Porrentruy (sur les neuf cités dans une charte du XIII^e siècle) qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Dans une donation du 29 juillet 1290, on trouve le *Voyebœuf*, la *Rochette*, la *Condemène*, *En Basse-Vie*, le *Pâquis* et un nom qui ressemble à la *Beuchire* (Trouillat, II, p. 488). La première mention du *Voyebœuf* apparaît sous la forme *Vaylebuf*. La typographie ne permet pas de restituer l'orthographe du document – un parchemin remarquablement conservé – car le -u- est surmonté d'un -o-.

Se basant sur les diverses formes de *vayle*, relevées dans des actes ultérieurs, André Rais écrit que *voye* est issu d'un ancien verbe *voyer* (voi-ié) qui signifie « couler ». L'ennui, c'est que ladite acception de ce verbe est introuvable dans les dictionnaires les plus complets d'ancien français et de patois. Certes, il y a bien *voyer* ou *voier* dans le sens de « cheminer ». Mais peut-on conclure que le *Voyebœuf* ou *Voyebeuf* est le « (lieu où) chemine le bief » et, par extension, le lieu où « coule » le bief ? Je me garderais d'aller jusque-là. L'explication d'André Rais est séduisante ; toutefois elle me paraît douteuse.

En revanche, il a certainement raison de voir dans *beuf* une forme de *bief*. Le -f- de *beuf* explique celui de *bief*, d'autant plus que ce -f- ne se prononce pas ici, comme dans le mot *bœufs*.

En consultant les plans cadastraux, on constate que la source du *Voyebœuf* n'a pas de nom spécifique ; c'est « le canal », c'est-à-dire le bief. Dans son étude sur les *Sources, puits et fontaines de Porrentruy et d'Ajoie*, le doyen Membrez notait, en 1942, que « la belle source du *Voyebœuf*, dite le Bief » fut captée en 1455.

Voyebœuf est donc composé de *bief*, *bié*, *bieuf* ou *beu* et d'un premier élément dont la signification est incertaine. L'hypothèse de Gustave Amweg « voie aux bœufs » semble devoir être écartée, même si le plan cadastral de 1849 indique *Voiebœuf*.

Notons enfin que le *bief* « canal qui amène l'eau, ou ruisseau » a donné deux noms de famille : *Dubey* (fribourgeois) et *Dubied* (neuchâtelois). Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* a inventorié de nombreux lieux-dits se rapportant au bief : *Le Bief d'Etoz* sur le Doubs, *l'biè d'va* (du val), un affluent de la Lucelle, à Pleigne, *lo bé l'la savour* (de la scierie) à Court, *le Bie des Rochattes* à Asuel. On pourrait y ajouter *Soubey* qui, d'après l'abbé Arthur Daucourt, signifie *Sous le Biez*, autrement dit « sous le ruisseau » qui se jette dans le Doubs.

On le constate, certains noms de lieux sont transparents comme l'eau claire d'une source, alors que d'autres ne livrent pas tous leurs secrets.

Les Esserts

Le lieu-dit *Les Esserts* a donné son nom à un viaduc de la Transjurane. Il a été construit entre Develier et Courfaivre.

Le premier village est mentionné en 1139 et le second en 1147, mais leur fondation est plus ancienne. Le lieu-dit *Les Esserts* remonte sans doute à l'époque du défrichement de la vallée de Delémont puisque le verbe *essarter* signifie « défricher ». Un *essert* est donc un « terrain défriché, très généralement en communauté » (Maurice Bossard). Le mot vient du latin *exsartum* « défriché, lieu défriché ». Ce toponyme est très fréquent en Suisse. A part de nombreux lieux-dits dans les plans cadastraux de plusieurs localités, on pense immédiatement à *Essertfallon*, commune d'Épiqueuz (Essert + un nom propre) et à *Eschert*, village du district de Moutier. La permutation du -s en -ch- se retrouve dans nos patois où *essar-*

ter apparaît sous des formes voisines : *écharter*, *écherter*, *essarter*, par exemple. En français, *sarcler* appartient à la même famille.

Essarter, c'est donc défricher, rendre cultivable un terrain en le déboisant complètement. Aujourd'hui, c'est débarrasser un terrain de ses broussailles, des vieilles souches qui l'encombrent (GPSR, VI, 715b). On emploie aussi ce verbe pour « nettoyer un pâturage, arracher les buissons et les épines qui l'envahissent » et, quelquefois, pour « nettoyer une forêt, la débroussailler et brûler les épines ».

Grâce à la toponymie, nos lieux-dits dévoilent des sens qui ne sont plus guère compris. Expliquer un nom de lieu, c'est le replacer dans la langue de l'époque où il est né. Pour la Suisse romande, il s'agit du bas latin, ancêtre de nos patois.

Le Pâquis

La commune de Boncourt édite un bulletin trimestriel intitulé *L'Echo du Pâquis*. Le Pâquis, c'est le nom donné au bâtiment qui abrite l'administration communale. C'est aussi le nom d'un lieu-dit assez commun en

Suisse romande. Examinons-le d'un peu plus près.

L'origine du terme est latine : *pascum*, qui signifie « pâturage ». Le pâquis est donc le pâturage et, le plus souvent, le pâturage

communal (Maurice Bossard). *Pascum* appartient à la famille de *pascere* « paître, mener le troupeau au pâturage, nourrir et engraisser les bestiaux ». De cette racine surgit *repâître* et son participe passé *repu*. Nous sommes tout près de *repas* qui, jusqu'au XV^e siècle, signifia d'abord et surtout « nourriture en général (von Wartburg). Un synonyme de *repas* est *appât*, « pâture, aliment ». Il désigne aujourd'hui le morceau comestible servant à attirer les animaux pour les prendre. Au pluriel (irrégulier), et au sens figuré, les *appas* désignent les attraits physiques, les charmes féminins.

Le *pâquier*, le *pacage*, la *pâturage* sont des synonymes de *pâturage*. Le premier terme a donné trois noms de famille de Suisse romande : *Pâquier*, *Pasquier*, et *Duspasquier*, ainsi que deux noms de communes neuchâtelaise et fribourgeoise : *Le Pâquier*. Un dérivé curieux de *pâquis* est *patelin*, altération de *pâquelin*, qui désigna d'abord un petit pâturage, un foyer domestique, avant de

prendre le sens moderne de « petit village », souvent avec une valeur dépréciative (Alain Rey).

A la même série appartiennent encore *pâtre* « celui qui fait paître le bétail » et *pasteur* « berger » puis, par extension de sens, « ministre du culte protestant » (Jacqueline Picoche). *Pastoureau* et *pastourelle* sont des diminutifs de *pasteur* ; l'adjectif *pastoral* et le nom féminin de *pastorale* se rattachent également à *pasteur*.

Arrêtons-nous ici, de crainte que le lecteur, lassé par cette énumération, ne nous envoie paître. Mais, au fait, d'où vient cette expression ? Constatons d'abord qu'*envoyer paître* quelqu'un, c'est l'*envoyer promener*. Mais, avec Sophie Chantreau, remontons au Moyen Age où *faire paître avec soi* signifiait « attirer par des promesses illusoires ». *Faire paître* prit ensuite la valeur péjorative de « envoyer avec les vaches » d'où « chasser, renvoyer ».

Les Œuches

Les Œuches est un lieu-dit très fréquent de la toponymie jurassienne. Il apparaît assez régulièrement dans les annonces de vente de terres agricoles, également sous le diminutif *Œuchattes*. Ce terme signifie « jardin potager qui n'est pas attenant à la maison ». Pierrehumbert, qui cite les variantes

euche, *ouche*, *oche*, *oiche* et *uche*, donne une signification complémentaire : « portion de terrain cultivé surtout en chanvre et en plantes potagères ». C'est parfois un synonyme de *chenevière*.

Le mot vient du gaulois *olca* « terre labourable ». Maurice Bossard, qui nous livre

cette étymologie, précise qu'une œuche était un plantage plus grand que le jardin, généralement clôturé et situé à proximité immédiate du village ; on lui réservait les bonnes terres, bien fumées. Gilbert Lovis nous dit qu'à certains endroits, les œuches étaient réparties par tirage au sort entre les bourgeois de la commune.

En consultant les *Monuments* de Trouillat, on constate que le mot apparaît très tôt dans nos archives. Un document daté du 11 septembre 1378 concerne la *ville* (villa ou domaine agricole) de *Vandelincourt* (Vendlincourt) ; il y est question de *maix* (habitations, jardins), de *vergiers* (vergers), de *prez* (prés), de *curtiz* (courtils) et d'*euches* (œuches).

Un toponyme voisin apparaît également dans nos plans cadastraux, c'est *Cœurti*, *Tcheurtchi*, *Tcheurti*, *Tieurti* ou *Tieutchi*. Il s'agit de *courtil* ou jardin potager – destiné à la culture des légumes pour le potage – situé

tout près de la maison, au contraire des œuches.

Courtil vient du bas latin *cohortile* « cour, terrain clos » qui a donné *cortile*, *curtile* « enclos comprenant maison et jardin » (Alain Rey). Le mot *courtil*, très vivant dans nos patois sous les formes que nous avons passées en revue, a été évincé de l'usage courant par *jardin*.

On décèle *courtil* dans *courtilière*, cet insecte fouisseur appelé aussi taupe-grillon et qui fait des dégâts dans les cultures potagères. Pierrehumbert signale *courtillet* et *courtillette* pour « plate-bande contiguë à la maison », mais ce mot poétique, typiquement neuchâtelois, est inusité dans le Jura.

Si l'on examine les locutions françaises, on n'en trouve qu'une seule contenant le mot *jardin* : « Il faut cultiver son jardin », autrement dit : il faut mener une vie calme sans se préoccuper d'autrui et de la marche du monde. Sagesse ou égoïsme ?

Les Peux et Les Cerneux

Il y a, aux Franches-Montagnes en particulier, des lieux-dits associés à un nom de famille. Citons les plus connus : *Le Peuchapatte* ou *Peu Chapatte*, *Le Peu Péquignot*, *Le Peu Claude* près du Boéchet, *Le Peu Girard* près des Breuleux. Il y a aussi *Le Cerneux Veusil* (*Dessus et Dessous*), *Le Cerneux Godat*, *Le Cerneux Péquignot*, *le Cerneux Crétin* près

du Noirmont. Cette énumération est loin d'être exhaustive. On la complétera aisément à l'aide des cartes topographiques au 1 : 25 000. La question que l'on se pose est : « Quelle est la signification de Peu et de Cerneux ? »

Selon Maurice Bossard, éminent spécialiste de l'étude des noms de lieux ou

toponymie, *peu* signifie « colline, petit sommet ». C'est l'équivalent du *pui* français – on connaît le *Puy-en-Velay* et *Puy-de-Dôme* par exemple –, du *pueys* fribourgeois et du *pey* valaisan. Tous ces mots sont directement empruntés au latin *podium* qui signifie colline.

Ancien professeur de français médiéval à l'Université de Lausanne, Maurice Bossard nous apprend que le verbe *payer* ou *puyer*, synonyme de « monter », a disparu assez tôt de la langue. Cependant, il est resté bien vivant dans les patois romands – à l'exception des patois jurassiens qui, on le sait, sont d'origine franc-comtoise – sous la forme *payî*. On connaît surtout la *payâ* ou montée à l'alpage, avec tout son folklore.

Pour les Cerneux, notre référence sera Jules Surdez. (Ce savant patoisant, ancien instituteur au Cerneux Godat, près des Bois, fut reçu docteur *honoris causa* de l'Université de Berne). Il leur a consacré un article dans les *Actes* de la Société jurassienne d'Emula-

tion de 1956 (p. 127-142) : « Les *cerneux*, *cerniers*, *cernils* et *cernies* désignent tous des enclos de plus ou moins grande étendue où se trouvaient à l'origine une ou plusieurs fermes. Nombre de ces îlots portent encore le nom du colon qui les clôtura, les défricha quelque peu, construisit un abri pour lui et ses animaux domestiques et creusa une citerne. »

A l'origine, un *cerneux* était une forêt défrichée. Il prit différents sens dont celui, dans le Jura, de « pâturage entouré d'une barrière ou d'un mur », *cerné* en quelque sorte. Le nom est dérivé du latin *circinare* « former un cercle ». En patois franc-montagnard, on dit « *în tchvâ â sènoe* » pour « un cheval au pâturage » (GPSR, III, 219a).

Jules Sudez a dressé une liste impressionnante des *cerneux*. Tous ces lieux-dits évoquent le travail « titanesque » accompli par les pionniers lors du défrichement de la Montagne des Bois, devenue les Franches-Montagnes.

Les Chenevières

Le chanvre est-il une drogue ? Oui, si l'on considère la résine extraite de la plante ou les sommités fleuries connues sous le nom de haschich. Leurs effets euphorisants ont été largement décrits. Quant à savoir si les « joints » produisent une accoutumance réelle ou induisent une dépendance, les avis

sont partagés. Le fait est que les plantations de chanvre en Valais ont naguère alimenté la chronique judiciaire, l'utilisation de la plante pouvant conduire à la toxicomanie.

Jusqu'à la fin du siècle passé, on cultivait le chanvre à peu près partout en Europe. Non pour la résine de certaines variétés de

la plante, mais pour sa filasse. Le chanvre textile, comme le chanvre indien, provient de la plante appelée *cannabis*. Plusieurs ports avaient leur *cannebière* – celle de Marseille a donné son nom à une avenue –, lieu où l'on confectionnait les cordages pour la marine. Chez nous, nous avions nos *chenevières*. C'étaient des champs où l'on cultivait le chanvre. Cette culture exigeait des sols très fertiles, si possible à proximité d'un ruisseau ou d'une rivière, car le rouissage (fermentation des tissus végétaux permettant de séparer les fibres) exigeait beaucoup d'eau.

Les *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, de 1924, contiennent un article instructif sur la culture du chanvre en Ajoie. Son auteur, Camille Courbat, note que « il y a moins d'un siècle, chaque village avait un ou deux tisserands. A cette époque, chaque famille faisait sa toile, la toile pour son usage. Les jeunes filles se faisaient une gloire de se confectionner de beaux et bons *trossés*

de ménaidge, linge qui durait une ou deux générations. Allez donc offrir des chemises de toile de ménage à vos filles ! Leur peau délicate supporte à peine une toile d'araignée. » Suit une description précise, en patois, de tout le vocabulaire se rapportant à la culture du chanvre et à son exploitation. Et l'auteur de conclure : « La disparition du chanvre en Ajoie a entraîné non seulement celle des outils, machines et produits, mais encore du vocabulaire relatif à cette plante. » (*Le tchenne en Aidjoue*, p. 113-116) Il est cependant un nom qui survit dans maints lieux-dits de nos villes et villages : ce sont *Les Chenevières*, C'est aussi la dénomination d'un hameau de la commune de Muriaux. Porrentruy a son *chemin des Chenevières*, proche de la route de Fontenais.

Le mot *chenevière* est issu du latin *canaparia*, dérivé lui-même de *cannabis*. En ancien français, on trouve *chanevière* et, en patois, les formes les plus courantes sont *tchainevière* et *tchainvîr*.

Les Communances

Entre Montfaucon et Le Bémont, dans les Franches-Montagnes, un poteau indicateur porte la dénomination *Les Communances*. Si l'on consulte la carte topographique, on distingue une ou deux fermes aux *Communances-Dessus* et une ou deux autres aux *Communances-Dessous*. Ce lieu-dit n'attire

pas spécialement l'attention parce que l'on en comprend tout de suite le sens : « terrains appartenant à une communauté ». Mais les mots les plus... communs ne sont pas les moins intéressants.

Remarquons d'abord qu'il ne se passe guère de semaines sans que les médias nous

parlent de communautés. Il y eut d'abord la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.) définie par le traité de Paris en 1952 ; elle devait limiter les risques de guerres. Puis le célèbre Marché commun ou la Communauté économique européenne (C.E.E.) définie par le traité de Rome en 1957. On connaît, bien sûr, les communautés religieuses ; on cite parfois les communautés urbaines d'outre-frontière.

Commun est un terme très ancien. Il apparaît dans le premier texte « français » en 842. Issu du latin *communis*, il signifie « qui appartient à plusieurs ». Dans nos plans cadastraux, tant suisses que français, on découvre le mot sous les formes suivantes : *Les Communances*, *la Communance*, *le Communal*, *les Communaux*, *le Commun*, sans parler des variantes relevées en Suisse par Maurice Bossard : *Communailles*, *Quemounailles*, *Coumunet* et *Coumenet*.

Autrefois, tant dans le Jura historique que dans le Pays de Neuchâtel, la *commu-*

nance était une « taxe ou taille imposée aux habitants d'une commune ou qu'ils s'imposaient entre eux » (William Pierrehumbert). On est donc tout proche de l'étymologie latine de *communis*, mot composé de *cum* « avec » et *munis* « qui accomplit sa charge ».

Presque partout le *communal* est le « pâturage d'une commune où tout bourgeois (ou *communier*, par opposition à simple habitant) avait le droit de faire paître son bétail, tandis que les « étrangers » (c'est-à-dire les non-bourgeois) payaient tant par tête ».

D'après Pierrehumbert, *le commun* était anciennement l'assemblée générale de la commune. C'était aussi le « troupeau d'une commune réunissant les animaux d'une même race ». Mais cette signification était inusitée dans le Jura. On disait plutôt *les communs* pour les « pâturages où tous les paysans pouvaient librement envoyer paître leurs vaches, leurs brebis, leurs chèvres ou leurs porcs ».

Condemine ou Condemenne

Parmi les lieux-dits communs à de nombreuses localités de Suisse romande, il en est un qui intrigue les curieux : c'est *condemine*. Le nom apparaît sous de nombreuses variantes, au singulier et au pluriel. J'ai relevé la forme *condemine*, *condemène* ou *condemaine* dans les cadastres des communes

suivantes : Alle, Bassecourt, Bure, Chevenez, Cornol, Courchapoix, Courfaivre, Courgenay, Courtételle, Damvant, Develier, Glovelier, Mervelier, Miécourt, Pleujouse et Porrentruy. La forme *condemine* apparaît dans les plans cadastraux de Cortébert, Court et Péry. Cette liste n'a pas la prétention d'être complète.

L'appellation *condemine* ou *condemne* désigne « une certaine étendue de terres labourables », très souvent les meilleures terres de la localité. Le mot est probablement dérivé du bas latin *condoma*, « ensemble de la maison » (GPSR, IV, 232b).

Selon Paul Aebischer, les médiévistes, c'est-à-dire les spécialistes du Moyen Âge, voient dans ce nom une traduction du latin vulgaire *indominicatum* « réserve seigneuriale » (*Les noms de lieux du canton de Fribourg*, p. 218). Par « réserve seigneuriale », il faut entendre un domaine appartenant au seigneur, et qu'il faisait exploiter lui-même. Pour André Rais, ancien archiviste, le seigneur en question était, chez nous, le prince-évêque. La meilleure preuve en est que l'appellation est souvent suivi du mot « évêque » : *condamina levesque*, en 1290.

Dans les chartes jurassiennes, le mot apparaît pour la première fois sous la forme *condemina* en 1152. Il s'agit d'une confirmation des possessions de l'abbaye de Lucelle par Ortlieb, prince-évêque de Bâle (Trouil-

lat, I, 321). A Porrentruy, *La Condemène* est une des plus anciennes appellations qui se soient maintenues jusqu'à nos jours. Elle apparaît dans un document du 29 juillet 1290, conservé aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle (Trouillat, II, 488). Cette dénomination est donc antérieure à la fondation de la Confédération suisse.

Par la suite, les *condemènes* ou *condemines* désignèrent des domaines exploités en commun ou appartenant à une communauté. Ce sont généralement des terres plates, ou en légère pente, faciles à labourer et situées à proximité immédiate du village (Maurice Bossard).

On aura remarqué la parenté du terme avec *condominium*, mot anglais qui signifie « souveraineté exercée par deux ou plusieurs Etats sur un même pays », et *dominion*, autre mot anglais désignant une ancienne colonie britannique. Ces deux noms sont évidemment issus du latin. Comme nos *condemènes* ou nos *condemines*.

Banné et Bouduban

Voilà un lieu-dit et un nom de famille qui ont la même origine : le *ban*. Ce mot du français général a des emplois spécifiques à la Suisse romande.

La notion de *ban* « territoire d'une commune » apparaît régulièrement dans les publications officielles : « Immeuble, feuillet N°..., au lieu-dit..., ban de... » Mais le sens

d'« interdiction de pénétrer ou de passer » dans une propriété demeure dans nos expressions consacrées. Nos pâturages et nos forêts sont libres d'accès tant qu'une mise à ban n'est pas signalée au public par une décision du juge. Mais la *mise à ban* s'applique généralement à des parcelles situées aux abords des immeubles où il est interdit de garer son véhicule.

Une forêt de Porrentruy s'appelle le *Ban-né*. Comme le *Banbois* à Delémont, c'était autrefois une forêt mise à ban, c'est-à-dire qu'il y était interdit d'y couper du bois et d'y faire paître le bétail. Sur certaines parcelles, on voit encore l'écriteau A BAN. La signification de cette inscription est variable : interdiction de pénétrer dans la propriété, interdiction d'y laisser circuler le bétail ou d'y chasser certain gibier, d'y pêcher, d'y cueillir des fruits (GPSR, II, 219b).

A Fregiécourt, on trouve le *Champ du Ban*, aux Enfers la *Combe du Ban*. Une famille bourgeoise de Courroux porte le nom de *Bouduban*. L'ancêtre-fondateur devait habiter au bout du ban, à la limite du territoire communal.

Le *Dictionnaire historique de la langue française* nous apprend que le mot *ban* est emprunté à la langue des Francs. Il signifie « loi dont la non-observance entraîne une peine ». Première constatation : notre emploi de *ban*, spécifiquement romand, plonge ses racines au plus profond de notre langue. *Ban* se rattache au germanique *bannan*

« commander ou défendre sous menace de peine », qui lui-même appartient à la racine indo-européenne *bha* « parler ».

Alain Rey, qui nous livre ces savantes précisions, a relevé les premières attestations du mot dans le domaine gallo-roman. Depuis le VI^e siècle, elles concernent les « amendes infligées à cause d'un délit contre le pouvoir public ». A partir du VII^e siècle, *ban* désigne la convocation lancée par un suzerain aux vassaux et arrière-vassaux pour le servir à la guerre. Dans la langue actuelle, on a conservé la locution *convoquer le ban et l'arrière-ban* pour « s'adresser à tous ceux dont on peut attendre aide ou secours ». Au fil du temps, le *ban* désigna la proclamation pour ordonner ou défendre quelque chose. Qui ne connaît le *ban des vendanges* qui annonce le jour d'ouverture de la récolte du raisin ? La *levée du ban des vendanges*, signifiée officiellement par les autorités compétentes, et jadis par le crieur public, correspond à la « levée d'interdiction d'accès aux vignes » (DSR, 112a).

Pour être complet, il faudrait encore examiner les *bans de mariage* « annonce officielle d'un mariage » et les *bans* au sens de « salves d'applaudissements » ou gestes rythmés que le « major de table » ordonne après un discours ou une production. Mais ces mots de notre français régional n'ont qu'un lointain rapport avec le *ban* de nos lieux-dits et de nos noms de famille.

Dô lè Velle

A côté des noms de lieux terminés en *-villar* et en *-velier*, on rencontre, dans de nombreuses localités, la dénomination *Dô lè Velle* que l'on traduit généralement par « Sous la ville ». La traduction exacte devrait plutôt être « Sous le village ». Habituellement, l'appellation s'applique à des champs situés au-dessous du premier groupe d'habitations, voire du premier domaine agricole, la *villa*, à l'origine du village. Il s'agit surtout de parcelles bâties par la suite, de sorte que la dénomination *Dô lè Velle* a perdu son sens initial et n'est plus comprise. Il en va de même de nombreux toponymes. (Pour l'anecdote, notons qu'un instituteur des années quarante, bon patoisant mais piètre historien, expliquait le plus sérieusement du monde à ses élèves villageois à propos du toponyme *Dô lè Velle* : « Autrefois, il y avait une ville à cet endroit ». Et les écoliers naïfs le croyaient « puisque le régent l'avait dit ».)

Velle a un riche passé. On l'a vu, le mot est issu du latin *villa* « ferme, maison de campagne », puis « groupe de maisons, village ». La forme *velle* semble particulière aux pays de langue romane qui, à l'époque franque, ont subi l'influence du langage germanique (Auguste Longnon). Le sens moderne de *ville* « agglomération urbaine » a été bien expliqué par les lexicographes. L'emploi s'est dit d'anciens domaines ruraux formant une cité. Dans la langue clas-

sique, une *ville* était un « bourg protégé par une enceinte ».

Les habitants de Saignelégier, chef-lieu des Franches-Montagnes, ont conscience d'habiter un village. Allez donc prononcer le mot « village » à Saint-Ursanne ! Si, par exemple, vous y arrivez par la gare, on vous fera remarquer que vous descendez « en ville ».

Un mot intéressant issu de *ville* est *vilain*. *Villanus*, en bas latin, signifiait « habitant de la campagne ». Par souci étymologique, on écrivit longtemps *villain*. A l'époque carolingienne, un *vilain* était un habitant d'une *villa*, au sens de « propriété foncière ». C'était un paysan libre par rapport à un serf (issu du latin *servus* « esclave » puis « serviteur »). Bien qu'il soit un « paysan libre », un *vilain* était considéré par les seigneurs comme un homme de basse condition.

Alain Rey remarque pertinemment que « l'idée de mépris trop souvent liée à la condition sociale du paysan, explique l'évolution du sens de *vilain*, facilité par le rapprochement avec *vil* « de peu de valeur ». Cette dévalorisation est due aux nobles et aux habitants des bourgs, les bourgeois, qui dédaignaient la classe paysanne.

Quant à l'adjectif *vilain*, issu du même nom, il a commencé à s'appliquer à une personne grossière et malpropre, avant de prendre les différents sens péjoratifs qu'on lui connaît. Curieux destin des mots.

Lè Tchintre

È n'fât p'rèbiaie d'léchie l'tchintre ! disait ce vieux paysan à son fils qui allait labourer. « Il ne faut pas oublier de laisser le chintre ! » Que signifie ce mot patois qui a donné son nom à un lieu-dit de Réclère, Lè Tchintre, et que l'on retrouve dans le canton de Fribourg sous la forme *tsintre* ?

Le chintre était une bande de champ non cultivée, d'un bon mètre de largeur, qu'on laissait à son extrémité lorsque celui-ci arrivait perpendiculairement sur un autre champ dit « en longueur ». Le patoisant de Montignez, qui me fournit cette explication, précise que l'on ne parlait pas de chintre lorsque les champs étaient « bout à bout ».

Curieusement, le glossaire de Simon Vatrè n'enregistre pas ce mot. Il figure en revanche dans *Les lieux-dits du canton de Fribourg*. Paul Aebischer y a relevé les formes féminines *La Chintre* et *Les Chentres*. Il en donne la définition suivante : « bordure de terrain, mauvais pré » : du patois *tsintre*, lui-même issu du latin *cancerem* « grillage, clôture » (p. 97).

Mais ce sont surtout les attestations jurassiennes qui nous intéressent. Ouvrons le *Glossaire des patois de la Suisse romande* : *Chintre de Torrez* à Réclère (*an lè tchintre de touèrè*) ; *Les Chintres* à Diesse (*é tchètre*) ; *ès Chaintres* à Muriaux ; *Pré aux Chaintres* aux Bois (*prae â tchintr*).

Ernest Schüle qui a fait des recherches approfondies sur la chintre – nom parfois masculin, mais le plus souvent féminin – la définit ainsi : « Bande ou bout de terrain en bordure d'une autre parcelle ». La chintre est souvent labourée en sens perpendiculaire ou travaillée à bras lorsque le champ est étroit. Parfois, on la laisse inculte et elle sert de passage. D'où la signification de « mauvais pré qu'on ne peut guère faucher » (GPSR, III, 581-583).

William Pierrehumbert a noté que le *droit de chintre* ou de *chintrage* était un droit des propriétaires ruraux labourant leur champ de faire tourner leur charrue sur le fonds voisin (p. 125). Il cite cet exemple : « Puisqu'on peut tourner sus l'voisin, pas besoin de faire une chintre ! »

La Voivre

Entre Beurnevésin et Damphreux, il existe une forêt dénommée *La Voivre*. C'est un bois humide, marécageux par endroits. De prime abord, on est tenté d'associer ce toponyme à la *Vouivre*, animal fabuleux dont le nom est issu du latin *vipera* « vipère ». Si l'on relit les légendes de Franche-Comté relatives à la Voivre, on constate que l'animal mythique hantait les lieux humides. Il semble donc que les conditions sont réunies pour rapprocher *Voivre* de *Vouivre*.

Mais l'amateur de toponymie doit observer deux principes essentiels : se méfier des ressemblances phonétiques et consulter les anciens documents et plans cadastraux.

Passons en revue les différentes appellations : *La Vouèvre*, *Lai Voivre*, *Dô lai Voivre*. Voyons également les attestations qu'André Rais a relevées dans des reconnaissances de terres :

1488 : *a long de la Vavre* ;

1543 : *a long de la Vayvre* ;

1650 : *a long de la Voivre*.

Ne nous limitons pas à notre petit coin de terre et franchissons la frontière. Nous trouvons *Sous Voivre* (anciennement *Wouavre*) à Réchésy, *Ez Voivres* à Florimont et *Des-sous la Voivre* à Grandvillars. Poursuivons nos investigations en France : *La Vavre* dans

le Doubs, *La Voivre* en Haute-Saône, *Les Voivres* dans les Vosges, *La Woèvre* en Lorraine. Tous ces toponymes se rattachent au gaulois *wabero* qui, dans l'Est de la France, prend la valeur de « bois, ruisseau, terre autrefois humide » (Dauzat et Rostaing).

Cette définition correspond à notre *Voivre* de Beurnevésin et de Damphreux. Nous pouvons donc, avec certitude, écarter la *Vouivre*.

A propos de la vouivre, peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter que l'animal fabuleux, à tête de coq tenant dans son bec une crosse épiscopale, qui orne le blason de l'Ajoie n'est pas une vouivre mais un basilic. Pour s'en convaincre, il faut se référer à l'Arrêté du 6 décembre 1978 « portant fixation des armoiries des districts ». L'Assemblée constituante de la République et Canton du Jura, se basant sur l'homologation du Conseil-exécutif du Canton de Berne du 31 octobre 1944, adopta le basilic comme emblème du district de Porrentruy. Cette homologation se fondait sur les conclusions de la Commission cantonale des armoiries (où siégeaient évidemment des Jurassiens) qui avait porté son choix sur « le basilic, faussement dénommé vouivre par certains auteurs ».

Les Crâs

Le premier mot qui vient à l'esprit lorsque l'on parle de *crâ* est « corbeau ». C'est du patois ajoulot que l'on retrouve d'ailleurs en France voisine, à Grandvillars notamment. A Montbéliard, on dit *crô* ; cette variante apparaît aussi dans les patois vaudois. Il faut rechercher l'origine du terme dans l'onomatopée relative aux croassements de l'oiseau. Mais *crâ* a un autre sens : « crêt », c'est-à-dire « partie escarpée d'un terrain, pente plus ou moins raide ». Ici, le mot vient du latin *crista* « crête ».

Crâ, souvent orthographié *crâs*, est bien représenté dans nos lieux-dits. Grâce au *Glossaire des patois de la Suisse romande*, qui en a recensé des centaines, nous pouvons citer entre autres la *Fin des Craez* à Sonceboz, les *Champs des Craix* à Malleray, *Entre les Cras* à Courchapoix, le *Peut Cras* à Châtillon, *Sous les Craux aux Bois*, *Dos les Cras* à Soubey et, à Delémont, le *Cras des Moulins* et le *Cras des Fourches*. Selon André Rais, c'est à cet endroit qu'étaient dressées les fourches patibulaires, autrement dit le gibet composé de deux poutres en forme de fourche et soutenant une traverse horizontale. Porrentruy a son *Cras Mouche*, son *Cras Picot*, son *Cras de Cœuve*, son *Cras d'Airmont* ou *d'Hermont* et son *Chemin des Cras*.

Le diminutif de *crêt* est *crêtet*, en patois *cratat*. Un *cratat* est une petite montée, un talus, un terrain en pente. Aux Genevez, on trouve *Au Cratan*, à Courtételle *Au Cratat*, à

La Chaux-des-Breuleux *Le Cratat*, à Soubey *Le Pœut Cratat* et à Réclère *Le Cratat* (GPSR, IV, 535b).

Crêtet est un terme régional propre à la Suisse romande ; il n'est pas enregistré dans les dictionnaires français. Mais *crêt* est défini ainsi dans le *Petit Larousse* : « Mot jurassien. Géographie : escarpement rocheux bordant une combe ». Si le mot *crêt* apparaît très tôt dans la langue sous des formes voisines de *crâ*, il faut attendre l'année 1832 pour que *crêt* fasse son entrée dans le vocabulaire de la géologie et de la géographie. Les recherches du dialectologue Pierre Knecht nous apprennent que c'est grâce à Jules Thurmann, premier directeur de l'École normale des instituteurs du Jura, que le mot est entré dans la littérature scientifique. Dans son *Essai sur les soulèvements jurassiques de Porrentruy*, notre grand géologue écrit à la page 76 : « Ainsi les masses redressées, auxquelles nous avons donné le nom de *crêt*, le portent en effet dans une grande partie de la Suisse occidentale. » Et Pierre Knecht de conclure : « En français, *crêt* est aujourd'hui admis comme terme scientifique désignant une forme typique du relief jurassien. »

Et c'est ainsi que Jules Thurmann – auteur, on le sait, de la *Chanson des Petignats*, les *Pe, Pe, Pe* – a enrichi la langue française d'un mot issu du patois.

Le Chauffour

Comme les dictionnaires, les atlas sont des instruments de rêves. On pèrègrine à travers les mots, on entreprend des voyages imaginaires sur les cartes géographiques. Mais il est certaines cartes topographiques qui sollicitent l'imagination : ce sont les cartes nationales qui contiennent les lieux-dits.

En consultant le cadastre de Courtedoux (carte au 1 : 25 000), je suis tombé sur *Le Tchâfouè*. On pourrait traduire cette dénomination par *Le Chaud-four* (comme je l'ai relevé dans une ancienne attestation), alors que de toute évidence il s'agit du *Chauffour*, autrement dit du four à chaux. Lorsque l'on évoque le *Chauffour*, on pense habituellement à l'ancien poste de douane sis sur la commune de Soubey, sur la route qui conduit au village français de Burnevillers. Mais il existe d'autres *Chauffour* dans le Jura. Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* cite *Le Pertuis de Chiffour*, à Nods, *Rière* (derrière) *les Chauffours*, à Court, *Au Chauffour*, à Crémînes, *Sous les Chaux fours*, à Pleigne, *La Côte du Chauffour*, à Saint-Brais.

Formé de « chaux » et de « four », le chauffour ou four à chaux apparaît dans la langue française au XIV^e siècle. Et dans le

Jura à la même époque qu'en France. Les archives de la Bourgeoisie de Porrentruy conservent un document du 18 janvier 1389 où il est question d'un *chaffourt* appelé aussi *raifourt*. Il s'agit d'une enquête judiciaire concernant les bourgeois et les habitants de Porrentruy. Ils ont le droit de prendre les bois nécessaires pour cuire la chaux destinée aux réparations et constructions des bâtiments publics de cette ville, dans les forêts de toutes les communes de la Châtellenie de Porrentruy (Trouillat, IV, 517).

Si l'on doutait de l'existence d'un chauffour à Courtedoux, cet acte en apporterait la preuve puisqu'il y est expressément mentionné : «...encomancier faire ung raifourt ou *chaffourt* ou lieuc (au lieu) que l'on dit Montaigne, ou (sur le) territoire de Courtedoub, en faicent et prenant boix et fessins (fagots) nécessaires pour cuyre et essevir (mettre en route) le dit *chaffourt* ou raifourt ».

On le constate, la consultation des anciens documents est souvent indispensable à celui qui entreprend des recherches toponymiques.

La Chaux

La *Chaux* est un nom de lieu assez répandu, en Suisse comme en France. Les premiers toponymes qui nous viennent à l'esprit sont *La Chaux-des-Breuleux*, *La Chaux-de-Tramelan*, aux Reussilles, *La Chaux-de-Fonds* et *La Chaux-du-Milieu* dans le canton de Neuchâtel.

Ici, le mot *Chaux* n'a rien de commun avec la *chaux* « oxyde de calcium obtenu par la calcination des pierres calcaires ». Ce dernier terme vient du latin *calx*, *calcis* qui a donné *calcaire*. (Voir l'article précédent sur *Le Chauffour*).

D'après Maurice Bossard, notre nom de lieu est issu d'une racine gauloise *calm* « terrain désert ». Dans les Préalpes et les Alpes, *Chaux* désigne un pâturage souvent d'accès difficile. En Gruyère, où le nom commun subsiste encore et où il s'oppose à la forêt (*Jeur*, d'où est issu le nom *Jura*), *Chaux* s'applique à des pâturages proches des sommets. Dans les Préalpes, il peut désigner des sommets gazonnés. Dans le Jura, c'est un large fond de vallée dépouillé d'arbres (*Nos lieux-dits*, p. 67).

Cette dernière définition ne semble pas correspondre tout à fait à nos *Chaux* qui sont décrites par Marie-José Fontaine comme des plateaux rocaillieux, dénudés, des terrains incultes (*Les microtoponymes de l'ancien canton de Delle*, manuscrit).

Von Wartburg, qui a recensé de nombreuses *Chaux*, part de la même racine *calm* qui aurait donné *calma* en bas latin. Selon

les endroits, *Chaux* a plusieurs significations, mais qui ne sont nullement contradictoires : « terrain vague servant de pacage, plateau de montagne, sommet dénudé des montagnes, terrain incultivé, pâturage abrupt près des sommets, partie élevée et arrondie d'un pâturage, montagne à sommet aplati (FEW, II, 100).

Calma a donné *chaume*, en ancien français, qui signifie « terre inculte, lande, plateau désert ». *Chaumes*, en français moderne, signifie, en certaines régions, « pâturages situés sur les hauts sommets ».

Quelle est la signification de *La Chaux-de-Fonds* ? Ce toponyme a fait l'objet de nombreuses études. La plus documentée est, à notre connaissance, celle de Louis Gauchat, parue dans le *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, en 1905 (pp. 1-15).

L'auteur rattache *Chaux* à l'hypothétique *calm* ou *calma* « étendue de terre inculte ». Le qualificatif *de-Fonds* reste mystérieux. Partant d'une ancienne attestation de 1378 (*Chault de Font*), l'auteur se demande si l'on peut rattacher *Font* à la *Bonne Fontaine* qui n'est pas éloignée de la ville. Mais il n'écarte pas la *Chaux du Fonds* par rapport aux deux autres *Chaux* des hauts plateaux neuchâtelois : celle des Tallières et celle du Milieu. Et Louis Gauchat de conclure par une pirouette : « Quand je visite une contrée qui me plaît, j'ai toujours soin d'en laisser un coin inexploré ; c'est pour avoir un prétexte de retour. »

Les Rangiers

Que signifie cette appellation familière à tous les Jurassiens ?

La première solution qui s'offre à nous est de consulter l'ouvrage d'Henri Jaccard sur la toponymie de la Suisse romande. D'après lui, *Rangiers* vient de l'ancien français *rangier*, verbe qui signifie *ranger* et qui a donné le substantif *rangée*. Le lecteur peu exigeant pourrait en conclure que *Rangiers* veut dire tout simplement des prés, des forêts disposées en rangées. Mais l'observateur averti se souvient que le livre d'Henri Jaccard, réédité en 1978, a été publié en 1902, qu'il est aujourd'hui dépassé, et que son auteur était surtout un excellent botaniste.

Il faut donc aller à la source, c'est-à-dire commencer par compulsier les plans cadastraux et les archives de la commune d'Asuel. Seuls *Rangiers* et son équivalent patois *Raindgies* apparaissent. A tout hasard, ouvrons le *Glossaire* de Vatré pour voir ce que signifie *raindgie* : « cribler, tamiser, ruminer. » Indubitablement, nous sommes sur une fausse piste.

Qu'en dit André Rais, qui a étudié la toponymie jurassienne ? Notre ancien archiviste est formel : *Rangiers* vient du latin *ramum* qui veut dire « ramification de montagne » et « butte ». Le sens de « ramification d'une chaîne de montagne » est dûment enregistré, mais pas de trace de « but-

te ». Ne jouons pas au pédant ; toutefois soyons prudent. Notre savant archiviste avait l'affirmation facile, et ce n'est pas attenter à sa mémoire que de mettre en doute certaines de ses allégations.

Pour plus de sûreté, adressons-nous à Maurice Bossard, un des meilleurs spécialistes actuels de français médiéval et de la toponymie de la Suisse romande. *Ran* signifie « talus, pente raide ». Il est aussi attesté dans les Vosges. (Et nous pouvons ajouter que le *Maran*, la ferme toute proche des Rangiers, pourrait signifier la mauvaise pente – comme la *Malcôte* signifie la mauvaise côte – peut-être en raison de son exposition au soleil ou de la déclivité du terrain à cet endroit).

L'explication de Maurice Bossard est celle qui nous paraît la plus convaincante. En poussant nos recherches de l'autre côté de la frontière franco-suisse, on constate que beaucoup de toponymes ressemblent aux nôtres. Dans *Fougerolles et son patois*, (1979, p. 188), Pierre Grandjean cite différents lieux-dits où *ran*, *rang* signifie « versant très en pente ». Selon Marie-José Fontaine – *Microtoponymie de l'ancien canton de Delle, Université de Strasbourg*, 1998, p. 38 –, *ran* est une racine pré-celtique désignant une partie rocheuse, une élévation.

Une première version abrégée de cet article a paru dans le tome 2 du *Parler jurassien*, p. 49.

Les Ordon

Il suffirait que la station-relais des *Ordon* tombe en panne pour que nous soyons privés temporairement de radio et de télévision. Ce ne serait certes ni dramatique ni vital. Et pourtant... Nous mesurerions alors combien nous sommes dépendants de ces moyens de communication que l'on nomme les médias.

Quelle est l'origine de ce nom propre issu d'un nom commun qui n'est plus (guère) compris chez nous, sauf peut-être des vignerons neuchâtelois : *ordon* signifie « partie de vigne ». Mais, selon Maurice Bossard, un *ordon* est aussi une « bande exploitée par des charbonniers dans une forêt ».

Cette dernière acception est probablement à l'origine de notre lieu-dit *Les Ordon*, à proximité des *Rangiers*.

William Pierrehumbert, qui a recensé le parler neuchâtelois d'autrefois, a noté des expressions figées telles que *mener l'ordon*, *couper l'ordon*, *tenir l'ordon*, *ramasser l'ordon*, *relever l'ordon*. Le mot dépasse le vocabulaire des vendangeurs et s'applique plus généralement à une bande de terrain.

Ordon, vient du latin *ordo, ordinis* « rangée ». Par extension de sens, mais conformément à son étymologie – on pense à *ordre* et à *ordonner* – l'*ordon* désigne, en Bourgogne, le « rang qui est assigné à chaque travailleur, qu'il s'agisse du vigneron piochant les ceps, du vendangeur ou du laboureur » (Gérard Taverdet). Dans les régions non viticoles de Franche-Comté et des Vosges, *ordon* a pris le sens de « portion de forêt bien délimitée que l'on coupe et façonne d'un bout à l'autre » (Lantenne) et « portion de forêt à exploiter par les charbonniers » (Remiremont).

En France comme chez nous, le terme s'est progressivement figé dans les noms de lieux. A Cormondrèche, dans le canton de Neuchâtel, on trouve *Les Grands Ordon*. Mais, en Bourgogne, le mot survit dans quelques locutions. Par exemple *être bien dans son ordon* « travailler sérieusement, avoir une bonne conduite ». La sagesse populaire a retenu une autre expression encore vivante selon Taverdet : *chacun mène son ordon comme il l'entend*. En d'autres termes : « chacun mène sa vie et ses affaires à sa guise ».

Aux Enfers

En feuilletant l'armorial des communes jurassiennes, on n'est pas du tout surpris de voir des « pals flambants » sur le blason des *Enfers*. Cependant, le commentaire fait sourire : « Ces armoiries font allusion au nom de la commune, qui rappelle les flammes éternelles promises aux pécheurs endurcis. » Emile Mettler, qui l'a rédigé, a dû être impressionné par quelque capucin, un soir de mission.

Le nom de la commune des *Enfers* a, de tout temps, intrigué ceux qui l'entendent ou qui le lisent. L'étymologie populaire rattache l'appellation de ce hameau à un feu d'enfer. Dans son *Dictionnaire historique des paroisses jurassiennes*, l'abbé Arthur Daucourt écrivait en 1900 : « Il reçut ce nom singulier à l'époque du défrichement des Franches-Montagnes, quand les premiers colons brûlèrent les taillis pour rendre le sol labouvable. »

En 1962, l'abbé Prince affirmait que « *Les Enfers*, dont le vrai nom est *Les Envers*, n'ont rien à voir avec le défrichement par le feu ». L'ancien curé du Noirmont avait sans doute raison. Dommage qu'il n'ait ni prouvé ses allégations ni cité ses sources. (*Les Franches-Montagnes dans l'histoire*, p. 14).

Dans son *Aperçu de toponymie*, paru en 1984, Michel Boillat écrit : « On croit souvent, mais à tort, que le hameau des Enfers tire son nom d'un feu d'enfer... Etymologiquement, Les Enfers (latin *inferi*) désigne à proprement parler « ceux du bas », en opposition à *superi* « ceux du haut », dans le

cas particulier, les gens de Montfaucon ». (*Les Franches-Montagnes, 1394-1984*, p. 167). La thèse de l'érudite latiniste est séduisante. Pourtant, elle me paraît trop savante. Selon le propre aveu de l'auteur, elle n'est pas fondée sur des documents, mais sur une déduction d'ordre linguistique. Etymologiquement toutefois, elle est irréfutable.

En lisant le numéro 1 de la nouvelle revue *Clos du Doubs*, je suis tombé tout à fait par hasard sur l'interprétation de l'abbé Paul Mariotte, un curé franc-comtois. Il écrit : « Le nom des *Enfers* est le résultat de la déformation des *Envers* de Montfaucon pour désigner un replat du versant nord des Franches-Montagnes. » L'explication m'a paru si crédible que j'ai bondi aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle pour y examiner le premier document où le village des *Enfers* est mentionné. Il s'agit d'une charte, en langue vulgaire et non pas en latin, du 15 octobre 1330 (Trouillat, IV, p. 637). L'ennui... c'est qu'elle contient une fois les *Envers* et une fois les *Enfers* ! De plus, l'original a été perdu ; on n'en possède qu'une copie de 1598. Impossible de dire si le scribe s'est trompé en recopiant, s'il a confondu -v- et -f-. Quelle était la prononciation usuelle des premiers colons ? On ne le saura jamais. Nous restons donc dans l'incertitude quant à la véritable origine du nom des *Enfers*. Mais, si vous me demandez ma préférence, je vous avouerai sans détour qu'elle va à l'interprétation de l'abbé Mariotte.

Pietchiesson derrière la lune

Si l'on vous dit « Pietchiesson » et que vous êtes Ajoulot, quelle est la locution qui vous vient immédiatement à l'esprit ? Une seule réponse sortira de votre bouche : « derrière la lune ». C'est tellement vrai que le chroniqueur d'un journal régional, évoquant la démolition de cette ferme, écrivait textuellement : « Avec la démolition de la ferme de *Pietchiesson derrière la lune*, c'est toute une partie de l'imaginaire enfantin qui disparaît. » Ce journaliste a raison, mais je serais moins pessimiste que lui, car *Pietchiesson derrière la lune* est une expression qui survivra, même si la ferme devait être démolie. Mais d'où vient cette locution qui fait sourire tous les enfants (et les « grandes personnes » qui ont gardé une parcelle de l'âme enfantine) ? Nul ne le sait vraiment. Il vaut donc la peine de tenter d'y voir clair.

Commençons par interroger des témoins. Il en est de deux sortes : ceux qui savent que *Pietchiesson* est un domaine rural sis sur le territoire de la commune de Bressaucourt et ceux qui ne le savaient pas avant la publication de l'avis de démolition. Ces derniers employaient l'expression comme équivalente à « un coin perdu, fort éloigné, indéterminé sinon imaginaire ». Ils furent donc tout surpris d'apprendre par les journaux que *Pietchiesson* est un lieu-dit, un endroit bien réel, quoique d'accès malaisé pour le promeneur qui ne connaît pas suffisamment les bifurcations du chemin qui mène à la ferme. Qu'en est-il de la dénomi-

nation ? Un bon connaisseur du village vous dira que les habitants de Bressaucourt n'accrochent pas l'expression *derrière la lune* au nom de la ferme. Voilà un élément intéressant qui pourrait expliquer que la formule figée *derrière la lune* – on la rapprochera peut-être de *au diable vauvert* – a été forgée par des « étrangers » pour expliquer un éloignement très relatif ou un lieu peu fréquenté dont l'accès paraissait incommode.

Un glissement de sens a pu alors se produire. Au lieu de signifier « dans un endroit perdu », l'expression *derrière la lune* a pris l'acception de « dans un lieu imaginaire », voire de « nulle part ». On se souviendra aussi de la réponse classique faite à un curieux qui vous demandait : « Où vas-tu ? » (ou mieux : « Où tu vas ? ») La locution énigmatique fusait : « A Pietchiesson derrière la lune. »

Poursuivons notre enquête et voyons l'étymologie proposée par André Rais en 1954 : « *Pietchiesson* : la parcelle a la forme d'un *pietchiesson* ou petit pic, de *pitçhaie*, piquer. » Cette étymologie paraît douteuse pour plusieurs raisons. Essayons d'imaginer le cheminement de l'ancien archiviste (que l'auteur de ces lignes a bien connu). Comme *Pietchiesson* a toutes les apparences d'un mot patois, il a sans doute consulté le *Glossaire* de Vatré. Un seul verbe, et ses composés bien sûr, paraît convenir : *pitçhaie* « piquer ». Mais la phonétique historique n'y trouve pas son compte : *Pitchie-* est-il

réellement comparable à *pitçhie* ? Et la terminaison *-son* est-elle vraiment un suffixe patois signifiant « petit » ? Examinons ensuite le plus ancien plan cadastral de Bressaucourt, celui que J.-J. Helg a dressé en 1839. La parcelle ressemble-t-elle, de près ou de loin, à un petit pic ? Même en faisant un gros effort d'imagination, aucune analogie n'est décelable. Et pourquoi donc un « petit » pic ?

Si *pitçhaie* est une fausse piste, laquelle faut-il emprunter ? Pourquoi pas *pichie* « pisser » ? Choquant, n'est-ce pas ? Première objection : *Pietchiesson* se prononce *pit-chisson*. Certes, mais reprenons les anciennes attestations. La démarche n'a rien d'original : c'est l'abc de la toponymie. Au siècle passé, l'abbé Vautrety a relevé *Piechiesson* (Notices, I, 43) ; il a été imité par le chanoine Daucourt : *Piechieson* (Dictionnaire historique, I, 107). Un *s* au lieu de deux, mais pas de *t* pour l'un comme pour l'autre.

Reste la carte nationale. Curieusement la carte à l'échelle 1 : 25 000 donne *Pietchiesson*, alors que celle au 1 : 50 000 retient *Pichisson*. Notre *pichi(e)* n'est donc pas pure invention ; c'est même une hypothèse très acceptable.

Dans *Nos lieux-dits*, Maurice Bossard dont les compétences en étymologie sont indiscutables, a examiné les noms de ruisseaux, torrents et petites cascades dérivés du latin populaire *pissiare* « pisser », à l'aide de différents suffixes : « Outre la cascade bien connue de *Pissevache*, à Vernayaz, en Valais, il existe la cascade de *Pisse-chèvre* à Morcles (VD) et les toponymes *Pecheux*, *Pechaux*, *Pessot*, *Pessotte*, *Pissau*, *Pissot*, *Pissioux*,

Pissoux. Très souvent ces noms de ruisseaux se sont étendus à la parcelle voisine et se sont maintenus même si le ruisseau a changé de nom. »

Maurice Bossard a étudié les toponymes de la Suisse romande, à l'exception de ceux du canton du Jura et du Jura méridional. C'est la raison pour laquelle on ne trouve pas, dans son livre, la mention de *Pichoux* ou *Pissou*. Chez nous, ce nom apparaît trois fois. *Les Gorges du Pichoux*, entre Souboz et Undervelier sont connues. Moins notoire est le *Pichoux de Montavon*, une cascade à la limite des communes de Boécourt et de Develier. Enfin une petite chute d'eau de Courgenay, à proximité de la métairie de Sur Plainmont, porte également le nom de *Pichoux*. Elle est aussi désignée sous l'appellation patoise de *Lai ratche que piche* (la roche qui pisse). Dans un acte daté de 1482, André Rais a retrouvé la mention du *Pissoux de Corgenay* ; l'ancien archiviste note la permutation du *s* en *ch*.

Selon le *Grand Larousse de la langue française*, un *pissou* – mot dialectal dérivé de *pisser* – est une source qui coule dans un vide souterrain. En patois, un *pissou* ou *pichoux* n'a d'autres sens qu'un « pisseur ».

Reste à trouver le ruisseau qui a donné son nom à *Pichisson* ou *Pietchiesson*. Il a été capté par la commune de Courtedoux qui avait acquis le domaine rural au début du siècle afin d'en exploiter sa source. Il est donc vraisemblable que *Pietchiesson* tire son nom de la source qui alimentait la ferme lors de sa construction. C'est une hypothèse, sans plus, car la prudence est de mise en toponymie.

Quant à l'énigmatique locution *derrière la lune*, les dictionnaires les plus complets ne nous sont d'aucun secours, ni sous *derrière* ni sous *lune*. La lune étant fort éloignée de la Terre, il faut sans doute comprendre l'expression *derrière la lune* comme équivalente à « dans un lieu très lointain, voire mysté-

rieux ». Il paraît que l'on dit aussi *Bümplitz derrière la lune* en parlant d'un endroit perdu. Pourquoi ? Ne rêvons pas à de trop savantes explications ; ne soyons pas... dans la lune.

Une première version de cet article a paru dans le tome 2 du *Parler jurassien*, pp. 75-80.

Les noms de lieux en *court* et en *velier*

Les noms terminés par *-court*

Celui qui examine une carte géographique du Jura ne manque pas d'être frappé par le nombre de localités dont le nom est précédé ou suivi de *cour*. Cette particularité n'est évidemment pas propre au Jura : on la rencontre en France où les noms de lieux en *cour* sont légion.

L'élément *cour* ou *cor* vient du bas-latin *corte*, *cortis*, *curtis*, formes populaires du latin classique *cohorte* qui ont désigné « la cour de ferme, l'enclos, la ferme, puis le domaine rural ».

Ernest Schüle, qui a étudié les noms de lieux du Jura, note que « ce n'est qu'à l'époque mérovingienne (VII^e au VIII^e siècle) que *curtis* est devenu synonyme de *villa* « domaine rural » et qu'il est entré en composition avec un nom de personne pour former des toponymes. » (*Portrait du Jura*, Société jurassienne d'Emulation, 1979, p. 209)

A part le village de *Court*, employé seul, et son diminutif *Corcelles*, on rencontre dans

le Jura deux formations en « cour » : *Cour* + un nom de personne (exemple : *Courtedoux*) et un nom de personne + *cour* (exemple : *Vendlincourt*). Ces noms de personnes sont presque tous des noms germaniques. Pourquoi germaniques ? Parce que les Francs, habitants de la Gaule, comme les Burgondes et les Alamans d'ailleurs, étaient un peuple germanique.

Dans les deux listes qui suivront, le nom germanique présumé est le plus souvent un nom d'homme. Ces noms sont donnés sous toutes réserves. Ils ont été empruntés à l'ouvrage (vieilli) de Jaccard : *Essais de toponymie*, Genève, 1906. En ce qui concerne le Jura, l'auteur a souvent puisé ses sources dans Vautrey, repris lui-même par Daucourt. Un point d'interrogation s'imposerait après chaque toponyme. Une recherche d'ensemble reste à faire par une équipe de spécialistes.

Examinons les noms terminés en *-court* : *Bassecourt* (le domaine de Basso), *Berlincourt* (le domaine de Berilo), *Boécourt* (le domaine de Boius ou Boios), *Boncourt* (le domaine de

Bodo ou Bovo), *Bressaucourt* (le domaine de Briso ou Brisolf), *Fregiécourt* (le domaine de Frigis), *Miéécourt* (le domaine de Mieto), *Ocourt* (le domaine de Hozo), *Rocourt* (le domaine de Roh ou Roo), *Saïcourt* (le domaine de Saifrid, Seimund ou Seiwalt), *Théodoncourt*, commune de Chevenez (le domaine de Theodo ou Thiodo), *Vendlincourt* (le domaine de Vendelin).

Les noms commençant par *cour*

Combinés avec un nom propre d'origine germanique, les noms de lieux en *cour* rappellent donc l'un des premiers possesseurs d'un domaine devenu une agglomération rurale. Témoins des peuplements agricoles de la fin de l'époque romaine, les noms de lieux en *cour* se rencontrent dans les contrées où s'établirent des peuples de race franque. Selon Auguste Longnon (*Les noms de lieux de France*, Paris, 1979, p. 225), le mot *cortis* – il a donné *cour* et *cor* – désignait la cour intérieure d'un établissement rural entourée par les étables, les écuries et les autres bâtiments. Puis le mot est devenu synonyme de *villa*, c'est-à-dire d'une exploitation agricole, mais aussi un véritable équivalent de notre mot « domaine ».

A l'époque mérovingienne, le domaine rural désigné aujourd'hui par le mot *cour*, constituait le plus souvent un village, en raison des habitations des tenanciers et de leurs familles. Longnon note que « certaines localités ont à la fois un nom français et un nom allemand. On voit le mot *cour*, terme initial du premier, traduit dans le second par *dorf* : Courcelon = Sollendorf, Courcha-

poix = Gebsdorf, Courgenay = Jennsdorf, Courroux = Lüttelsdorf, Corban = Battendorf. »

Passons en revue les noms jurassiens commençant par *cour*, en mettant entre parenthèses le nom d'homme germanique à qui ils doivent leur origine : *Corban* (le domaine de Bado, Batto ou Batho), *Corgémont* (le domaine de Gimund ou Gaimund), *Cormoret* (le domaine de Mor ou Moro), *Cornol* (le domaine de Gundold), *Cortébert* (le domaine d'Aibert, contraction d'Agibert), *Courcelon* (le domaine de Sollo, Cello ou Zello), *Courchapoix* (le domaine de Gebö), *Courchavon* (le domaine de l'avoué), *Courfaivre* (le domaine du forgeron : *faber*, *fabri*), *Courgenay* (le domaine de Genart, Genert ou Eginhart), *Courrendlin* (le domaine de Rendelin), *Courroux* (le domaine de Lutold), *Courtedoux* (le domaine d'Udulf), *Courtelary* (le domaine d'Alaric), *Courtemâche* (le domaine de Masco ou Masgo, devenu plus tard Masche), *Courtemautruy* (le domaine d'Amaltrud), *Courtemelon* (le domaine d'Emilo), *Courtételle* (le domaine d'Idelo ou Itelo).

Dans ses *Notices*, l'abbé Arthur Daucourt a patiemment relevé les différentes formes orthographiques des noms de lieux des paroisses jurassiennes. A leur lecture, on constate que, une fois fixé dans l'usage, ces noms se sont profondément transformés. D'une génération à l'autre, les changements devaient être quasi imperceptibles : les enfants répétaient les noms en imitant la prononciation des parents. Mais les imitations sont rarement parfaites. Il s'ensuivit des différences peu sensibles mais qui, au

bout de plusieurs siècles, s'additionnèrent et amenèrent des changements notables.

Les noms en *-villar* et *-velier*

Qu'est-ce qu'une *villa* ? Dans notre vocabulaire moderne, c'est une maison d'habitation, généralement spacieuse, entourée d'un jardin. Le mot suppose un certain luxe. De l'époque romaine au début du Moyen Âge, une *villa* était un « domaine rural ». Un groupe de villas forma une agglomération : hameau ou village. En latin : *villare*. Ce dérivé de *villa* a aussi désigné la ferme à l'époque carolingienne, puis le lieu habité. D'où les nombreux toponymes terminés par *ville*, *velle*, *villard*, *villars*, *villers*, *villiers*, *vilier* ou *velier*. Très souvent, la dernière lettre -d ou -s est purement graphique. Même le -r final a été ajouté à *villa* et s'est peu à peu prononcé (Lassus et Taverdet).

Au contact des populations romaines, le mot *villare* a été adopté par les Alamans. Ses formes vulgaires les plus fréquentes sont aujourd'hui *-willer*, *-weiler*, *-weier* et *-wihr* en Alsace, et *-wil* ou *-weil* en Suisse allemande (Longnon I/238).

On l'a vu, les *curtis* qui ont donné *cour* sont synonymes de *villare* : « Les localités en *cour* occupent le fond des vallées, celles en *villar* se situent en amont, dans le haut des vallées ou dans d'autres régions colonisées plus tardivement. On peut les dater de l'époque carolingienne, donc des VIII^e-IX^e s. » (*Portrait du Jura*, Société jurassienne d'Emulation, 1979, p. 210)

Ces toponymes ont laissé de nombreuses traces dans le Jura. Comme pour les noms en *cour*, dressons-en la liste en mettant entre parenthèses l'étymologie supposée, mais non vérifiée à l'aide des documents originaux : *Bavelier* (le domaine de Bathari ou Bader), *Bévilard* (le domaine de Bel ou le bé (bel, beau) village), *Cerniéwillers*, commune des Enfers (cerne = terrain clos), *Chervillers*, commune d'Épiqueurez (le domaine de Scharo ou Schero), *Develier* (le domaine de Dieto), *Ederswiler* (le domaine d'Arin), *Envelier* (in *villare* = dans le village). *Epauwillers* (le domaine de Spalo), *Evilard* (*villare* = village), *Frinvillier* (le domaine de Friederich), *Glovelier* (le domaine de Lioht), *Mervelier* (le domaine de Morso), *Montsevelier* (le domaine de Muzzo ou Musso), *Movelier* (le domaine de Moter ou Moder), *Rebeuvelier* et *Rebévelier* (le domaine de Rippert ou Ribolt, peut-être le domaine de Robert), *Reconvilier* (le domaine de Recho ou Reccho), *Sonvilier* (le village du sommet), *Sorvilier* (le domaine de Sorulf), *Undervelier* (le domaine d'Underich), *Vellerat* et *Villeret* (diminutifs = petit village), *Villars-sur-Fontenais* (*villare* = village).

On a identifié plus de huit mille noms d'hommes et de femmes germaniques en Gaule. Dès lors, il ne faut pas s'étonner du grand nombre de noms germaniques dans la toponymie jurassienne. Au demeurant, une étude approfondie sur les noms de lieux du Jura reste à faire. C'est un travail de longue haleine qui suppose une étroite collaboration avec des historiens et des dialectologues.

De môtie à Moutier

Dans les nombreuses localités, on rencontre le lieu-dit *Dô le Môtie* « Sous l'église ». Pourquoi notre *môtie* patois se traduit-il par « église » ?

Il est des mots d'origine inconnue. Même avec l'aide des meilleurs linguistes, on ne trouve rien. Il faut avouer (et accepter) son ignorance. Il en est d'autres d'origine incertaine. La prudence commande de s'aventurer à pas de Sioux sur un terrain glissant, afin de ne pas s'exposer au regard critique du spécialiste, qui aura tôt fait de vous confondre, sinon de vous ridiculiser. Il existe une troisième catégorie de mots dont l'étymologie est évidente : rien de plus facile alors que d'entreprendre une recherche. *Môtie* appartient au groupe des vocables dont on peut aisément reconstituer l'histoire et les mutations successives.

Le *môtie*, c'est le *moutier* ou *moustier* de l'ancien français, c'est-à-dire le *monastère*, d'où *l'église*. Examinons d'abord la forme (la morphologie, diraient les linguistes) avant d'aborder l'évolution du sens (la sémantique, si l'on veut faire plus sérieux ou plus scientifique).

A la base du mot, il y a l'adjectif grec *monos* qui signifie « seul » et qui a donné *monazein* « vivre seul » (Alain Rey). Le religieux qui vivait seul, retiré du monde, était un moine. Curieusement, les moines vivent en communauté, ce qui est contraire à l'étymologie. Mais passons !

Le *monastêrion* grec, « cellule de moine », a donné le *monasterium* latin, « institution chrétienne regroupant des moines ou des moniales vivant isolés du monde ». La forme a évolué en *monisterium*, puis *monsteryo*, *mostier* et *moustier*. Le -s- est tombé et l'ancien français *moutier* est apparu avec des variantes dans les différents patois dont *môtie* dans le nôtre.

Deuxième question : par quel cheminement le *monastère* a-t-il été assimilé à *l'église* ? André Lanly explique que la partie principale du monastère était l'église, celle qui comptait pour les fidèles. Elle a pris le nom de l'ensemble. En effet, dans beaucoup de villages et de petites villes, la seule église était celle du monastère.

Marcel Bossard a recensé une centaine de toponymes issus de *moutier*. Les noms de lieux les plus connus sont *Môtiers*, anciennement *Mostier*, village dont l'église et le prieuré furent longtemps le centre religieux du « Vautravers », c'est-à-dire du Val-de-Travers (Pierrehumbert), et *Moutier*, en patois *Môtie*, dans le Jura méridional, siège de la célèbre abbaye de Moutier en Grandval.

Le donateur de 999 par laquelle Rodolphe III, roi de Bourgogne, cède à l'évêque de Bâle l'abbaye de Moutier-Grandval et ses dépendances est considérée par la plupart des historiens comme l'acte de naissance de la principauté épiscopale de Bâle, préfiguration de la république jurassienne.

Damphreux

Trois localités jurassiennes portent le nom d'un saint : Saint-Imier, Saint-Ursanne et Saint-Brais. Deux autres également : Damphreux et Damvant. Mais, ici, leur étymologie ne saute pas aux yeux. En latin, deux mots existent pour désigner le qualificatif « saint » : *Sanctus* et *Domnus*.

Examinant les formes anciennes de *Damphreux*, l'abbé Arthur Daucourt aurait trouvé *Domus Ferreoli* qu'il traduit fort justement « domaine ou demeure de Ferréol ». Son prédécesseur Louis Vautrety avait traduit non moins convenablement « maison de Ferréol ». Nos deux historiens ajoutent que l'église de Damphreux a pour patrons saint Ferréol et saint Ferjeux, martyrisés à Besançon le 16 juin 212. En outre, la tradition rapporte que l'église de Damphreux est la plus ancienne d'Ajoie : elle aurait porté le nom d'« église mère » (*ecclesia matrix*) de cette partie du diocèse de Besançon.

Si l'on revient à l'étymologie, force est de se référer aux premières attestations. Or, curieusement, on ne trouve pas trace de *Domus Ferreoli*.

Daucourt et Vautrety auraient-ils confondu *Domnus* avec *Domus* ? Ce n'est pas impossible. *Domnus*, contraction par syncope de *Dominus*, signifie « saint ». Damphreux n'a donc d'autre sens que Saint-Ferréol (*Domnus Ferreolus*).

La première mention du village apparaîtrait aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle dans un document du 24 mars 1178. A

cette date, le pape Alexandre III confirme les possessions de l'église de Saint-Ursanne, parmi lesquelles figure une terre de franc alleu : *allodium de Dunfriol*. Il s'agissait d'une terre appartenant en pleine propriété au monastère des bords du Doubs.

Mais il existe un document plus ancien que ni Trouillat, ni Vautrety, ni Daucourt n'ont pu consulter puisqu'il a été acquis en 1951 par le Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont. André Rais, son conservateur d'alors, avait pu acheter une copie, hélas mutilée, d'une charte du 9 mars 968 qui mentionne une chapelle dédiée à saint Ferréol. Le manuscrit, déchiré dans un angle, porte un mot tronqué terminé en *-ol*. D'après Ambros Kocher (*Solothurner Urkundenbuch, erster Band, 762-1245*, p. 56), il s'agit de *Damfriol*, *Danfriol* ou *Dunfriol*, c'est-à-dire de *Damphreux*. Ce fait est implicitement corroboré par Auguste Vincent qui note : « *Domnus* donne régulièrement *dom*, *don*, *dam*, *damp*, *dan* » (*Toponymie de la France*, 1937, p. 338a).

Dans *Porrentruy, ville impériale*, André Rais cite la « courtine de Damphreux avec sa chapelle dédiée à saint Ferréol » (p. 66). Une courtine était une terre à cultiver. Le Chapitre de Moutier-Grandval avait accordé à des colons des lots de terrain inculte avec mission de les défricher et de les mettre en valeur. Les documents consultés permettent de penser que Damphreux a été fondé au X^e siècle (peut-être avant) par des

colons de Moutier-Grandval. Ce qui est certain, c'est que les toponymes en *dom-* datent d'avant l'an mille.

L'origine de *Damvant* est la même : « saint ». Mais de quel saint s'agit-il ? On n'en sait trop rien. L'abbé Daucourt pensait à saint Vanne, évêque de Verdun, de 498 à 525. Toutefois, ce n'est qu'une hypothèse.

Plus sûres sont les étymologies des villages français voisins : Dampierre (*Domnus Petrus*) : Saint-Pierre, Danjoutin (*Domnus Justinus*) : Saint-Justin, Dannemarie (*Domina Maria*) : Sainte-Marie.

En Suisse romande, nous rencontrons des formations semblables : *Dompierre* dans les cantons de Vaud et de Fribourg, *Dommartin* (Vd), *Domdidier* (Fr) et *Dombresson* dans le canton de Neuchâtel. Si *Dompierre*, *Dommartin* et *Domdidier* sont des noms transparents, il n'en va pas tout à fait de même pour *Dombresson*. Selon Henri Jaccard, il s'agit de *Domnus Bricius*, autrement dit Saint-Brice. Nous retrouvons saint Brice dans le nom de Saint-Brais (*Sanctus Briccius*, avec 2 c ici). Brice, disciple de saint Imier, aurait prêché le christianisme dans le Val-de-Ruz, d'où *Dombresson*.

Qui donc aurait fait le rapprochement entre *Dombresson* et Saint-Brais ? Ah ! les joies de la toponymie !

Porrentruy

Lorsque la Société jurassienne d'Emulation édita le premier volume du *Panorama du pays jurassien*, en 1979, elle demanda au professeur Ernest Schüle de rédiger un « Petit lexique des noms de lieux ». Dans son prologue, l'éminent dialectologue écrivait : « La recherche en toponymie demande une documentation historique étendue ; malheureusement, elle fait encore défaut pour nombre de noms jurassiens. Il sera donc prudent de présenter ici quelques résultats – sans les documents et les preuves à l'appui –, qui peuvent être considérés comme sûrs et acquis, en attendant que d'autres problèmes

trouvent leur solution. Mais il subsistera toujours des énigmes. *Porrentruy* et *Delémont* n'ont pas encore livré leurs derniers secrets. » (p. 209)

Le pont (du Creugenat ?)

Tentons, après beaucoup d'autres, de percer une énigme, de pénétrer ces derniers secrets. L'hypothèse la plus probable est que *Porrentruy* signifie « Pont de Ragnetru-de ». Examinons les formes anciennes : *Pontereyntru* (1140), *Punreindrut* (1148),

Purrendrut (1233). La première forme est sans doute la plus importante ; elle est composée de deux éléments : *Ponte* et *reyntru*. Comment *Ponte* « le pont » a-t-il donné *Por* ? Dans *Les noms de lieux de la France* (1979), les collaborateurs d'Auguste Longnon ont examiné comment le nom latin *pons*, qui a donné le français *pont*, se présente dans les noms de lieux. Citant l'exemple de *Porrentruy* (N° 705), ils expliquent l'altération qu'a subi *Pont* pour se réduire à *Po*. Dans le jargon des linguistes il s'agit d'une « réduction phonétique devant la consonne liquide -r- » (de *reyntru*). Roger Flückiger, un des meilleurs connaisseurs de la toponymie jurassienne, confirme que « la première des deux voyelles nasales a perdu sa nasalisation : -on- est devenu -o-, plus facile à prononcer ». Ce processus est appelé « dissimilation » en phonétique historique. On le rencontre notamment dans *Moron* (mont rond), *Romont* (rond mont), *Lomont* (long mont) et *Blamont* (blanc mont).

En ce qui concerne le deuxième élément, du nom de Porrentruy, il est très probable que *reyntru*, *reindrut* ou *rendrut* se rapporte au nom germanique de *Ragnetruide*, que l'on trouve aussi sous la forme de *Raintrude*. Dans Longnon (N° 995), on découvre non seulement Porrentruy (*Pons Ragnetrudis*), mais encore *Charaintru*, en Seine-et-Oise (*Campus Ragnetrudis* : le champ de Ragnetruide) et *Morintru*, en Seine-et-Marne (*Mons Ragnetrudis* : le mont de Ragnetruide). Ces deux localités françaises font tout naturellement penser à la prononciation patoise – elle est primordiale – de Porrentruy : *Poér-raintru*.

Une nouvelle contribution

Cette thèse n'est certes pas irréfutable. Pourtant, elle est confirmée dans le récent *Dictionnaire des noms de lieux*, de Louis Deroy et Marianne Mulon (Les Usuels du Robert, Paris, 1992, p. 387) : « Attesté en romand (lire : roman) depuis le XII^e siècle, (*Pontereyntru*), le nom a une origine claire en latin médiéval : c'est *Pons Ragnetrudis* « le pont de Ragnetruide ». Celle-ci n'est pas sûrement identifiable : ce nom d'origine germanique est relativement fréquent dans le haut Moyen Age. »

On aimerait croire que les auteurs cités ont vérifié soigneusement leurs sources locales. Mais le doute subsiste. Passons sur la confusion entre *roman* et *romand*. On s'interroge pourtant en lisant que « Porrentruy est une ville de Suisse (canton de Berne) dans le Jura » et que « les habitants de Porrentruy s'appellent *Pruntrutains* ou *Bruntrutains* ». La première appellation, inusitée à notre connaissance, laisse songeur.

Qui était Ragnetruide ?

Dans une dissertation sur le Comté d'Ajoie, un certain Perreciot, cité par l'abbé Nicolas Sérasset dans *L'Abeille du Jura* (Neuchâtel, 1841, t. II, p. 231), écrivait que Porrentruy fut la patrie de Ragnetruide, épouse de Dagobert I^{er}, roi de France : « c'est du moins d'un pont qu'elle y fit construire que Porrentruy me paraît avoir tiré son nom ».

Cette conjecture est inconsistante. La première observation qui s'impose à l'esprit

est que les dates ne concordent pas. Certes, Ragnetrude a bien été mariée à Dagobert I^{er} en l'an 630. (Elle fut la troisième femme du bon roi qui, selon les historiens, avait encore deux concubines, sans compter ses nombreuses maîtresses.) Or il est peu vraisemblable que cette reine de France ait fait construire un pont (sur le Creugenat ou sur l'Alaine ?) dans la première moitié du VII^e siècle. La courtine de Porrentruy, citée pour la première fois dans un acte de 1140, existait sans nul doute bien avant cette date. Les récentes découvertes archéologiques sur le site de l'Hôtel-Dieu ont révélé l'existence d'un ancien habitat vieux d'environ 4300 ans. Mais la construction, au VII^e siècle, d'un pont par l'épouse du plus populaire des souverains mérovingiens doit être considérée comme hautement fantaisiste.

En revanche, il est tout à fait plausible qu'une autre Ragnetrude ait fait construire un pont à Porrentruy beaucoup plus tard. A cet égard, la contribution des auteurs du *Dictionnaire des noms de lieux* est intéressante, car ils signalent – nous l'avons vu – que *Ragnetrude* était un nom d'origine germanique relativement fréquent dans le haut Moyen Age. Si l'étymologie de *Porrentruy* correspond réellement à « pont de Ragnetrude », il faudra se résigner à ne rien savoir de cette lointaine Ragnetrude. C'est d'ailleurs le cas de nombreuses localités jurassiennes dont la dénomination est composée d'un élément correspondant à un nom germanique d'homme, plus rarement de femme, dont on ignore tout.

Brunentrud

Que penser de la thèse d'André Rais selon laquelle le toponyme *Porrentruy* est issu de *Brunnen* « fontaine (s) » et de *trud, thrud*, élément germanique signifiant « abondant » ? (*Porrentruy, ville impériale*, Genève, 1956, p. 69). L'ancien archiviste, qui faisait autorité lorsqu'il expliquait l'origine des lieux-dits, il y a quarante ou cinquante ans, avait repris la version proposée par Louis Vautrety dans son *Histoire de Porrentruy* (Délémont, 1868, p. 7). *Porrentruy* serait donc la « courtine des fontaines abondantes ».

Cette étymologie paraît douteuse, car le nom *Brunentrud* est relativement tardif. Il apparaît en 1275, soit 135 ans après *Pontereyntru*. Rappelons que le prince-évêque de Bâle ne fut chef temporel de l'Ajoie qu'à partir de 1271 et que, jusqu'à cette date, Porrentruy appartenait aux comtes de Ferrette. Souvenons-nous aussi que l'allemand était la langue officielle de la chancellerie des princes-évêques de Bâle. Il est donc vraisemblable que les notaires qui rédigeaient les actes de nos souverains d'alors aient conféré une tournure germanique au nom qui deviendra *Porrentruy* beaucoup plus tard.

En vertu du principe qu'il convient de toujours partir des formes les plus anciennes d'un toponyme, il semble qu'il faille nettement préférer, jusqu'à preuve du contraire, le « pont de Ragnetrude » à la « courtine des fontaines abondantes ».

Les ficelles du métier

Noms de famille

L'étymologie des noms communs se trouve dans tous les bons dictionnaires. Il n'en va pas de même pour les noms propres qui constituent l'onomastique. Cette science se compose de deux branches : l'anthroponymie ou étude des noms de personnes et la toponymie ou étude des noms de lieux.

L'étude des noms de famille est la plus secrète des sciences humaines. Bien que certains patronymes soient transparents, d'autres résistent aux investigations des chercheurs. Voici quelques recommandations qui pourront être utiles aux novices qui s'aventureraient dans ce domaine complexe, reflétant la vie de nos ancêtres :

1. Consulter les registres de l'état civil.
2. Consulter les anciens registres paroissiaux de baptêmes, de mariages et de décès.
3. Noter les variantes graphiques (Chappuis, Chappuis) et phonétiques (Favre, Faivre). Ne pas se livrer à des conclusions hâtives et se souvenir que les scribes écrivaient ce qu'ils entendaient, parfois en y mettant quelque fantaisie.
4. Consulter les dictionnaires spécialisés. La plupart des ouvrages étant français, on se référera généralement aux patronymes localisés sous Est, Franche-Comté, Bourgogne, Lorraine et Alsace.
5. Se méfier des ressemblances.

6. Dans certains cas, la consultation du fichier d'André Rais, propriété de la Société jurassienne d'Emulation, pourra se révéler utile, notamment en ce qui concerne l'histoire de la famille étudiée. Toutefois cette cartothèque n'éclaire pas systématiquement sur l'étymologie des patronymes. De plus, les fiches les plus récentes datent d'une trentaine d'années.

Lieux-dits

La toponymie – du grec *topos* « lieu » et *onoma* « nom » – n'est pas une science exacte. Dans de nombreux cas, on en est réduit à formuler des hypothèses.

Gilbert Künzi, qui a étudié les lieux-dits du Chablais, remarque qu'« autrefois l'univers de l'homme correspondait le plus souvent au territoire qu'il était en mesure de parcourir en un jour, son « pays » en quelque sorte où il exerçait son action humaine : chasse, élevage, agriculture, etc. Les endroits caractéristiques de son territoire lui servaient de points de repères pour se situer dans l'espace et pour expliquer ses déplacements. » Prenons un exemple : la rivière voisine de son lieu d'habitation n'avait pas besoin d'une appellation autre que « la rivière », à moins qu'il n'y en eût plus d'une dans les parages. Dans ce cas, son nom était

complété afin de permettre de la distinguer d'une autre.

Mais la langue utilisée lors de la dénomination d'un lieu a évolué à tel point que, souvent, le sens d'un lieu-dit nous échappe aujourd'hui. Il y a donc lieu d'observer certains principes pour ne pas sombrer dans la fantaisie :

1. Consulter les cartes nationales à l'échelle 1 : 25 000 (éventuellement 1 : 10 000).
2. Consulter les plans cadastraux actuels (Secrétariat communal).
3. Consulter les anciens plans cadastraux (Archives cantonales).
4. Rechercher les formes les plus anciennes (Archives de l'ancien Evêché de Bâle) et les transformations graphiques, en se souvenant que tout ce qui est écrit n'est pas obligatoirement juste. Voir notamment les reconnaissances de terres, les actes fonciers.
5. Recueillir la tradition orale auprès des témoins locaux connaissant bien les lieux-dits de la commune et leur emplacement. Récolter les dernières traces des toponymes en patois (notation phonétique).
6. Visite des lieux. Quelle est la configuration du terrain, son exposition au soleil, ses caractéristiques, sa nature (ter-

re humide ou sèche, graveleuse, etc.) ? A quel thème appartient le nom de lieu : végétation, culture, constructions, habitat ?

7. En se référant aux ouvrages cités dans la bibliographie, se livrer à une prudente interprétation des données.
8. Accepter de reconnaître son ignorance plutôt que de formuler des hypothèses relevant de la facilité.
9. Pour une étude d'ensemble – elle permettrait de relever la fréquence d'un toponyme et d'établir des statistiques – on pourra consulter le fichier d'Ernest Muret, au *Glossaire des patois de la Suisse romande*, avenue Dupeyrou 6, 2000 Neuchâtel et, à la rigueur, la cartothèque d'André Rais, propriété de la Société jurassienne d'Emulation. Plus accessibles sont les notes dactylographiées de l'ancien archiviste, citées dans l'avant-propos.

N.B. La plupart de ces conseils m'ont été donnés, de 1974 à 1979, par le professeur Ernest Schüle, ancien directeur du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Pour plus de détails, on pourra se référer utilement à la *Méthodologie* proposée par Nicolas Barré dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1996, pp. 96-98.

L'ordinateur au service de l'onomastique

Patronymie

Un projet de recherches européen, intitulé « Dictionnaire historique des noms de famille romans » a été mis en place en 1987. Il vise à élaborer, en plusieurs tomes, un ouvrage lexicographique de référence, expliquant historiquement et linguistiquement l'anthroponymie romane – du Portugal à la Roumanie – et, par là, les noms de famille d'aujourd'hui. Le Centre qui réalise ce projet se trouve en Allemagne, à Tübingen (Boîte postale 2140).

Toponymie

Il serait souhaitable de créer un fichier informatisé de la microtoponymie jurassienne qui puisse fournir à l'ensemble des chercheurs un instrument utilisable. Les histo-

riens et les linguistes pourraient y puiser une foule de renseignements, tant en ce qui concerne les étapes du peuplement que l'évolution lexicologique et linguistique des toponymes. Une telle banque de données devrait couvrir aussi bien le Jura bernois que le canton du Jura.

Cette opération à long terme pourrait bénéficier de l'expérience de l'Institut d'Études Comtoises et Jurassiennes de l'Université de Franche-Comté, à Besançon, d'autant plus que nombre de lieux-dits sont identiques, ou presque, de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Vu la généralisation des remaniements parcellaires, de nombreux lieux-dits risquent d'être supprimés. Il importe de les recueillir pendant qu'il est encore temps. Un dépouillement systématique des anciens cadastres permettrait de les sauver de l'oubli.

Bibliographie sélective

Onomastique en général

Les *Actes* de la Société jurassienne d'Émulation contiennent quelques monographies relatives à des noms de lieux et à des noms de famille. On pourra consulter la Table générale des matières, éditée en 1998.

BAYLON Christian, FABRE Paul, *Les noms de lieux et de personnes*, Paris, Nathan, 1982.

L'ONOMASTIQUE FRANÇAISE, Bibliographie des travaux publiés de 1960 à 1985, Paris, Archives nationales, 1987, et Bibliographie des travaux publiés jusqu'en 1960, Paris, Archives nationales, 1977.

Toponymie

On consultera avec prudence – ces ouvrages ont vieilli – le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, le *Dictionnaire historique des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle*, d'Arthur Daucourt, et les *Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois*, de Louis Vautrety.

AEBISCHER Paul, *Les noms de lieux du canton de Fribourg*, Fribourg, Fragnière, 1976.

BOSSARD Maurice et CHAVAN Jean-Pierre, *Nos lieux-dits*, toponymie romande, Lausanne, Payot, 1986.

DAUZAT Albert et ROSTAING Charles, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, Paris, Larousse, 1963.

DEROY Louis et MULON Marianne, *Dictionnaire de noms de lieux*, Paris, Le Robert, 1992.

Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel, Attinger, en cours de publication depuis 1924.

HENRY Pierre, *Les rues de Porrentruy*, Porrentruy, Le Pays, 1986.

JACCARD Henri, *Essai de toponymie*, Lausanne, 1906, Réimpression Slatkine, Genève, 1978.

LASSUS François et TAVERDET Gérard, *Noms de lieux de Franche-Comté*, Paris, Bonneton, 1995.

LONGNON Auguste, *Les noms de lieux de la France*, Paris, Honoré Champion, 1979.

NÈGRE Ernest, *Toponymie générale de la France*. Genève, Droz, 1991.

ROSTAING Charles, *Les noms de lieux*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1945.

SCHÜLE Ernest, *Petit lexique des noms de lieux*, in : *Panorama jurassien*, tome 1, Porrentruy, SJE, 1979.

TAVERDET Gérard, *Noms de lieux de Bourgogne*, Paris, Bonneton, 1994.

VIAL Eric, *Les noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 1983.

VINCENT Auguste, *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie générale, 1937.

Anthroponymie

BEAUCARNOT Jean-Louis, *Les noms de famille et leurs secrets*, Paris, Robert Laffont, 1988 ; *Vous et votre nom*, Paris, Robert Laffont, 1992.

DAUZAT Albert, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1979.

CHESSEX Pierre, *Origine des noms de personnes*, Lausanne, Guilde du livre, 1946, Réédition Slatkine, Genève, 1983.

CELLARD Jacques, *Trésors des noms de famille*, Paris, Belin, 1983.

FLÜCKIGER Roger, *Patronymes d'Ajoie*, in : *Le beau pays d'Ajoie*, Porrentruy, SIR, 1982.

Histoire de la famille, Comment réaliser sa généalogie, Origine des patronymes, Yens-sur-Morges, Cabédita, 1991.

LEBEL Paul, *Les noms de personnes*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1974.

MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Paris, Perrin, 1991.

RAIS André, *Livre d'or des familles du Jura*, tome 1, de A à Br, Porrentruy, La Bonne Presse, 1968.

Répertoire des noms de famille suisses, Zurich, Schulthess, 1989.

Index des noms de famille

- Adatte 15
Amez 28
Andrey 16
Auberson 16
Aubert 16
Aubertin 16
Aubertot 16
Aubry 15
Babey 17
Bacon 20, 25
Baconat 20, 25
Baconier 20
Baconnat 20
Baconnet 20
Baconnier 20
Badet 14
Baguet 15
Baillif 28
Bailly 28
Barthe 16
Barthoulot 16
Bataillard 25
Baumann 18
Baume 27
Baumgartner 18
Beaujean 16
Beausire 28
Béguelin 24
Bénard 16
Beney 16
Benoist 16
Benot 16
Berbier 18
Berger 18
Bernard 15
Bernardot 16
Bernier 15
Bertet 15
Berthelot 15
Berthod 15
Berthold 15
Bertholet 15
Berthoud 15
Bertin 15
Bidaux 15
Biétry 18
Billieux 24
Biolez 14
Biolley 14
Bitaubec 30
Blanc 14, 24
Blanchard 14
Blancon 30
Blétry 18
Bocu 30
Bœglin 24
Bögli 24
Boileau 25
Boinay 16
Boivin 25
Bonjour 14
Bonnard 15
Bonnot 15
Bordel 30
Borgognon 27
Bosquet 27
Boucher 18
Boudin 30
Bouduban 55
Boulangier 18, 22
Bourquard 17
Bourquenet 17
Bourquenez 17, 28
Bourquin 17
Bouverat 18
Bouvier 18
Bovet 15, 18
Braichet 22
Brêchet 22
Bregnard 16
Breuleux 27
Brisset 15
Brun 24
Buffat 25
Bugnon 13, 27
Bulliard 18
Busard 25
Caca 30
Cardinaux 25
Carrier 18
Caspar 16
Catté 16
Cattin 16, 29
Cauchon 30
Cerf 25
Chaboudez 28
Chaignat 13
Chalet 27
Chapatte 22
Chappatte 22
Chappuis 18, 22, 28, 76
Chapuis 18, 22, 28, 76

Chardonnet 25	Cordelier 18	Descombes 13
Chariatte 18	Cordey 18	Dessarzens 13
Chatelain 22	Cordier 18	Dessarzin 13
Châtelain 13, 22, 28	Cornichon 30	Dick 24
Chausse 18	Corvisart 21	Docourt 27
Chautemps 14	Corvisier 21	Domin, 28
Chavanne 13	Cosandey 18	Donzé, 25
Chêne 27	Coudrey 14	Donzelot 25
Chevalaz 14	Couillard 30	Du Bois 43
Chevalet 14	Couillon 30	Dubey 48
Chevalier 28	Courbat 14	Dubied 48
Chevrolet 25	Courbet 14	Dubois 27, 43
Chigros 30	Courvoisier 21	DuBois 43
Chion 30	Crestin 30	Dubosson 14
Chirouge 30	Crétin 15, 29, 30	Duc 25
Chivert 30	Crevoiserat 21	Dufumier 30
Chocu 30	Crevoisier 21	Duhamel 13
Choquard 25	Criblez 18	Dumont 27
Christ 25	Crotte 30	Dupasquier 27, 50
Christe 25	Crouvezier 21	Durieux 27
Christian 15, 29	Crouvoisier 21	Duval 27
Clavel 14	Crovisier 21	Duvanel 27
Clémence 16	Cubeau 30	Ecoffey 18, 21
Cléménçon 16	Cucu 30	Egger 18
Clovis 16	Cucuroze 30	Elkouch 30
Cochon 30	Cuenat 15	Elsässer 27
Cocu 30	Cuenin 15	Emery 15
Cœudevez 25	Curon 30	Erard 15
Colin 15	Curty 27	Eray 15
Collin 15	Cuvert 30	Escoffey 21
Colomb 14	Daucourt 27	Escoffier 21
Colombi 15, 25	Degoumois 27	Evard 15
Comte 25	Delbroyère 27	Évéquoz 25
Constantin 16	Delessert 27	Excoffier 21
Convert 30	Demierre 13	Faivre 18, 23, 76
Conz 16	Desbœuf 14	Farine 18
Corbat 14	Desbœufs 18	Favre 18, 23, 76
Corday 18	Desbrosse 27	Favrot 18

Février 14	Gressot 24	Jacquot 16
Fischer 18	Grillon 25	Jambé, 24
Folletête 24	Grosjean 16, 24	Janvier 14
Fontanet 27	Gross 24	Jaquet 17
Fournier 18	Guenat 17	Jardin 27
Franc 16	Guenin 17	Jeanbourquin 16
Franck 16	Guillarmot 16	Jeandupeux 16
Francon 30	Guillaumet 16	Jeanguenat 17
Frank 16	Guille 16	Jeanguenin 17
Frêne 27	Guillet 16	Jeannerat 16
Friche 16, 27	Guillot 16	Jeanneret 16
Frick 16	Hanus 30	Jeannin 16
Fridez 28	Hêche 29	Jobé, 15
Friedrich 16	Hennet 16	Jobin 15
Frisch 16	Hennin 16	Joly 14, 24
Fritz 16, 27	Henriat 17	Jourdan 15
Fumier 30	Henrion 17	Jubin 15
Gatherat 15	Houlmann 16	Juillard 16
Gelin 16	Hugonet 16	Juillerat 16
Gentil 24	Hugonin 16	Juin 14
Gentit 24	Huguelet 16	Julian 16
Georgin 16	Huguenin 16, 17	Jullian 16
Gérard 15	Hugues 17	Jullien 16
Gerber 18	Huguet 16	Jurine 30
Gigandet 24	Hulmann 16	Kaufmann 18
Gigon 24	Huot 16	Klein 24
Girardat 15	Husson 16	Kohler 18, 28
Girardet 15	Jaccart 16	Koller 28
Girardin 15	Jacot 16	Labite 30
Girardot 15	Jacotet 16	Lachausse 18
Girardy 15	Jacoud 16	Lacombe 13
Gonin 17	Jacquard 16	Lacrotte 30
Gounod 17	Jacquat 16	Lagarce 30
Grand 24	Jacquelot 17	Lallemand 27
Grandchamp 27	Jacquelo 17	Lambert 15
Grandjean 16, 24	Jacquemin 16	Landry 16
Grandrichard 24	Jacquet 16	Lang 24
Greppin 24	Jacquier 16	Langlois 27

Lanusse 30	Maigret 14, 24	Mettez 28
Lapine 30	Maire 28	Metthez 16
Lapisse 30	Mangeat 16	Metzger 18
Laputte 30	Manuel 16	Meurisse 16
Lardon 18	Marceau 16	Michaud 13
Laurens 16	Marcelin 16	Michel 13, 15
Laurent 15	Marcellin 16	Michelet 13
Laverge 30	Marchand 18, 22	Michelin 13
Laville 27	Margot 16	Micheloud 13
Le Roy 25	Marguerat 16	Michet 13
Leblanc 14	Marquis 25	Michot 13
Lecomte 25	Martin 15	Michoud 13
Lecul 30	Martineau 16	Miéville 13
Lefèbvre 23	Martinet 16	Milien 16
Lefèvre 23	Martinot 16	Milliet 16
Lenoir 24	Massenet 17	Moine 25
Leonardi 16	Masset 17	Moirandat 14
Léotard 15	Masson 17	Monard 17
Leroy 25	Mathez 16, 28	Monbaron 25
Lesieur 21	Mathiot 16	Moncu 30
Lesueur 21	Mathys 16	Moncus 30
Lhoste 18	Matthey 16	Monet 17
Lhurine 30	Maurer 18	Monier 17
Liard 15	Mauvais 24	Monnard 17
Liart 15	Mayor 28	Monnat 17, 18
Liénard 16	Mégroz 14	Monnet 17
Lièvre 25	Meier 18	Monnier 17, 18
Loïs 16	Meignan 19	Monnin 17, 18
Loriol 25	Meignien 19	Monnot 17
Lovis 16	Membrez 28	Monod 17
Macquat 15	Menuisier 22	Monot 17
Magnan 19	Menuisier 22	Montandon 24
Magnant 19	Mercier 18	Montavon 27
Magnien 19	Merdier 30	Morand 24
Magnin 18, 19	Merguin 16	Morel 24
Maignan 19	Merle 25	Morin 15
Maignant 19	Mertz 29	Morisot 16
Maignin 19	Mettey 16	Moritz 16

Mouche 25	Périat 16	Riché 16
Mougin 16	Pernod 16	Richert 16
Mouginot 16	Perrenoud 16	Richon 16
Müller 18	Perret 16	Rion 17
Muriset 16	Perrey 16	Robert 15
Nardin 17	Perrin 16	Rolland 16
Nicod 15	Perronne 16	Rollat 16, 18
Nicol 15	Perrot 16	Rollier 18
Nicolas 15	Petignat 24	Roman 16
Nicolet 15	Petit 24	Romand 16
Nicoud 15	Petitit 24	Romano 16
Nicoulin 15	Petitjean 16	Rondez 24, 28
Noir 24, 30	Peugeot 18	Rossé 28
Noirjean 24	Peyrret 16	Rossel 24
Novembre 14	Pheulpin 16	Rouland 16
Orlandi 16	Piguet 18	Roulet 16
Orlando 16	Pine 30	Roussel 24
Paillard 28	Plumez 28	Roux 24
Pamblanc 14	Poirier 27	Roy 25
Panchaud 14	Pommier 27	Ruef 16
Paoli 16	Poncet 16	Rueff 16
Pape 25	Pourchier 30	Sallaud 30
Pâquier 50	Prêtre 25	Salpéteur 30
Paratte 16	Prince 25	Salvadé, 28
Parrat 16	Putin 30	Sandrin 17
Pasquier 50	Queloz 17	Sangsue 25
Patet 26	Quenet 17	Saucy 27
Paulet 16	Queulevée 30	Saunier 18
Paulian 16	Quiquerez 28	Sautebin 25
Paulien 16	Racordon 28	Sauvain 17
Paulin 16	Rebetez 28	Savary 16
Pauly 16	Régnier 16	Schmid 18
Pégeot 18	Reinhard 16	Schmidt 18
Pellaton 24	Reinhart 16	Schneider 18
Pelletier 18	Renard 25	Schnyder 18
Péquignat 24	Riat 17	Schumacher 18, 21
Péquignot 24	Ricard 16	Schwab 27
Pérat, 30	Richard 15	Schwob 27

Séguy 16	Theuriet 17	Vautier 15
Sémon 17	Theurillat 17	Vautravers 13
Sémonin 17	Theuvenat 16	Verge 30
Sercu 30	Thévenin 16	Vernier 16
Silvan 17	Thévenot 16	Veillot 16
Simenon 17	Thibaudet 17	Viatte 16
Simon 15,17	Thibault 17	Vidal 16
Simonin 17	Thibaut 17	Villard 27
Simonot 17	Thiébaud 17	Villars 27
Siordet 14	Thiévent 16	Villat 27
Sommer 14	Thomas 15	Viret 14
Sordet 14	Tissot 18	Voélin 16
Steulet 28	Tournier 18	Voyame 16
Steullet 28	Toussaint 14	Vuillarmoz 16
Sueur 21	Tripet 18	Vuillaume 16
Surdez 14	Tchoudy 30	Vuille 16
Sutter 21	Tschudi 30	Vuilleumier 16
Taillard 18	Vachier 30	Vuilloz 16
Taillefumier 30	Valet 28	Wagner 18
Tallon 16	Vallat 28	Weber 18
Tavernet 13	Vallet 28	Wilhelm 16
Tavernier 13	Valley 28	Wilhem 16
Théobald 17	Vaquin 18	Zimmermann 18
Theubet 17	Vauthier 15	

Index des noms de lieux et des lieux-dits

- Age (Dos l') 38
Banbois (Le) 43, 56
Banné (Le) 55
Basse-Vie (En) 48
Bassecourt 69
Bavelier 70
Berlincourt 69
Beuchire (La) 48
Bévilard 70
Bief d'Etoz (Le) 48
Blamont 74
Bô d'Estai (Le) 44
Boéchet (Le) 43
Boécourt 69
Bois (Les) 43
Boncourt 69
Bonfol 44
Bosse (La) 43
Boulaies (Es) 42
Boulas (Les) 42
Boules (Les) 34, 42
Boulets (Les) 42
Bouloie (La) 42
Bressaucourt 69
Breuil (Le) 35
Cerneux Crétin (Le) 51
Cerneux Godat (Le) 51
Cerneux Péquignot (Le) 51
Cerneux Veusil (Le) 51
Cerniéwillers 70
Chaintres (Es) 58
Charaintru 74
Charmas 42
Charmoille 42
Chaufour (Le) 61
Chaux (La) 62
Chaux fours (Les) 61
Chaux-de-Fonds (La) 62
Chavon (Le) 39
Chenevières (Les) 52
Chentres (Les) 58
Chervillers 70
Chiffour (Le) 61
Chintre (La) 58
Cœudret (Le) 42
Cœurti 51
Commun (Le) 54
Communailles (Les) 54
Communal (Le) 54
Communance (La) 54
Communances (Les) 53
Communaux (Les) 54
Comunet (Le) 54
Condemène (La) 48, 54
Condemine (La) 54
Corban 69
Corcelles 68
Corgémont 69
Cormoret 69
Cornol 69
Cortébert 69
Côtaiès Monche Pîrre 35
Côte du Breuil (La) 35
Coumenet (Le) 54
Courcelon 69
Courchapoix 69
Courchavon 39, 69
Courfaivre 69
Courgenay 69
Courrendlin 69
Courroux 69
Court 68
Courtedoux 69
Courtemautruy 69
Courtemelon 69
Courtételle 69
Crâ (Le) 60
Craez (Les) 60
Craix (Les) 60
Crâs (Le) 60
Crata (Le) 60
Cratan (Le) 60
Cratat (Le) 60
Craux (Les) 60
Crétet (Le) 60
Creugenat 73
Dampheux 72
Dampierre 73
Damvant 72
Danjoutin 73
Dannemarie 73
Delémont 73
Déridez 33
Develier 70
Djou (La) 37
Dombresson 73
Domdidier 73
Dommartin 73
Dompierre 73
Ederswiler 70
Enfers (Les) 65
Envelier 70

Envers (Les) 65	Miécourt 69	Puy-de-Dôme (Le) 52
Epauvillers 70	Montsevelier 47, 70	Puy-en-Velay (Le) 52
Eschert 38, 49	Morintru 74	Quemounailles (Les) 54
Essertfallon 49	Moron 74	Queue-au-Loup (La) 40
Esserts (Les) 49	Môtie (Dô le) 71	Rangiers (Les) 63
Evilard 70	Môtiers 71	Rebeuvelier 70
Fahey 45	Moutier 71	Rebévelier 70
Fahi 45	Movelier 70	Reconvilier 70
Fahy 44	Naise (Pré) 42	Rochette (La) 48
Fau 45	Noir Bois (Le) 43	Rocourt 69
Fay 45	Ocourt 69	Romont 74
Fayat 45	Euchattes (Les) 50	Sacé (En) 42
Fayaux 45	Euches (Les) 50	Saces (Les) 42
Faye 45	Ordons (Les) 64	Saicourt 69
Fayel 45	Paplemont 42	Saint-Brais 72
Fayette 45	Pâquier (Le) 50	Saint-Imier 72
Fays 45	Pâquis (Le) 48	Saint-Ursanne 72
Feu 45	Pechaux 67	Sassates (Es) 42
Fey 45	Pecheux 67	Sasses (Les) 42
Fiatte (La) 45	Perche (La) 44	Saulcy 42
Fin (La) 38	Pesses (Les) 45	Sonvilier 70
Finage (Le) 38	Pessot 67	Sorvilier 70
Fol (Le) 44	Pessotte 67	Soubey 48
Fontenais 34	Peu Claude (Le) 51	Tayé (Le) 42
Fou 45	Peu Girard (Le) 51	Tchâfouè (Le) 61
Fregiécourt 69	Peu Péquignot (Le) 51	Tchairmé (Es) 42
Frinvillier 70	Peuchapatte (Le) 51	Tchairme (Le) 42
Fuatte (La) 45	Pichoux (Le) 67	Tchairmois (En) 42
Glovelier 70	Pietchiesson 66	Tcheurtchi 51
Jorat (Le) 37	Pissau 67	Tcheurti 51
Joux (La) 37	Pisse-chèvre (La) 67	Tchintre (Lè) 58
Jura (Le) 37	Pissevache (La) 67	Théodoncourt 69
Lajoux 37	Pissious 67	Tieudre (Lai) 34, 42
Malcôte (La) 63	Pissot 67	Tieurti 51
Malleray 46	Pissou 67	Tieutchi 51
Maran (Le) 63	Pissoux 67	Tyie (Le) 42
Mayens de la Djour (Les) 37	Pommerats (Les) 45	Undervelier 70
Mervelier 70	Porrentruy 73	Vacherie-Mouillard (La) 34

Vaivre (La) 59
Vavre (La) 59
Vayvre (La) 59
Velle (Dô lè) 57
Vellerat 70
Vendlincourt 69

Verne (La) 42
Vérne (Lai) 42
Vie (La) 38
Vienes (Les) 42
Villars-sur-Fontenais 70
Villeret 70

Voirnais (Prés) 42
Voivre (La) 59
Vouivre (La) 59
Voyebœuf (Le) 47
Woèvre (La) 59
Wouavre (La) 59

REMERCIEMENTS

*L'éditeur remercie de son soutien la Fondation Anne et Robert Bloch,
pour la promotion de la création culturelle dans le Jura, Delémont,
ainsi que la Loterie Romande.*

*L'auteur exprime son amicale gratitude à Roger Flückiger
qui a relu les épreuves et lui a proposé quelques retouches.*